

Projet intercollégial d'étude  
sur le **consentement**,  
l'**égalité** et la **sexualité**

# PIECES

VIOLENCES SEXUELLES EN MILIEU COLLÉGIAL  
RAPPORT DE RECHERCHE DE L'ENQUÊTE PIECES POUR LE



Cégep de  
l'Outaouais

 boscoville

Chaire de recherche

SUR LES **VIOLENCES**  
**SEXISTES ET SEXUELLES**  
en milieu d'enseignement supérieur

---

Dominique M-Lavoie  
Manon Bergeron  
Marie-Ève Blackburn  
Audréanne Gagnon

 Cégep de  
l'Outaouais

---

Mars 2021

# Remerciements

L'enquête PIECES a été rendue possible grâce au soutien financier de Boscoville, de la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur (Université du Québec à Montréal) et des cinq cégeps participants : le Collège de Montmorency, le Cégep de Sainte-Foy, le Collège Ahuntsic, le Cégep de Jonquière et le Cégep de l'Outaouais. Les résultats dévoilés dans le présent rapport institutionnel sont extraits de la banque globale des données de la recherche PIECES.

La production de ce rapport a été rendue possible grâce au soutien et à l'expertise de Marie-Ève Blackburn, chercheure à ÉCOBES – Recherche et transfert du Cégep de Jonquière, Chaire VISAJ et cochercheure dans le cadre du projet PIECES. Nous la remercions chaleureusement pour sa générosité et ses précieux conseils.

Au Cégep de l'Outaouais, nous tenons à souligner l'apport des membres du Comité permanent de prévention des violences à caractère sexuel composé de Daniel Leduc, directeur adjoint aux études et responsable du Service des affaires étudiantes et communautaires, de Suzanne Hubert, directrice des Ressources humaines, de Francine Bouchard, directrice de la Formation continue et du Service aux entreprises, de Claire Beaulieu, enseignante en techniques policières, de Marie-Josée Bergeron, enseignante en psychologie, de Nadine Blais, enseignante en techniques d'éducation spécialisée, d'Anyck Bastien, travailleuse sociale, de Janel Léveillé, étudiante en techniques policières et représentante élue de l'Association générale des étudiantes et des étudiants du Cégep de l'Outaouais (AGÉÉCO), avec une mention spéciale pour la contribution de Louise Morin, du Service de recherche et de développement pédagogique (SRDP). Nous tenons également à remercier Éline Biron et Émilie Doureloux, conseillères pédagogiques au SRDP pour leur relecture et leur rétroaction en lien avec le présent rapport.

Merci également à Sébastien Morin pour le graphisme du rapport et à Carole Connolly pour la révision linguistique.

La contribution de Manon Robichaud, M.A., professionnelle de recherche, qui a soutenu la conception et la gestion de la banque de données, a également été essentielle à la réussite de ce projet. Nous l'en remercions.

Enfin, l'équipe de PIECES remercie toutes les personnes ayant accepté de remplir le questionnaire de recherche en ligne : votre implication aura marqué le point de départ de la formulation et de la mise en œuvre de changements réels dans les cégeps et dans la communauté québécoise.

## Référence suggérée

M-Lavoie, D., Bergeron, M., Blackburn, M.-È. et Gagnon, A (2021). *Violences sexuelles en milieu collégial. Résultats de l'enquête PIECES pour le Cégep de l'Outaouais*. Service d'intervention et de prévention des violences à caractère sexuel (SIPVACS), Cégep de l'Outaouais, 96 pages.

## Pour toutes questions relatives à ce rapport, veuillez consulter :

Dominique M-Lavoie, T.S, MSW, M.Sc., travailleuse sociale spécialisée en matière de violences à caractère sexuel, Service d'intervention et de prévention des violences à caractère sexuel (SIPVACS), Cégep de l'Outaouais

# Préambule

Les résultats divulgués dans le présent rapport sont issus de l'enquête intitulée **Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité (PIECES)**. Cette recherche a permis de dresser un portrait global des situations de violence sexuelle en milieu collégial au Québec. Elle a émergé d'un partenariat novateur entre l'organisme Boscoville, la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, la Fédération des cégeps et cinq institutions collégiales : le Collège Montmorency, le Cégep de Sainte-Foy, le Cégep de Jonquière, le Collège Ahuntsic et le Cégep de l'Outaouais.

Au total, **6 006 personnes travaillant ou étudiant dans les cinq cégeps partenaires, ont complété le questionnaire en ligne** à l'automne 2019. Les données ont été pondérées pour assurer une meilleure représentativité de l'échantillon. À l'instar de ce qui est recommandé par les Centers for Disease Control and Prevention (Basile et al., 2014), la définition retenue pour les violences sexuelles dans PIECES inclut leurs différentes formes. L'instrument de victimisation sexuelle utilisé distingue le harcèlement sexuel (comportements verbaux et non verbaux qui ne visent pas la coopération sexuelle, mais qui se traduisent par des attitudes insultantes, hostiles et dégradantes), les comportements sexuels non désirés (comportements verbaux et non verbaux à caractère sexuel, offensants, non désirés ou non réciproques, incluant la tentative de viol et l'agression sexuelle) et la coercition sexuelle (chantage en retour de considérations futures liées à l'emploi ou aux études).

Alors que le rapport global PIECES (Bergeron et al., 2020) présente les données pour l'ensemble des répondant.es<sup>1</sup> issu.es des cinq cégeps participants, les analyses qui font l'objet du présent rapport concernent spécifiquement l'échantillon du Cégep de l'Outaouais, soit les 927 personnes ayant répondu au questionnaire en ligne. Ce questionnaire comportait un tronç commun, soit un ensemble de questions qui s'adressaient aux participant.es des cinq cégeps, ainsi qu'une section complémentaire, personnalisée et développée spécialement pour les répondant.es du Cégep de l'Outaouais.

## Chercheuse principale

**Manon Bergeron, Ph.D.**

Professeure au Département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)

Titulaire de la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur

## Cochercheuses

**Marie-Ève Blackburn, Ph.D.**

Cotitulaire de la Chaire de recherche VISAJ, Cégep de Jonquière

**Dominique M-Lavoie, MSW, M.Sc.**

Travailleuse sociale spécialisée en violences à caractère sexuel, Cégep de l'Outaouais

**Caroline Paré, M.A.**

Psychologue, Cégep de Sainte-Foy

**Sophie Roy, M.A.**

Enseignante en science politique, Collège Ahuntsic

**Andrea Szabo, Ph.D.**

Enseignante en psychologie, Collège Montmorency

## Coordonnatrice du projet

**Audréanne Gagnon, B.A.**

Candidate à la maîtrise en sexologie (recherche-intervention) UQAM

## En collaboration avec

**Claudie Bourget, M.Sc.**

Travail social, agente de développement, Boscoville

**Caroline Apotheloz, Ph. D.**

(abd) criminologie, B.A psychologie Agente de développement

<sup>1</sup> Ce texte utilisera un langage inclusif, afin de donner une visibilité à toutes les personnes participantes, peu importe leur identité de genre.

# Table des matières

REMERCIEMENTS .....	ii
PRÉAMBULE .....	iii
SOMMAIRE .....	vi
LISTE DES TABLEAUX .....	xi
LISTE DES FIGURES .....	xii
<b>1. INTRODUCTION .....</b>	<b>13</b>
1.1 Historique et contextualisation du projet .....	14
1.2 Pertinence et retombées au Cégep de l'Outaouais .....	14
1.3 Structure du rapport .....	15
<b>2. MÉTHODOLOGIE .....</b>	<b>16</b>
2.1 Population visée .....	17
2.2 Procédure de recrutement et de collecte des données .....	17
2.3 Questionnaire en ligne .....	18
2.4 Analyses quantitatives et qualitatives réalisées .....	18
2.5 Limites méthodologiques .....	18
2.6 Profil des participant.es .....	19
<b>3. RÉSULTATS DU CÉGEP DE L'OUTAOUAIS .....</b>	<b>21</b>
<b>3.1 Prévalence, nature et conséquences .....</b>	<b>22</b>
Quelle est la prévalence des violences sexuelles au Cégep de l'Outaouais ? .....	22
Quelle est la nature des événements de violence sexuelle ? .....	24
Qui subit des événements de violence sexuelle ? .....	28
Qui commet les gestes de violence sexuelle ? .....	33
Dans quels contextes ont lieu les événements de violence sexuelle ? .....	36
Quelles sont les répercussions des événements de violence sexuelle ? .....	38
Qu'en est-il de la victimisation sexuelle à l'extérieur du milieu collégial ? .....	39
<b>3.2 Dévoilement et dénonciation .....</b>	<b>41</b>
À qui les personnes victimes se confient-elles ? .....	41
Les personnes victimes dénoncent-elles les événements subis auprès des instances du Cégep ? .....	42
Quelles mesures pourraient faciliter la dénonciation des violences sexuelles au Cégep ? .....	44

<b>3.3 Connaissance et utilisation des ressources disponibles</b> .....	<b>48</b>
Les ressources et services disponibles sont-ils connus ? .....	48
Quels sont les défis liés à l'accès et à l'utilisation des services offerts ? .....	49
<b>3.4 Personnes confidentes et intervention des témoins</b> .....	<b>51</b>
Quelle est l'importance des personnes témoins et confidentes? .....	51
Quelle est la nature des événements dont les personnes sont témoins ? .....	52
Est-ce que les témoins interviennent ? .....	53
Quelles sont la nature de l'intervention et les motivations des témoins ? .....	54
De quelles façons interviennent les témoins ? .....	54
Pour quelles raisons interviennent les témoins ? .....	55
Pour quelles raisons les témoins n'interviennent-ils.elles pas ? .....	56
<b>3.5 Consentement sexuel</b> .....	<b>57</b>
Quelles sont les attitudes par rapport au consentement sexuel ? .....	57
<b>3.6 Sentiment de sécurité</b> .....	<b>61</b>
Quel est le sentiment de sécurité sur les lieux du Cégep de l'Outaouais ? .....	61
Qui est le plus susceptible de se sentir peu ou pas en sécurité et dans quels espaces ? .....	63
Quels sont les éléments explicatifs entourant un plus faible sentiment de sécurité ? .....	69
<b>3.7 Mobilisation face à l'enjeu des violences sexuelles</b> .....	<b>71</b>
Les membres de la communauté collégiale sont-ils.elles préoccupé.es par l'enjeu des violences sexuelles? .....	71
Croient-ils.elles pouvoir jouer un rôle dans la lutte contre les violences sexuelles ? .....	73

<b>4. DISCUSSION ET IMPLICATIONS</b> .....	<b>74</b>
<b>4.1 Faits saillants et constats clés</b> .....	<b>75</b>
Ampleur de la problématique .....	75
Nature et impact des violences sexuelles en milieu collégial .....	78
Réponse institutionnelle .....	81
<b>4.2 Recommandations</b> .....	<b>88</b>
Information et promotion entourant les services .....	88
Sensibilisation, prévention et développement des connaissances .....	89
Accompagnement des personnes et traitement des plaintes .....	90
Sécurité des personnes .....	91
Leadership institutionnel .....	91

<b>CONCLUSION</b> .....	<b>92</b>
-------------------------	-----------

<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>94</b>
----------------------------	-----------

# Sommaire

## Contexte

Le Cégep de l'Outaouais est l'une des cinq institutions collégiales à avoir participé à la recherche du **Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité** (PIECES) mené par la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur.

Ce rapport présente les résultats de l'enquête PIECES pour le Cégep de l'Outaouais. Dans la perspective de mieux saisir l'étendue, la nature et la portée de la problématique, il dresse **un portrait des enjeux relatifs aux violences à caractère sexuel au sein du milieu collégial** (VSMC), particulièrement en ce qui a trait aux événements subis par des personnes travaillant ou étudiant au Cégep et commis par des personnes affiliées à l'institution.

Les constats et les recommandations qui en découlent permettront d'améliorer les mesures, les activités et les services offerts à la communauté collégiale en matière d'intervention et de prévention des violences à caractère sexuel (VACS). Ils pourront également être utilisés dans le cadre de la révision quinquennale de la *Politique institutionnelle de prévention des VACS* de même que pour évaluer la progression de l'institution dans la consolidation d'une culture de consentement et la promotion de relations saines et respectueuses entre les membres de la communauté collégiale. Ces objectifs sont en concordance avec le *Plan stratégique du Cégep de l'Outaouais 2019-2024* et le *Plan d'aide à l'apprentissage et à la réussite (PAAR)* (Cégep de l'Outaouais, 2019b). Enfin, les recommandations émises présentent un intéressant **potentiel de transférabilité** à d'autres milieux collégiaux du Québec.

## Méthodologie

Un total de **927 personnes travaillant ou étudiant au Cégep de l'Outaouais** ont participé à l'enquête en complétant un questionnaire en ligne à l'automne 2019. Les données issues de ces questionnaires ont été pondérées afin d'en assurer une meilleure représentativité au regard de l'ensemble de la communauté collégiale.

Dans le cadre de l'enquête PIECES, la définition utilisée pour les violences sexuelles distingue le **harcèlement sexuel** (comportements verbaux et non verbaux qui ne visent pas la coopération sexuelle, mais qui se traduisent par des attitudes insultantes, hostiles et dégradantes), les **comportements sexuels non désirés** (comportements verbaux et non verbaux à caractère sexuel, offensants, non désirés ou non réciproques, incluant la tentative de viol et l'agression sexuelle) et la **coercition sexuelle** (chantage en retour de considérations futures reliées à l'emploi ou aux études).

## Faits saillants et constats clés

Les résultats de l'enquête PIECES au Cégep de l'Outaouais mettent en lumière divers paramètres entourant la victimisation ; les défis liés à la dénonciation, à l'accès aux services et au sentiment de sécurité sur les campus ; l'adhésion à des attitudes variées concernant le consentement sexuel ; et, enfin, le potentiel de mobilisation des personnes confidentes et des témoins, de même que celui de l'ensemble de la communauté collégiale.

**Trois principaux constats** peuvent être dégagés de ces résultats. Ceux-ci renvoient respectivement à 1) l'ampleur de la problématique, 2) la nature et l'impact des VSMC, ainsi que 3) à la réponse institutionnelle face à cet enjeu. Ces constats clés s'appuient sur des faits saillants, eux-mêmes basés sur les données de l'étude.

## Ampleur de la problématique



Les VSMC touchent un grand nombre d'étudiant.es, d'enseignant.es ainsi que les autres groupes d'employé.es (personnel professionnel, personnel de soutien, personnel cadre et hors cadre et personnel hors convention). Plus du tiers (36,6 %) des répondant.es ont rapporté au moins une forme de victimisation sexuelle commise par une autre personne affiliée au Cégep depuis leur arrivée dans cette institution. **Près de 1 personne sur 3 (29,5 %) a vécu au moins une forme de VSMC au cours des 12 mois précédant l'enquête.**



**Près de 1 personne victime sur 3 a vécu au moins deux formes différentes de violence sexuelle, soit, le plus souvent, du harcèlement sexuel et des comportements sexuels non désirés.**



**Près de 1 personne sur 5 se sent peu ou pas en sécurité dans au moins 3 lieux au Cégep. Les espaces les plus fréquemment nommés sont les boisés et les sentiers, les stationnements et les débarcadères d'autobus, les vestiaires sportifs et les sous-sol.**

**49,6 %**

**Près de la moitié des personnes ayant subi une forme de VSMC n'ont jamais dévoilé la situation à quiconque.**



### FAITS SAILLANTS

- Les cas sont nombreux et répétitifs
- Les personnes victimes dévoilent et dénoncent peu les événements subis
- Les événements se déroulent principalement sur les campus, dans des contextes directement liés aux études ou au travail
- Une proportion importante des membres de la communauté collégiale affirme se sentir peu ou pas en sécurité sur les campus du Cégep

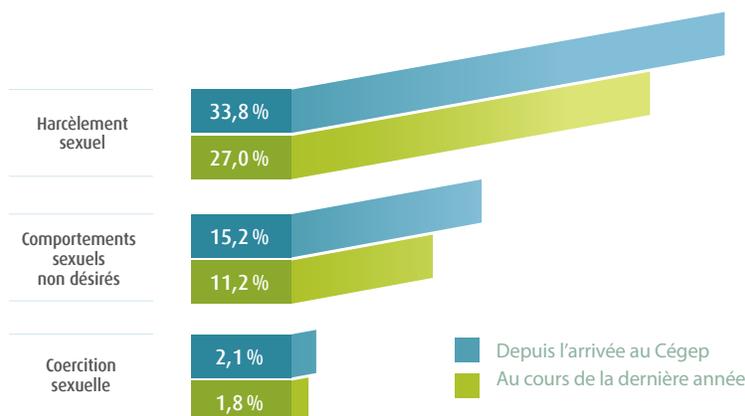


### CONSTAT CLÉ

**La prévalence des VSMC est élevée sur les campus du Cégep de l'Outaouais. Cela demeure un enjeu silencieux (peu de dévoilements, encore moins de signalements et de plaintes) pouvant contribuer à miner le climat et le sentiment de sécurité des membres de la communauté collégiale.**

## Nature et impact des VACS en milieu collégial

Participant.es ayant rapporté avoir subi ces **VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL** de la part d'une autre personne affiliée au Cégep



Plus de 1 personne sur 4 déclare avoir subi au moins une situation de harcèlement sexuel au cours des 12 mois précédant l'enquête.



30 événements de coercition sexuelle ont été identifiés par les répondant.es comme ayant eu cours dans les 12 mois précédant l'enquête.



Près de 1 personne victime sur 2 (48 %) rapporte au moins une conséquence susceptible d'entraver son fonctionnement dans différentes sphères, soit la réussite scolaire ou sportive, la vie professionnelle, la vie personnelle et sociale, la santé physique ou psychologique. Il est d'autant plus inquiétant d'observer que **près de 1 personne victime sur 6 (16,2%) a éprouvé des difficultés à poursuivre ses activités au Cégep, soit dans ses études, son sport ou son travail.**



### FAITS SAILLANTS

- Le harcèlement sexuel représente la principale forme de VSMC
- Les événements de comportements sexuels non désirés et de coercition sexuelle sont également préoccupants
- Les conséquences des VSMC sont réelles, concrètes et importantes



### CONSTAT CLÉ

Le harcèlement sexuel est la forme de VSMC qui se vit au quotidien, qui a des conséquences négatives pour plusieurs et qui nuit au climat de travail et d'études. La banalisation et la minimisation des VACS sont susceptibles d'entraver l'accès aux services pour les victimes, la dénonciation des événements, l'intervention active des témoins et la qualité de l'accueil d'un dévoilement par une personne confidente.

## Réponse institutionnelle



Plus de la moitié des personnes ayant participé à l'enquête ne connaissent pas l'existence du Service d'intervention et de prévention des violences à caractère sexuel (SIPVACS) du Cégep.



93,1 % des étudiant.es, 88,1 % des enseignant.es et 95,5 % des autres employé.es n'ont jamais signalé ou dénoncé les événements subis.



des répondant.es ont reçu une confiance concernant une situation de violence sexuelle subie par autre une personne fréquentant le Cégep



ont été témoins d'un événement de VSMC

Par leur présence ou leur réaction, ces personnes ont l'opportunité d'agir pour la sécurité et le bien-être des personnes touchées.

### Tous les groupes sont concernés !

Personnes rapportant avoir subi au moins une **VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL** de la part d'une personne affiliée au milieu collégial depuis l'arrivée au Cégep.

Étudiant.es	40,5 %
Enseignant.es	46,8 %
Autres employé.es	38,5 %
Femmes	44,1 %
Personnes appartenant aux minorités de genre	30,0 %
Hommes	26,4 %
Personnes appartenant aux minorités sexuelles	47,6 %
Autochtones	35,7 %
Personnes s'identifiant aux minorités visibles	34,5 %



**78,0 %**

se disent préoccupé.es / mobilisé.es face à l'enjeu des VACS

**74,3 %**

croient pouvoir jouer un rôle pour prévenir et lutter contre les VACS



### FAITS SAILLANTS

- Les VSMC concernent tout le monde. La réponse institutionnelle doit être inclusive et adaptée
- Les membres de la communauté collégiale connaissent peu et utilisent peu les services et les recours disponibles
- La communauté collégiale présente un potentiel de mobilisation dans la lutte contre les VSMC



### CONSTAT CLÉ

L'institution peut notamment miser sur la **mobilisation du milieu collégial** afin de répondre aux **multiples défis** qui découlent, entre autres, de la **diversité des caractéristiques et des besoins** des personnes concernées en matière: a) de promotion et de communication entourant les ressources et services existants; b) d'offre et d'accès aux services et recours disponibles ; c) de mesures liées au sentiment de sécurité des individus ; ainsi qu'en matière d) de sensibilisation, de développement des connaissances auprès des membres de la communauté collégiale.

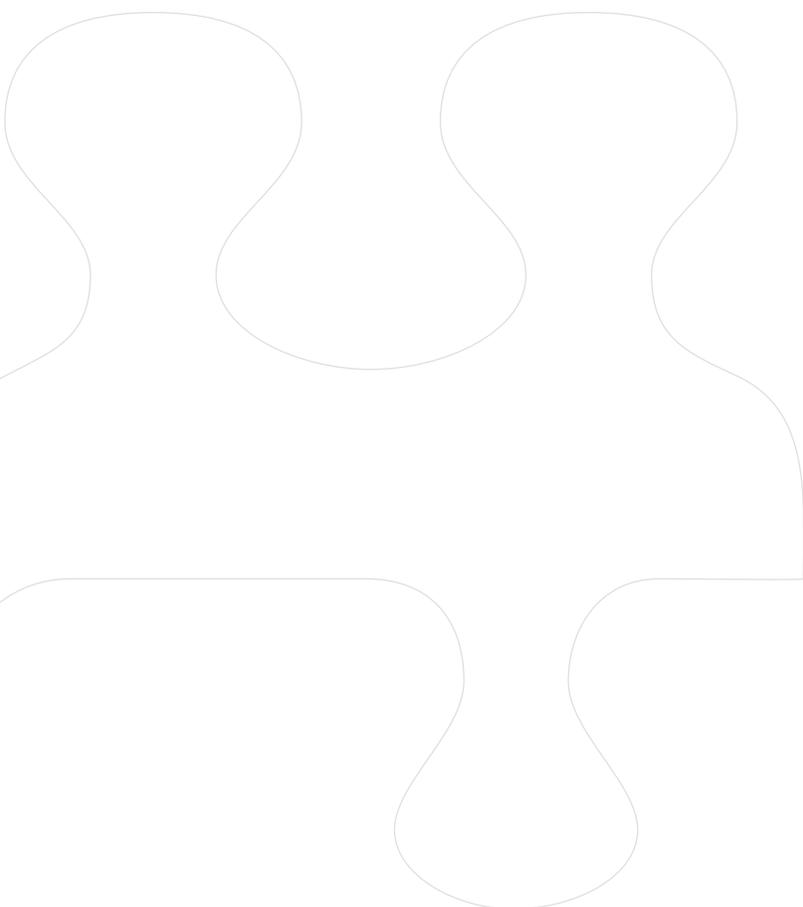
# Recommandations

Ces constats et faits saillants issus de la recherche ont des implications concrètes pour le Cégep de l'Outaouais. Des efforts soutenus doivent être mis en œuvre afin que les services d'information et d'accompagnement, de même que les recours en matière de signalement et de plaintes soient **connus, facilement accessibles et adaptés** à la diversité des besoins. Enfin, ces services et recours doivent inspirer confiance aux membres de la communauté collégiale, notamment en ce qui a trait aux enjeux de **confidentialité**.

Le déploiement d'activités de sensibilisation et de formation peut contribuer à la prévention de comportements de VSMC ainsi qu'à la mobilisation des membres de la communauté collégiale. Pour ce faire, les activités doivent être ciblées de façon stratégique, insister sur le continuum des VACS, proposer des solutions ou pistes d'actions concrètes (pour les témoins et les personnes confidentes, notamment) et adopter une **approche proactive, bienveillante et constructive** susceptible de favoriser l'introspection et le changement.

L'instauration de mesures et de **dispositifs en matière de sécurité** sur les campus pourra également contribuer à ce que tous.tes évoluent dans un environnement perçu comme sécuritaire et propice à l'étude et au travail.

Enfin, pour que les changements souhaités se concrétisent, percolent à travers l'institution et perdurent, il apparaît essentiel que la haute direction du Cégep de l'Outaouais maintienne ses efforts de manière à ce que sa **politique de tolérance zéro** et son engagement dans la lutte contre les VACS soient incarnés et promus par l'ensemble des instances et des représentant.es de l'institution. En **demeurant mobilisé face à cette problématique**, le Cégep de l'Outaouais pourra continuer à **faire rayonner son leadership** en matière de consolidation d'une culture de consentement fondée sur des relations saines et respectueuses entre les membres de la communauté collégiale.



# Liste des tableaux

## Tableau 1

Fréquences des caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon (sans pondération et avec pondération)

## Tableau 2

Cooccurrence des violences sexuelles en milieu collégial (VSMC), depuis l'arrivée au Cégep

## Tableau 3

Proportion des répondant.es ayant rapporté avoir subi les gestes de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC) suivants de la part d'une autre personne affiliée au Cégep depuis leur arrivée au Cégep de l'Outaouais

## Tableau 4

Proportion des participant.es ayant rapporté des événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC), selon le statut collégial

## Tableau 5

Proportion des participant.es ayant rapporté des événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC), selon le genre

## Tableau 6

Proportion des participant.es ayant rapporté des événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC), selon l'orientation sexuelle

## Tableau 7

Proportion des participant.es ayant rapporté des événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC) selon l'appartenance à une minorité visible et l'auto-identification comme Autochtone

## Tableau 8

Proportion des étudiant.es ayant rapporté des événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC) depuis leur arrivée au Cégep, selon certaines caractéristiques scolaires et démographiques

## Tableau 9

Chez les étudiant.es ayant rapporté avoir subi des événements violence sexuelle en milieu collégial (VSMC) depuis leur arrivée au Cégep, les gestes rapportés ont été commis au moins une fois par...

## Tableau 10

Chez les membres du personnel (enseignant et non-enseignant) ayant rapporté avoir subi des événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC) depuis leur arrivée au cégep, les gestes rapportés ont été commis au moins une fois par...

## Tableau 11

Fréquences d'énonciation des contextes dans lesquels ont eu lieu les événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC) vécus depuis l'arrivée au Cégep, selon le statut

## Tableau 12

Conséquences ressenties à la suite des événements de violence sexuelle en milieu collégial vécus (VSMC) depuis l'arrivée au cégep

## Tableau 13

Fréquences d'énonciation des raisons expliquant l'absence de signalement ou de dénonciation des événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC), selon le statut collégial

## Tableau 14

Proportion des participant.es connaissant les ressources liées à la prévention des violences à caractère sexuel au Cégep de l'Outaouais, selon leur statut collégial

## Tableau 15

Proportion de répondant.es ayant indiqué qu'ils.elles auraient des hésitations à consulter le SIPVACS en lien avec un événement de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC), selon le genre et le statut collégial

## Tableau 16

Fréquences des énoncés reflétant les attitudes à l'égard du consentement sexuel pour l'ensemble des répondant.es

## Tableau 17

Fréquences des énoncés reflétant les attitudes à l'égard du consentement sexuel, selon le genre

## Tableau 18

Fréquence du sentiment de sécurité dans les différents lieux du Cégep de l'Outaouais, selon le campus d'appartenance

## Tableau 19

Fréquence du sentiment de sécurité dans les différents lieux du Cégep de l'Outaouais, selon le genre

## Tableau 20

Fréquence du sentiment de sécurité dans les différents lieux du Cégep de l'Outaouais, selon le statut collégial

## Tableau 21

Proportion des répondant.es en fonction de leur sentiment par rapport à l'enjeu des violences sexuelles, selon le genre et le statut collégial

## Tableau 22

Proportion des répondant.es en fonction de leur croyance de pouvoir jouer un rôle dans la prévention et la lutte contre les violences sexuelles, selon le genre et le statut collégial

# Liste des figures

## Figure 1

Proportion de participant.es ayant rapporté au moins un événement de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC), selon la forme et la période de référence

## Figure 2

Fréquences des gestes de coercition sexuelle rapportés par les participant.es, depuis l'arrivée au Cégep et depuis les 12 derniers mois

## Figure 3

Proportion des participant.es ayant rapporté avoir subi une agression sexuelle par une personne non-affiliée à la communauté collégiale, selon l'âge au moment de l'événement

## Figure 4

Fréquences de dévoilement des événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC) vécus depuis l'arrivée au Cégep et ses destinataires

## Figure 5

Fréquences du signalement ou de la dénonciation (avec ou sans dépôt de plainte) des événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC) aux instances ou ressources du Cégep, selon le statut collégial

## Figure 6

Proportion des personnes ayant été témoins ou confidentes d'événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC) depuis leur arrivée au Cégep, selon le statut collégial

## Figure 7

Fréquences d'énonciation des événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC) dont les répondant.es ont été témoins

## Figure 8

Fréquences d'intervention des témoins face aux événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC)

## Figure 9

Fréquences d'énonciation des stratégies ou approches utilisées par les témoins pour intervenir face à des événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC)

## Figure 10

Fréquences d'énonciation des raisons justifiant l'intervention des témoins d'événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC)

## Figure 11

Fréquences d'énonciation des raisons de non-intervention des témoins de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC)

## Figure 12

Proportion des répondant.es rapportant se sentir peu ou pas en sécurité au Cégep, selon le nombre de lieux

## Figure 13

Proportion des répondant.es ayant indiqué se sentir peu ou pas en sécurité dans différents lieux du Cégep de l'Outaouais, tous les campus confondus

The background features a gradient from light teal at the top to a darker green at the bottom. Overlaid on this are several large, semi-transparent, organic shapes in various shades of teal and green. A large, white, outlined number '1' is centered in the upper half of the page.

1

# Introduction

## 1.1 Historique et contextualisation du projet

Dans la foulée du mouvement #MoiAussi et quelques mois après la parution d'un rapport de recherche sur les violences sexuelles en milieu universitaire (Bergeron et al., 2016), la *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur* (Éditeur officiel du Québec, 2017) a été adoptée, en décembre 2017, par l'Assemblée nationale du Québec. Cette disposition législative exige de l'ensemble des Cégeps et des universités de la province qu'ils/elles se dotent d'une politique et de mesures concrètes pour prévenir les violences à caractère sexuel (VACS) et pour offrir des services aux personnes concernées au sein de leur établissement.

Des comités de travail ont été créés au regard des quatre axes de la *Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur 2017-2022* proposée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). Les axes de cette directive ministérielle sont : 1) Sensibilisation, prévention et développement des connaissances, 2) Traitement des dévoilements et des plaintes, 3) Accompagnement des personnes, 4) Sécurité des personnes (Québec, 2017).

Regroupant divers.es représentant.es de la communauté collégiale, chaque comité de travail s'est attelé à une démarche en trois volets : a) dresser un état des lieux des pratiques actuelles et des besoins identifiés au sein de l'établissement en matière de VACS, b) identifier les pratiques prometteuses et innovantes au sein d'autres établissements postsecondaires et dans la littérature disponible, et c) formuler des recommandations relatives aux orientations et mesures à intégrer à la politique institutionnelle de prévention des VACS et au plan d'action à mettre en œuvre au sein de la communauté collégiale. Cette démarche a été suivie, en février 2019, par l'adoption de la *Politique de prévention des violences à caractère sexuel* du Cégep de l'Outaouais (Cégep de l'Outaouais, 2019a) et par son lancement officiel, ainsi que celui du *Service d'intervention et de prévention des violences à caractère sexuel* (SIPVACS), en septembre 2019.

## 1.2 Pertinence et retombées au Cégep de l'Outaouais

Comme mentionné, plusieurs recommandations émanant des travaux des comités précités ont été inscrites au *Plan d'action en matière de prévention des violences à caractère sexuel* du Cégep. Parmi elles, figurait l'« enquête sur la problématique et sur l'ampleur de la situation dans le milieu », à partir d'une collecte de données auprès des membres de la communauté collégiale (Cégep de l'Outaouais, 2018, p.2). L'intérêt et la pertinence d'une telle démarche résidaient en le fait d'obtenir un portrait spécifique des enjeux des VACS au Cégep de l'Outaouais permettant de mieux en saisir l'étendue, la nature et la portée et d'orienter les mesures, activités et services offerts à la communauté collégiale en conséquence. C'est dans ce contexte qu'est apparue l'occasion de participer à l'enquête PIECES et que l'intervenante responsable du SIPVACS s'est jointe à l'équipe de recherche.

Les résultats du présent rapport pourront également être utilisés dans le cadre de la révision de la *Politique institutionnelle de prévention des VACS*, comme cela est prévu dans la Loi 22.1. Enfin, cet état des

lieux pourra permettre d'évaluer la progression de l'institution dans la consolidation d'une culture de consentement et dans la promotion de relations saines et de rapports respectueux entre les membres de la communauté collégiale.

La participation à ce projet et ses retombées s'inscrivent également en concordance avec les valeurs énoncées dans le *Plan stratégique du Cégep de l'Outaouais 2019-2024* et avec plusieurs objectifs du *Plan d'aide à l'apprentissage et à la réussite* (PAAR) (Cégep de l'Outaouais, 2019b). En effet, les données et les recommandations exposées dans le présent rapport mèneront à des actions et améliorations concrètes dans la mise en œuvre des activités de formation et de sensibilisation en matière de VACS, dans l'offre de services d'accompagnement et dans les mesures en lien avec la sécurité de nos campus. Ces différentes démarches contribueront ainsi à :

- mieux reconnaître et répondre à la diversité des besoins des membres de la communauté collégiale (objectif 3 du PAAR) ;
- développer une santé mentale et physique optimale et du savoir-vivre ensemble (piste d'intervention, objectif 5 du PAAR) ;
- responsabiliser les membres par rapport au climat de travail et d'apprentissage à travers, notamment, la promotion de relations saines imprégnées de respect et de collaboration et à travers la sensibilisation à la civilité (objectif 6 du PAAR) ; et enfin,
- intervenir diligemment et résolument afin de prévenir et de désamorcer des conflits ou des tensions au sein de la communauté collégiale (objectif 7 du PAAR).

Finalement, les efforts mis en œuvre au Cégep de l'Outaouais en ce qui a trait à la prévention des VACS, incluant son engagement dans le cadre du *Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité* (PIECES), contribuent au positionnement de l'institution et à son rayonnement en tant que l'une des cheffes de file en la matière dans les milieux collégiaux à travers le Québec.

## 1.3 Structure du rapport

Le présent rapport se décline en trois principaux chapitres. Un sommaire des éléments caractéristiques de la méthodologie employée est d'abord dépeint. Ensuite, les données issues des questionnaires complétés par les participant.es du Cégep de l'Outaouais sont présentées sous sept sections de résultats : 1) Prévalence, nature et conséquences, 2) Dévoilement et dénonciation, 3) Connaissance et recours aux ressources disponibles, 4) Personnes confidentes et intervention des témoins, 5) Consentement sexuel, 6) Sentiment de sécurité, et 7) Mobilisation face à l'enjeu des violences sexuelles. Chaque section est structurée sous la forme de questions-réponses de façon à en faciliter la lecture. Le dernier chapitre présente la discussion et les implications relatives aux résultats obtenus. Il fait état, d'une part, des faits saillants et des constats clés de la recherche et, d'autre part, d'une série de recommandations reposant sur les données de l'étude et organisées au regard des différents axes d'intervention et de prévention des violences à caractère sexuel en milieu collégial.

# 2

## Méthodologie

Pour des informations complètes sur le projet, sa méthodologie et les considérations éthiques, veuillez vous référer au rapport principal du projet: Bergeron, M., Gagnon, A., Blackburn, M.-È., M-Lavoie, D., Paré, C., Roy, S., Szabo, A., et Bourget, C. (2020). *Rapport de recherche de l'enquête PIECES : Violences sexuelles en milieu collégial au Québec*. Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, Université du Québec à Montréal, Montréal, Québec.

## 2.1 Population visée

La population visée par l'enquête générale inclut les communautés collégiales de cinq établissements collégiaux au Québec (le Cégep de Jonquière, le Cégep de l'Outaouais, le Cégep de Sainte-Foy, le Collège Ahuntsic et le Collège Montmorency). Ces communautés collégiales comprennent les étudiant.es, les enseignant.es, les cadres et les employé.es de tous les groupes. Le seul critère d'inclusion pour participer au sondage était de travailler ou d'étudier au sein de l'un des cinq établissements cités au moment de la collecte des données. Le présent rapport porte exclusivement sur la population du Cégep de l'Outaouais.

## 2.2 Procédure de recrutement et de collecte des données

La collecte des données s'est déroulée au cours du mois de novembre 2019. Un ensemble de stratégies ont été déployées pour favoriser la participation du plus grand nombre au Cégep de l'Outaouais. Une vidéo promotionnelle a été diffusée sur le portail Omnivox et sur les pages Facebook et Instagram du Cégep. Un appel à participation (incluant un lien vers le questionnaire en ligne) a été publié sur ces mêmes plateformes et des rappels ont été faits au fil des semaines suivantes. Des appels à participation ont été diffusés sur les écrans des différents campus et des affiches (incluant un code QR menant au questionnaire) ont été apposées dans des lieux stratégiques.

En sus, un message MIO (incluant un lien vers le questionnaire) a été transmis à l'ensemble des étudiant.es et un courriel a été acheminé à l'ensemble des membres du personnel. Quelques semaines plus tard, un courriel de rappel a été envoyé aux cadres, puis aux professionnel.les, aux membres du personnel de soutien et aux enseignant.es par le biais de leur syndicat respectif.

Des signets promotionnels (incluant le code QR ainsi que les coordonnées du Service d'intervention et de prévention des violences à caractère sexuel) ont été remis dans le cadre d'une tournée des classes (61 classes au total) et ont été distribués dans les espaces communs sur les trois campus. Des rappels ont aussi été faits par le personnel enseignant en classe et, dans certains cas, par message MIO.

Des membres de l'équipe de recherche ont accordé des entrevues aux médias et un communiqué de presse a été diffusé lors du lancement du questionnaire. Finalement, des enregistrements d'émissions de radio portant sur les VSMC et le projet de recherche en cours ont eu lieu.

## 2.3 Questionnaire en ligne

L'approche méthodologique de cette recherche est principalement quantitative. La collecte des données s'est effectuée à l'aide d'un questionnaire en ligne composé de questions à choix multiples. Quelques questions proposaient des champs ouverts, textuels, afin que les participant.es puissent fournir des éléments de réponse complémentaires et personnalisés.

Le questionnaire utilisé dans le cadre de cette recherche est inspiré de celui développé pour l'enquête ESSIMU (Bergeron et al., 2016), une étude analogue menée en milieu universitaire. L'équipe de chercheurs de PIECES a consenti un important travail d'adaptation de ce questionnaire pour le milieu collégial, notamment dans l'ajustement des choix de réponses à la réalité des cégeps. Certaines sections ont également été retirées et d'autres ajoutées en fonction des objectifs ciblés par le projet.

Le questionnaire PIECES comporte neuf sections communes, en plus d'une section personnalisée pour chacun des cégeps participants. En ce qui a trait au Cégep de l'Outaouais, la section personnalisée était composée de questions complémentaires portant sur les témoins et leur intervention, la connaissance des ressources et des services offerts au Cégep, les défis liés à leur accès et à leur utilisation, les mesures pouvant faciliter la dénonciation des VSMC, le sentiment de sécurité ressenti dans les divers lieux du Cégep ainsi que sur le potentiel de mobilisation des membres de la communauté collégiale au regard de l'enjeu des violences sexuelles.

## 2.4 Analyses statistiques effectuées

Des analyses bivariées ont été menées pour distinguer les groupes selon différentes variables (ex. statut collégial, genre, etc.). Plus spécifiquement, des tests de Chi-deux ont permis de traiter les différences significatives pour les mesures catégorielles. En complément, des tests de comparaisons multiples ont été réalisés pour les variables catégorielles à plus de deux groupes. Des tests de t pour échantillons indépendants et des analyses de variance (anovas) ont permis d'obtenir les différences de moyennes entre les groupes. Des comparaisons multiples post-hoc ont complété les analyses de variance. Les réponses ouvertes transmises par les participant.es ont été traitées par analyse de contenu thématique (Paillé et Mucchielli, 2012). Ce type d'analyse a permis de regrouper par thèmes les propos rédigés par les participant.es.

## 2.5 Limites méthodologiques

Toutes les études comportent des limites méthodologiques et PIECES ne fait pas exception. La principale limite concerne la représentativité de l'échantillon. La taille limitée de l'échantillon propre au Cégep de l'Outaouais ( $n = 927$ ) et la méthode d'échantillonnage, non probabiliste, de convenance, ne permettent pas à PIECES d'inférer ses résultats à l'ensemble de la population collégiale du Québec. Or, puisque l'échantillon a pu être pondéré (voir section 2.5 du rapport principal), il est tout de même possible de dégager un portrait assez près de la réalité propre au Cégep de l'Outaouais. Rappelons que les échantillons de convenance sont parmi les échantillons les plus utilisés et sont même considérés comme étant la norme dans plusieurs disciplines<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> En psychologie du développement, par exemple, 92,5 % des études publiées dans des revues scientifiques entre 2007 et 2011 étaient basées sur des échantillons de convenance, contre 5,5 % des études qui s'appuyaient sur un échantillon probabiliste (Jager et al., 2017).

Un biais d'autosélection a pu entrer en ligne de compte durant la collecte de données, c'est-à-dire que les personnes les plus intéressées ou touchées par le sujet de l'étude auraient répondu en plus grand nombre. Cette limite a toutefois pu être atténuée par la pondération. En effet, la pondération des données a permis un ajustement afin d'assurer une meilleure représentativité de chacun des groupes à l'étude. Dans les recherches, il est normal de retrouver une différence entre l'échantillon et la population réelle, notamment en ce qui a trait à la surreprésentation des femmes qui est traditionnellement constatée (Tremblay, 1991), comme c'est le cas pour PIECES. La pondération a pu corriger cet effet, notamment en accordant plus de poids aux hommes et aux personnes issues de minorités de genre dans la plupart des groupes. L'échantillon a donc été pondéré par genre, par programme d'études (étudiant.es) et par type d'emploi (employé.es)<sup>3</sup>. Les répartitions pondérées et non pondérées de l'échantillon sont présentées à la section suivante. Évidemment, une limite à la pondération aurait pu être d'omettre une variable clé lors de celle-ci, par exemple l'âge des étudiant.es ou l'ancienneté des employé.es. Ces données n'étaient pas fournies par les instances de chacun des cégeps participant à PIECES et auraient ajouté une complexité non négligeable à la pondération créée. Le taux de réponse pour le Cégep de l'Outaouais toutes catégories de participant.es confondues est de 16,0 % (15,8 % pour les étudiant.es et 17,4 % pour des membres du personnel). Compte tenu de ce bon taux de réponse et de la pondération des données, les résultats peuvent être interprétés avec confiance pour refléter la situation de l'ensemble de la communauté du Cégep de l'Outaouais.

Enfin, la collecte des données s'est effectuée en novembre 2019, alors que des activités de sensibilisation et de formation en lien avec la violence à caractère sexuel et les ressources disponibles à l'interne venaient d'être mises en œuvre au Cégep de l'Outaouais. Dès lors, certains résultats peuvent avoir été influencés par la participation aux activités ou par l'exposition aux contenus diffusés, notamment en ce qui a trait aux attitudes envers le consentement sexuel, la connaissance des ressources disponibles, la compréhension du continuum des violences sexuelles, et le rôle de témoin de violences à caractère sexuel.

## 2.6 Profil des participant.es

Le **tableau 1** présente le profil sociodémographique de l'échantillon final pondéré et non pondéré des participant.es du Cégep de l'Outaouais (n = 927).

<sup>3</sup> Une seule strate sur 28 est affectée par un facteur de pondération de plus de 4 (4,17). Ce qui représente 6 individus sur 920 participant.es. Aucune strate n'a de coefficient de pondération inférieur à 0,25.

Tableau 1

Fréquences des caractéristiques sociodémographiques de l'échantillon	Sans pondération		Avec pondération	
	n	%	n	%
→ Statut collégial actuel	927		927	
Étudiant-Formation préuniversitaire	373	40,2	343	37,0
Étudiant-Formation technique	352	38,0	360	38,8
Étudiant-Tremplin DEC, formation continue, autre étudiant	62	6,7	96	10,3
Enseignant	59	6,4	76	8,2
Autre Employé	81	8,7	53	5,7
→ Âge	925		925	
17 ans et moins	212	22,9	200	21,6
18 à 25 ans	515	55,7	524	56,7
26 à 35 ans	62	6,7	65	7,1
36 à 45 ans	73	7,9	73	7,9
46 à 55 ans	37	4,0	35	3,7
56 ans et plus	26	2,8	28	3,0
→ Genre	927		927	
Femme	682	73,6	528	57,0
Homme	238	25,7	391	42,2
Minorités de genre <sup>4</sup>	15	1,6	20	2,1
→ Orientation sexuelle	908		904	
Hétérosexuelle	728	78,5	738	81,6
Minorités sexuelles <sup>5</sup>	153	16,5	145	16,0
Incertaine/en questionnement	27	2,9	21	2,3
→ Minorités visibles <sup>6</sup>	913		927	
Oui	131	14,1	142	15,6
Non	782	84,4	767	84,4
→ Identification en tant qu'autochtone	914		915	
Oui	40	4,4	42	4,6
Non	874	95,6	873	95,4
→ Statut étudiant	785		795	
Régulier	768	97,8	778	97,8
International	17	2,2	17	2,2
→ Membre d'une équipe sportive collégiale officielle à titre d'athlète	785		798	
Oui	42	5,4	45	5,7
Non	743	94,6	750	94,3
→ Membre d'un groupe d'activités socioculturelles au Cégep	785		798	
Oui	51	6,5	49	6,2
Non	734	93,3	746	93,8
→ Trouble, difficulté ou handicap ayant impact sur la vie quotidienne	781		792	
Oui	201	25,5	201	25,3
Non	488	62,0	514	64,9
Incertitude	92	11,7	77	9,8

<sup>4</sup> Dans le cadre de cette étude, l'expression « minorités de genre » réfère aux participant.es n'ayant pas répondu être un homme ou une femme s'identifiant au genre qui leur a été attribué à la naissance. Sont notamment incluses dans cette expression les personnes trans et les personnes non binaires. Pour les trois expressions « minorités de genre », « minorités sexuelles » et « minorités visibles », le terme « minorité » ne renvoie pas aux propriétés quantitatives de minorité/majorité, mais plutôt au processus de minorisation, c'est-à-dire aux rapports de pouvoir qui traversent l'expérience des groupes dits minorisés (Saillant, 2018).

<sup>5</sup> Dans le cadre de cette étude, l'expression « minorités sexuelles » réfère aux participant.es ayant répondu être homosexuel.les, gais, lesbiennes, bisexuel.les, bi-spirituel.les, queer, pansexuel.les, allosexuel.les ou asexuel.les, ou qui ont sélectionné l'option de réponse « Autre » à la question de l'orientation sexuelle.

<sup>6</sup> Les minorités visibles sont les personnes, autres que les Autochtones, qui ne s'identifient pas ou ne sont pas perçues comme blanches. Bien que le terme personne racisée ou racialisée est le terme plus couramment utilisé pour rendre compte du fait que la « race » est une idée socialement construite et qu'elle peut servir à exclure, discriminer ou hiérarchiser (Pierre, 2017), le questionnaire permettait peu de place pour expliquer cette notion et il a été jugé que le terme « minorité visible » serait compris par un plus grand nombre de répondant.es.

# 3

## Résultats du Cégep de l'Outaouais

Ce chapitre présente des résultats relatifs aux enjeux de violence sexuelle<sup>7</sup> en milieu collégial (VSMC) tels que rapportés par les membres de la communauté du Cégep de l'Outaouais. Ces résultats ont été regroupés en sept sections : 1) Prévalence, nature et conséquences, 2) Dévoilement et dénonciation, 3) Connaissance et recours aux ressources disponibles, 4) Personnes confidentes et intervention des témoins, 5) Consentement sexuel, 6) Sentiment de sécurité, et 7) Mobilisation envers l'enjeu des violences sexuelles.

<sup>7</sup> Les termes « violence à caractère sexuel » (adopté dans la politique institutionnelle du Cégep de l'Outaouais) et « violence sexuelle » (employé dans le contexte de la recherche PIECES) seront utilisés de façon interchangeable dans le cadre du présent rapport. L'acronyme « VSMC » est utilisé en référence aux événements subis par une personne travaillant ou étudiant au Cégep de la part d'une autre personne affiliée à l'institution.

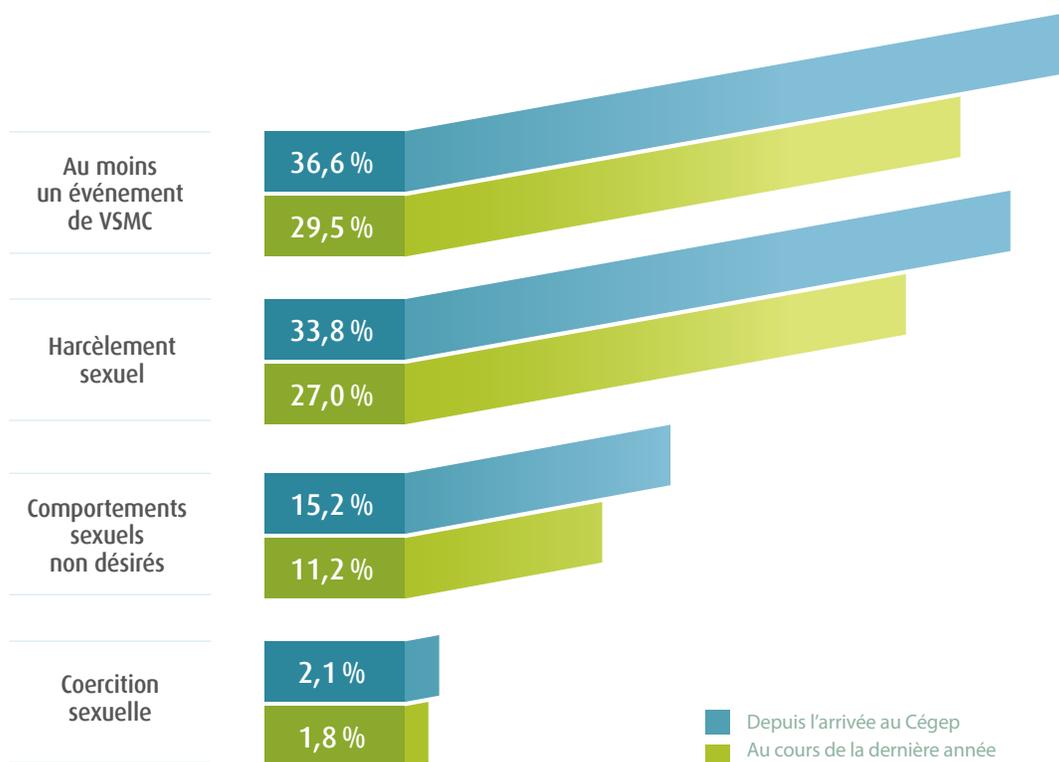
## 3.1 Prévalence, nature et conséquences

### QUELLE EST LA PRÉVALENCE DES VIOLENCES SEXUELLES AU CÉGEP DE L'OUTAOUAIS ?

Parmi les 927 répondant.es du Cégep de l'Outaouais, environ le tiers ont rapporté avoir vécu au moins un type de violence sexuelle en milieu collégial depuis leur arrivée au Cégep (36,6 %) ou au cours des douze mois précédant l'étude (29,5 %). Rappelons que trois formes de violence sexuelle ont été documentées : 1) le harcèlement sexuel (comportements verbaux et non verbaux qui ne visent pas la coopération sexuelle, mais qui se traduisent par des attitudes insultantes, hostiles et dégradantes), 2) les comportements sexuels non désirés (comportements verbaux et non verbaux à caractère sexuel, offensants, non désirés ou non réciproques, incluant la tentative de viol et l'agression sexuelle) et 3) la coercition sexuelle (chantage en retour de considérations futures reliées à l'emploi ou aux études). La **figure 1** illustre la proportion de répondant.es ayant rapporté avoir vécu au moins un événement au cours des deux périodes de référence, c'est-à-dire dans l'année précédant l'enquête et depuis leur arrivée au Cégep de l'Outaouais.

Figure 1

Proportion des participant.es ayant rapporté au moins un événement de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC), selon la forme et la période de référence (n = 927)

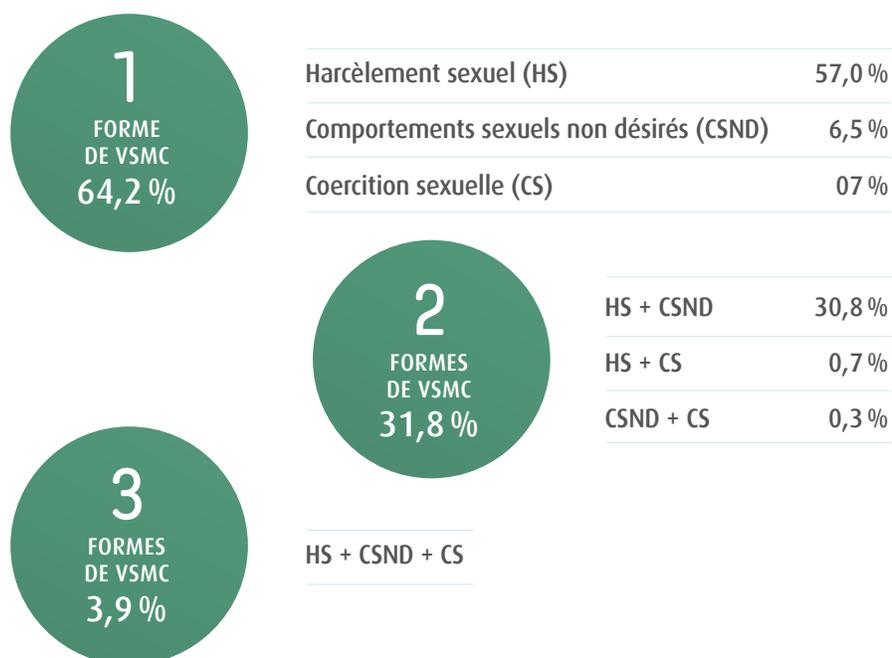


- Le harcèlement sexuel (HS) est la forme de violence sexuelle la plus fréquemment subie par les membres de la communauté collégiale. En effet, une personne répondante sur trois (33,8 %) rapporte avoir vécu au moins un événement de ce type depuis son arrivée au Cégep. De même, plus d'une personne sur quatre (27,0 %) déclare avoir subi au moins un événement de HS au cours des 12 mois précédant l'enquête.
- Des comportements sexuels non désirés (CSND) sont également présents au sein de la communauté collégiale : 15,2 % des répondant.es ont rapporté avoir vécu au moins un événement de ce type depuis leur arrivée au Cégep, pour 11,2 % au cours de la dernière année.
- La coercition sexuelle (CS) est la forme de violence sexuelle la moins rapportée par les participant.es à l'étude. Au total, 2,1 % des répondant.es rapportent avoir subi au moins un événement de CS depuis leur arrivée au Cégep, et 1,8% au cours de la dernière année. Si ces données peuvent sembler statistiquement négligeables, il importe toutefois de saisir la portée qualitative de ces chiffres. En effet, on parle ici de 16 personnes (sur un échantillon de 927) membres de la communauté collégiale du Cégep de l'Outaouais, qui rapportent avoir subi du chantage de nature sexuelle en retour de considérations futures reliées à leur emploi ou à leurs études, et ce, à au moins une reprise au cours de l'année précédant l'enquête. Le tableau 3 et la figure 2 fournissent des précisions sur la nature et la fréquence de ces gestes.
- Il est bien sûr attendu que les événements de VSMC soient plus fréquents lorsque l'on tient compte d'une plus longue période de temps (depuis l'arrivée au Cégep), mais on constate tout de même que la fréquence des événements qui se sont produits dans la dernière année est également très élevée (27,0 % pour le HS, 11,2 % pour les CSND et 1,3 % pour la CS). Ce ne sont donc pas, pour la plupart, des événements « anciens » qui sont rapportés ici. La majorité des VSMC déclarées dans le cadre de l'étude semblent, au contraire, avoir eu lieu peu de temps avant la conduite de la recherche.

Le **tableau 2** présente le nombre de formes de VSMC qui ont été rapportées parmi les participant.es ayant vécu au moins un événement de VSMC depuis leur arrivée au Cégep.

## Tableau 2

### Cooccurrence des violences sexuelles en milieu collégial (VSMC), depuis l'arrivée au Cégep (n = 339)



- Parmi les répondant.es ayant rapporté avoir vécu au moins un événement de VSMC, la plupart, soit 64,2 %, ont rapporté avoir subi un seul type de violence sexuelle. De ce nombre, il s'agit en majorité d'un événement de type harcèlement sexuel (57,0 %). Notons toutefois que cela ne signifie pas nécessairement que les personnes n'ont subi qu'un seul événement, mais plutôt que tous les événements se rapportent à la même forme.
- On constate, par ailleurs, que près du tiers des personnes ayant vécu des événements de VSMC (31,8 %) ont rapporté avoir subi au moins deux formes différentes de violence sexuelle. Ces dernières sont, à quelques exceptions près, du harcèlement sexuel et des comportements sexuels non désirés.

## QUELLE EST LA NATURE DES ÉVÉNEMENTS DE VIOLENCE SEXUELLE ?

Le **tableau 3** présente les gestes non désirés, non consentis et offensants qui ont été rapportés par les répondant.es du Cégep de l'Outaouais pour chaque type d'événements.

Tableau 3

Proportion des répondant.es ayant rapporté avoir subi les gestes de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC) suivants de la part d'une autre personne affiliée au Cégep depuis leur arrivée au Cégep de l'Outaouais (n = 927)

	Tous.tes (n = 927)	Femmes (n = 525)	Hommes (n = 381)	Minorités de genre (n = 20)
→ <b>Harcèlement sexuel</b>				
Regards offensants (dévisagé.e ou déshabillé.e du regard) <sup>***</sup>	16,2	23,8 <sub>a</sub>	5,8 <sub>b</sub>	< 4
Histoires ou blagues sexuelles offensantes à répétition <sup>*</sup>	12,1	14,3 <sub>a</sub>	8,7 <sub>b</sub>	20,0 <sub>ab</sub>
Remarques désobligeantes sur l'apparence ou les activités sexuelles	10,2	12,2	7,9	< 4
Discussion inappropriée sur le sexe	9,4	10,7	7,9	< 4
Gestes à connotation sexuelle offensants ou embarrassants	6,9	7,4	6,3	< 4
Sifflements ou interpellations d'une manière sexuelle <sup>**</sup>	6,7	9,0 <sub>a</sub>	3,4 <sub>b</sub>	< 4
Commentaires sexuels insultants ou blessants	5,8	6,5	4,7	< 4
Imposition de sa nudité ou semi-nudité	5,6	5,5	5,8	< 4

## Tableau 3 (suite)

Proportion des répondant.es ayant rapporté avoir subi les gestes de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC) suivants de la part d'une autre personne affiliée au Cégep depuis leur arrivée au Cégep de l'Outaouais (n = 927)

	Tous.tes (n = 927)	Femmes (n = 525)	Hommes (n = 381)	Minorités de genre (n = 20)
<b>→ Comportements sexuels non désirés</b>				
Contact physique non désiré et malaisant**	8,2	10,3 <sub>a</sub>	4,7 <sub>b</sub>	20,0 <sub>a</sub>
Pressions pour sortir malgré refus	5,9	7,2	4,5	0
Pressions pour relation intime ou sexuelle malgré refus	5,1	5,7	3,9	< 4
Tentative de caresser, d'embrasser ou de se froter**	4,8	6,3 <sub>a</sub>	2,1 <sub>b</sub>	< 4
Exposition à du matériel à connotation sexuelle sans consentement	3,8	5,1	2,1	0
Tentative d'avoir une relation sexuelle sans consentement**	1,9	3,0 <sub>a</sub>	0,3 <sub>b</sub>	< 4
Relation sexuelle sans consentement*	0,9	1,1 <sub>a</sub>	0,3 <sub>b</sub>	< 4
<b>→ Comportements sexuels non désirés</b>				
Conséquences négatives subies suite au refus d'activités sexuelles	1,0	1,0	1,0	0
Climat de représailles possibles devant le refus d'activités sexuelles	0,8	< 4	< 4	< 4
Promesse de récompense pour futures faveurs sexuelles	0,7	1,3	0	0
Chantage à la promotion si coopération sexuelle	0,6	< 4	< 4	0
Climat de peur devant le refus d'activités sexuelles	0,4	< 4	< 4	< 4
Menace de diffuser sur Internet du contenu sexuel	0,1	< 4	0	0

### Note

Pour les cellules comportant un nombre inférieur ou égal à 3 individus, la donnée est remplacée par un < 4.

Des étoiles (\* p < 0,05; \*\* < 0,01; \*\*\* p < 0,001) ont été intégrées à l'énoncé pour indiquer une différence significative entre les genres. Les lettres différentes indiquent que les proportions des groupes diffèrent significativement les unes des autres (p < 0,05). Dans ce tableau, la comparaison des lettres doit être effectuée horizontalement.

- Des analyses ont été menées afin de voir si des différences significatives apparaissent en fonction du genre de la personne rapportant les gestes de VSMC. Sans surprise, on constate que, lorsqu'il y a une différence significative entre les hommes et les femmes, il s'agit, sans exception, d'une plus forte proportion de femmes que d'hommes qui ont fait l'objet des gestes de violence sexuelle.
- Le nombre de personnes répondantes s'identifiant à une minorité de genre (n = 20) ne permet pas d'indiquer la proportion des événements survenus pour la plupart des gestes répertoriés. On remarque néanmoins que les gestes les plus fréquemment rapportés par ces participant.es sont le fait d'être la cible d'histoires ou de blagues à caractère sexuel offensantes (20,0 %) et le fait de subir des contacts physiques non désirés et malaisants (20,0 %).

### → Événements de type harcèlement sexuel

- Les quatre principales manifestations de harcèlement rapportées par les femmes du Cégep de l'Outaouais se traduisent par le sentiment d'être dévisagées ou déshabillées du regard au point d'en être mal à l'aise (23,8 %), que quelqu'un leur ait raconté de façon répétitive des histoires ou des blagues sexuelles offensantes (14,3 %), d'avoir reçu des remarques désobligeantes sur leur apparence, leur corps ou leurs activités sexuelles (12,2 %) et le fait d'être l'objet d'une tentative de démarrer une discussion inappropriée sur le sexe (10,7 %).
- Chez les hommes, les types de harcèlement les plus souvent rapportés sont le fait que quelqu'un leur ait raconté de façon répétitive des histoires ou des blagues sexuelles offensantes (8,7 %), le fait de recevoir de remarques désobligeantes sur leur apparence, leur corps ou leurs activités sexuelles (7,9 %), le fait d'être l'objet d'une tentative de démarrer une discussion inappropriée sur le sexe (7,9 %), et le fait d'être ciblé par des gestes offensants ou embarrassants à connotation sexuelle (6,3 %).

### → Événements de type comportement sexuel non désiré

- Le comportement sexuel non désiré (CSND) le plus fréquemment rapporté par les femmes est celui de s'être fait toucher sans y avoir consenti et d'une façon qui suscite un sentiment d'embarras ou de gêne (10,3 %). Celles-ci apparaissent proportionnellement plus à risque de subir ce type de gestes que leurs collègues masculins. Il en va de même quant au fait de subir des tentatives de caresse, de baisers ou de frottement, ou des tentatives d'avoir un rapport sexuel sans consentement, situations pour lesquelles on observe une différence statistiquement significative entre les victimes<sup>8</sup> femmes (respectivement 6,3 % et 3,0 %) et hommes (2,1 % et 0,3 %).
- Il n'est pas anodin de constater que plusieurs hommes ont signalé avoir subi un ou des contacts physiques non désirés et malaisants (4,7 %) et des pressions pour accepter des invitations de sortie malgré un refus (4,5 %). Cela représente d'ailleurs les principaux gestes de CSND rapportés par les répondants s'identifiant comme hommes.

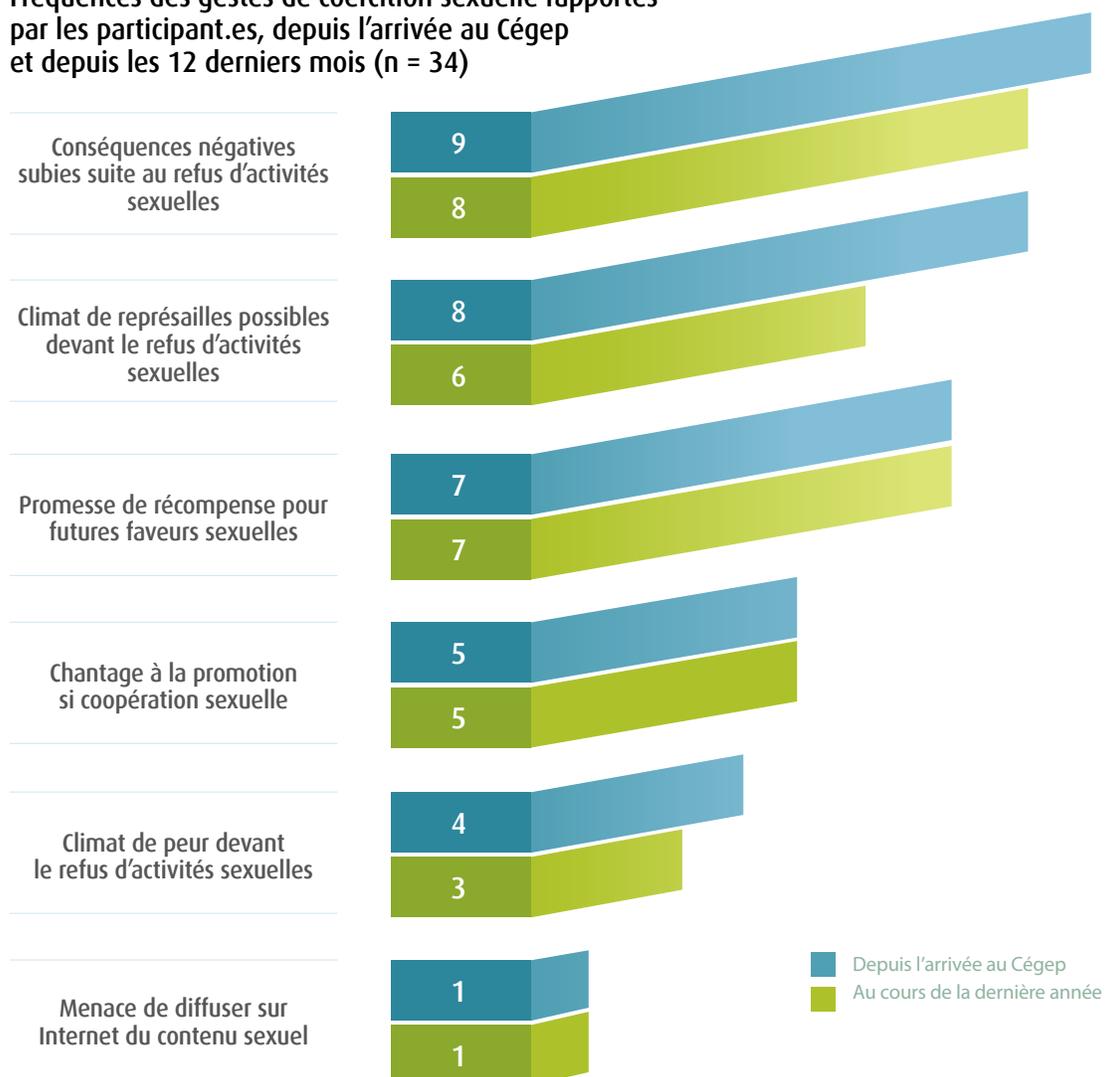
### → Événement de type coercition sexuelle

- Comme mentionné précédemment, la CS est la forme de violence sexuelle la moins fréquemment rapportée par les participant.es à l'étude. Parmi les femmes, la forme de coercition sexuelle la plus rapportée consiste en des promesses de récompense en échange de faveurs sexuelles (1,3 %). Chez les hommes, la forme la plus rapportée est d'avoir subi des conséquences négatives en raison d'un refus de pratiquer des activités sexuelles (1,0 %).
- Si les taux rapportés apparaissent statistiquement peu élevés, il n'en demeure pas moins que des analyses complémentaires (illustrées à la **figure 2**) démontrent qu'un total de 34 événements de coercition sexuelle ont été rapportés par les répondant.es, dont 30 qui ont été vécus au cours des 12 mois précédant l'enquête. Comme mentionné précédemment, ces événements ont été rapportés par 16 personnes différentes, chacune ayant vécu une ou plusieurs situations de coercition sexuelle. Rappelons que 927 personnes ont participé à l'étude sur les 5 576 personnes étudiant ou travaillant au Cégep de l'Outaouais à l'automne 2019, période durant laquelle a eu lieu la collecte de données. Il est plausible de croire que le nombre d'événements rapportés aurait été supérieur à 34 si l'ensemble des membres de la communauté collégiale avait rempli le questionnaire.

<sup>8</sup> Les termes « victime » et « survivant.e » sont couramment utilisés pour désigner une personne qui a subi des violences à caractère sexuel. Chaque individu peut faire le choix de s'identifier avec le terme de sa préférence. Le terme « victime » sera utilisé dans le présent rapport en référence à l'ensemble des personnes ciblées par des violences sexuelles.

## Figure 2

Fréquences des gestes de coercition sexuelle rapportés par les participant.es, depuis l'arrivée au Cégep et depuis les 12 derniers mois (n = 34)



### Note

Contrairement aux autres représentations graphiques du présent rapport, les données affichées dans cette figure sont des nombres et non des pourcentages. Bien que cela puisse sembler non-conventionnel, il nous est paru important d'illustrer ces données qui ont, à nos yeux, une grande importance sur le plan qualitatif.

## QUI SUBIT DES ÉVÉNEMENTS DE VIOLENCE SEXUELLE ?

Les manifestations de violence sexuelle au sein du milieu collégial sont très fréquentes parmi les personnes répondantes. Le **tableau 4** présente les proportions d'événements rapportés selon la forme de violence sexuelle et par statut collégial, c'est-à-dire selon que la personne répondante est membre de la communauté étudiante, membre du corps professoral ou appartient à un autre groupe d'employé.es (professionnel.les, cadres ou employé.es de soutien).

Tableau 4

	n	Depuis l'arrivée au Cégep			Dans les 12 derniers mois	
		Harcèlement sexuel	Comportements sexuels non désirés	Coercition sexuelle	Au moins une forme de VSMC	Au moins une forme de VSMC
		%	%	%	%	%
→ Par statut collégial	927					
Étudiant.es	798	30,9 <sub>a</sub>	14,4	1,9	40,5 <sub>a</sub>	30,2 <sub>a</sub>
Enseignant.es	76	57,9 <sub>b</sub>	19,7	< 4	46,8 <sub>a</sub>	23,7 <sub>b</sub>
Autres types d'employé.es	53	44,2 <sub>a,b</sub>	20,8	< 4	38,5 <sub>a</sub>	26,9 <sub>b</sub>

### Note

Pour les cellules comportant un nombre inférieur ou égal à 3 individus, la donnée est remplacée par un < 4. Les lettres différentes indiquent que les proportions des groupes diffèrent significativement les unes des autres ( $p < 0,05$ ). Dans ce tableau, la comparaison des lettres doit être effectuée verticalement.

- Sur le plan statistique, on constate une différence hautement significative entre les étudiant.es et les enseignant.es en ce qui a trait au harcèlement sexuel. En effet, un peu moins d'un.e étudiant.e sur trois (30,9 %) et plus d'un.e enseignant.e sur deux (57,9 %) ont indiqué avoir vécu au moins un événement d'harcèlement sexuel depuis leur arrivée au Cégep. L'occurrence d'événements de harcèlement sexuel apparaît aussi très fréquente chez les autres groupes d'employés (44,2 %).
- Cette observation s'applique également aux VSMC rapportées depuis l'arrivée au Cégep : 34,0 % des étudiant.es (donc un peu plus d'un.e étudiant.e sur trois) rapportent avoir subi des VSMC par rapport à 59,2 % des enseignant.es (soit près de six sur dix). Cela s'explique possiblement par le fait que la majorité des employé.es cumulent plus d'années au Cégep que les étudiant.es.

- Afin de réduire l'effet d'ancienneté, il convient de porter attention à la période de référence fixée à douze mois précédant l'enquête. On constate alors que près d'un.e membre du personnel du Cégep de l'Outaouais sur quatre (23,7 % pour les enseignant.es et 26,9 % pour les autres employé.es) rapporte avoir subi au moins un geste de VSMC au cours de la dernière année. Cette proportion s'élève à une personne sur trois (30,2 %) chez les étudiant.es. À noter que cette différence entre les proportions chez les membres du personnel et chez les étudiant.es n'apparaît pas statistiquement significative.

Le **tableau 5** affiche la proportion des événements rapportés selon la forme de VSMC et en fonction du genre de la personne répondante.

## Tableau 5

	n	Depuis l'arrivée au Cégep				Dans les 12 derniers mois
		Harcèlement sexuel	Comportements sexuels non désirés	Coercition sexuelle	Au moins une forme de VSMC	Au moins une forme de VSMC
		%	%	%	%	%
→ Par genre	927					
Femme	525	41,0 <sub>a</sub>	18,5 <sub>a</sub>	2,3	44,1 <sub>a</sub>	34,9 <sub>a</sub>
Homme	382	24,3 <sub>b</sub>	10,2 <sub>b</sub>	1,6	26,4 <sub>b</sub>	22,3 <sub>b</sub>
Minorité de genre*	20	25,0 <sub>a,b</sub>	25,0 <sub>a,b</sub>	< 4	30,0 <sub>a,b</sub>	25,0 <sub>a,b</sub>

### Note

Pour les cellules comportant un nombre inférieur ou égal à 3 individus, la donnée est remplacée par un < 4. Les lettres différentes indiquent que les proportions des groupes diffèrent significativement les unes des autres ( $p < 0,05$ ). Dans ce tableau, la comparaison des lettres doit être effectuée verticalement.

\*Pour connaître la définition de l'expression « minorités de genre », voir la note de bas de page disponible à la page 20.

- Proportionnellement, les femmes rapportent plus souvent que les hommes, et ce, de manière significative, avoir subi du harcèlement sexuel, des comportements sexuels non désirés et des VSMC depuis leur arrivée au Cégep et au cours de la dernière année. 44,1 % des femmes répondantes ont indiqué avoir subi au moins un événement de VSMC depuis l'arrivée au Cégep. La proportion d'hommes ayant rapporté des VSMC est moins élevée mais paraît tout de même non négligeable. En effet, plus d'un homme sur quatre (26,4 %) rapporte en avoir subi au moins une forme depuis son arrivée au Cégep.
- Plusieurs répondant.es s'identifiant comme issu.es de la diversité de genre ont indiqué avoir vécu des VSMC, dont une personne sur quatre au cours de la dernière année.

Le **tableau 6** présente la proportion des événements de VSMC rapportés par les personnes répondantes du Cégep de l'Outaouais selon leur orientation sexuelle.

**Tableau 6**

Proportion des participant.es ayant rapporté des événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC), selon l'orientation sexuelle

	n	Depuis l'arrivée au Cégep				Dans les 12 derniers mois
		Harcèlement sexuel	Comportements sexuels non désirés	Coercition sexuelle	Au moins une forme de VSMC	Au moins une forme de VSMC
		%	%	%	%	%
→ Par orientation sexuelle	904					
Hétérosexuelle	738	31,8 <sub>a</sub>	14,1	1,6 <sub>a</sub>	34,6 <sub>a</sub>	27,6 <sub>a</sub>
Minorités sexuelles*	145	45,5 <sub>b</sub>	21,4	4,8 <sub>b</sub>	47,6 <sub>b</sub>	41,4 <sub>b</sub>
Incertaine/en questionnement	21	19,0 <sub>a b</sub>	19,0	0	28,6 <sub>a b</sub>	23,8 <sub>a b</sub>

**Note**

Les lettres différentes indiquent que les proportions des groupes diffèrent significativement les unes des autres ( $p < 0,05$ ). Dans ce tableau, la comparaison des lettres doit être effectuée verticalement.

\*Pour connaître la définition de l'expression « minorités sexuelles », voir la note de bas de page disponible à la page 20.

- On observe des différences statistiquement significatives selon l'orientation sexuelle des répondant.es à propos du harcèlement sexuel, des VSMC depuis l'arrivée au Cégep et des VSMC au cours des 12 derniers mois. Dans tous les cas, de façon proportionnelle, les personnes issues de minorités sexuelles apparaissent significativement plus à risque de rapporter avoir subi des gestes ou événements non-consentis.

Tableau 7

Proportion des participant.es ayant rapporté des événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC), selon l'appartenance à une minorité visible et l'auto-identification comme Autochtone

	n	Depuis l'arrivée au Cégep				Dans les 12 derniers mois
		Harcèlement sexuel	Comportements sexuels non désirés	Coercition sexuelle	Au moins une forme de VSMC	Au moins une forme de VSMC
		%	%	%	%	%
→ Si minorité visible*	909					
Oui	141	32,6	10,6	2,8	34,5	29,6
Non	768	34,0	16,1	1,8	37,0	29,9
→ Si Autochtones	915					
Oui	42	35,7	16,7	< 4	35,7	31,0
Non	873	33,8	15,2	2,1	36,8	29,4

**Note**

Pour les cellules comportant un nombre inférieur ou égal à 3 individus, la donnée est remplacée par un < 4. Les lettres différentes indiquent que les proportions des groupes diffèrent significativement les unes des autres ( $p < 0,05$ ). Dans ce tableau, la comparaison des lettres doit être effectuée verticalement.

\*Pour connaître la définition de l'expression « minorités visibles », voir la note de bas de page disponible à la page 20.

- On n'observe aucune différence statistiquement significative entre les répondant.es s'identifiant comme minorités visibles et les autres répondant.es, en matière de VSMC de tout type dans l'échantillon de répondant.es du Cégep de l'Outaouais. Il en va de même pour les personnes s'identifiant comme Autochtones par rapport aux personnes allochtones.

Le **tableau 8** présente plus particulièrement la situation des étudiant.es du Cégep de l'Outaouais, selon différentes variables, c'est-à-dire selon leur type de programme d'études, s'il s'agit d'étudiant.es internationaux, s'ils.elles font partie d'une équipe sportive ou d'un groupe d'activités socioculturelles, et s'ils.elles présentent un trouble ou un handicap ayant une incidence sur leur vie quotidienne.

**Tableau 8**

**Proportion des étudiant.es ayant rapporté des événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC) depuis leur arrivée au Cégep selon certaines caractéristiques scolaires et démographiques**

	<i>n</i>	Harcèlement sexuel %	Comportements sexuels non désirés %	Coercition sexuelle %	Au moins une forme de VSMC %
<b>Programmes d'études</b>	<b>799</b>				
Formation préuniversitaire	343	29,2	16,3	2,9	34,2
Formation technique	360	33,9	13,3	1,1	35,6
Tremplin DEC, formation continue ou autre	96	26,0	11,5	< 4	27,1
<b>Étudiant.es de l'international</b>	<b>796</b>				
Oui	18	33,3	< 4	< 4	38,9
Non	778	31,0	14,5	1,8	34,0
<b>Membres d'une équipe sportive collégiale officielle à titre d'athlète</b>	<b>795</b>				
Oui	45	26,7	21,7	< 4	37,8
Non	750	31,3	14,1	1,7	33,9
<b>Membres d'un groupe d'activités socioculturelles au Cégep</b>	<b>794</b>				
Oui	49	44,9 <sub>a</sub>	20,4	8,0 <sub>a</sub>	46,0
Non	745	30,1 <sub>b</sub>	14,1	1,5 <sub>b</sub>	33,3
<b>Si trouble, difficulté ou handicap ayant un impact sur la vie quotidienne</b>	<b>791</b>				
Oui	200	42,5 <sub>a</sub>	19,9 <sub>a</sub>	3,0 <sub>a,b</sub>	44,0 <sub>a</sub>
Non	514	24,1 <sub>b</sub>	10,9 <sub>b</sub>	1,0 <sub>a</sub>	27,0 <sub>b</sub>
Incertitude	77	48,1 <sub>a</sub>	25,6 <sub>a</sub>	5,1 <sub>b</sub>	55,8 <sub>a</sub>

**Note**

Pour les cellules comportant un nombre inférieur ou égal à 3 individus, la donnée est remplacée par un < 4. Les lettres différentes indiquent que les proportions des groupes diffèrent significativement les unes des autres ( $p < 0,05$ ). Dans ce tableau, la comparaison des lettres doit être effectuée verticalement.

- Deux caractéristiques scolaires et démographiques apparaissent distinctives chez les étudiant.es ayant participé à l'enquête. D'abord, on constate que les personnes de l'échantillon ayant déclaré être membre d'un groupe d'activités socioculturelles ont été plus nombreuses (44,9 %) que les non-membres (30,1 %) à rapporter avoir fait l'objet de harcèlement sexuel et de coercition sexuelle (respectivement 8,0 % et 1,5 %) depuis leur arrivée au Cégep de l'Outaouais.
- En outre, on remarque que les personnes ayant rapporté avoir un trouble ou un handicap ou en être incertaines sont proportionnellement plus nombreuses (respectivement 44,0 % et 55,8 %) à déclarer avoir subi au moins un événement de VSMC que les personnes ayant affirmé n'éprouver aucune difficulté de ce type (27,0 %).
- De façon similaire, les personnes ayant indiqué avoir un trouble ou une difficulté, de même que celles qui en sont incertaines sont proportionnellement plus nombreuses à déclarer avoir subi au moins un événement de type harcèlement sexuel (respectivement 42,5 % et 48,1 %), ou de comportement sexuel non désiré (19,9 % et 25,6 %), que les personnes considérant ne pas avoir ce type de difficulté (24,1 % pour le HS et 10,9 % pour les CSND).
- L'ensemble de ces différences entre les personnes ayant déclaré ne pas vivre avec un trouble, et celles qui ont déclaré avoir un trouble ou en être incertaines, apparaissent hautement significatives.
- Aucune différence statistiquement significative ne ressort des analyses au regard du programme d'études des étudiant.es, de leur appartenance à une équipe sportive ou du fait qu'ils.elles aient un statut d'étudiant.es de l'international.

## QUI COMMET LES GESTES DE VIOLENCE SEXUELLE ?

Les sections précédentes ont permis de dresser un portrait de la prévalence des violences sexuelles au sein de la communauté collégiale, des personnes davantage à risque d'en subir ainsi que de la nature des gestes les plus fréquemment posés au Cégep de l'Outaouais. La présente section recense les données relatives aux personnes ayant commis des gestes de violence sexuelle auprès des personnes répondantes : leur statut au sein de l'institution, leur position de pouvoir ou d'autorité, et leur genre.

Les **tableaux 9 et 10** présentent respectivement les résultats pour les étudiant.es et pour les membres du personnel (enseignant.es et autres groupes d'employé.es) du Cégep de l'Outaouais. Cette distinction a été faite puisque le portrait des personnes à l'origine des gestes de VSMC rapportés apparaît sensiblement différent selon le statut collégial des individus ciblés par les gestes. Seules les données pour le harcèlement sexuel et les VSMC depuis l'arrivée au Cégep sont représentées dans les tableaux suivants puisque le nombre de cas pour les autres formes de VSMC ne permettait pas de soutenir des analyses plus détaillées.

## Tableau 9

**Chez les étudiant.es** ayant rapporté avoir subi des événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC) depuis leur arrivée au Cégep, les gestes rapportés ont été commis au moins une fois par...

	Harcèlement sexuel (n = 275)	Au moins une forme de VSMC (n = 268)
	%	%
<b>→ Statut de la personne ayant posé les gestes de VSMC</b>		
Étudiant.e	87,2	88,2
Enseignant.e	14,1	13,8
Autre employé.e	2,3	2,4
Autre / Ne sait pas	8,5	9,1
<b>→ Position de pouvoir envers vous (avait de l'autorité sur vous)</b>	13,7	13,7
<b>→ Genre</b>		
Homme	79,8	80,2
Femme	42,3	42,4
Autre/non spécifié	1,0	0,9

### Note

Les totaux dépassent 100 % puisque les personnes répondantes pouvaient cocher plus d'une réponse, si elles avaient rapporté plus d'une situation de VSMC ou si plus d'une personne avaient posé des gestes à leur endroit.

- D'abord, on constate que, dans la majorité des cas (88,2 %) rapportés dans le cadre de l'étude, ce sont d'autres étudiant.es qui sont à l'origine des gestes de VSMC commis à l'endroit d'étudiant.es au Cégep de l'Outaouais.
- Il est toutefois important de noter que, dans 13,8 % des cas, les gestes posés à l'endroit des étudiant.es participant à l'étude ont été commis par des enseignant.es.
- De même, on remarque que la proportion d'étudiant.es ayant rapporté avoir subi des gestes de la part d'une personne en position d'autorité s'élève à 13,7 %.
- Les personnes identifiées comme ayant commis des actes de violence sexuelle sont majoritairement de genre masculin (80,2 %). On note également une proportion non négligeable de femmes (42,4 %) qui ont été rapportées être à l'origine de gestes de VSMC.

Tableau 10

**Chez les membres du personnel (enseignant et non-enseignant) ayant rapporté avoir subi des événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC) depuis leur arrivée au Cégep, les gestes rapportés ont été commis au moins une fois par...**

	Harcèlement sexuel (n = 67)	Au moins une forme de VSMC (n = 68)
	%	%
→ Statut de la personne ayant posé les gestes de VSMC		
Étudiant	26,7	27,3
Enseignant	54,8	61,0
Autre employé	39,1	38,4
Autre / ne sait pas	8,0	7,8
→ Position de pouvoir envers vous (avait de l'autorité sur vous)	10,8	12,9
→ Genre		
Homme	73,9	74,3
Femme	39,3	39,7
Autre/non spécifié	1,7	1,6

- Du côté des membres du personnel, les événements subis sont le plus souvent commis par des collègues, soit des enseignant.es (61 %) et/ou d'autres employé.es (38,4 %). On remarque tout de même que plus d'une situation sur quatre (27,3 %) rapportée par des membres du personnel correspond à des gestes posés par des étudiant.es à leur endroit.
- Dans 12,9 % des situations rapportées par les membres du personnel, la personne ayant posé les gestes était en position d'autorité.
- De façon similaire à ce qui est observé chez les étudiant.es, les actes de violence sexuelle à l'endroit de membres du personnel sont, dans la majorité des cas, commis par des hommes (74,3 %). Une proportion non négligeable de femmes (39,7 %) sont également identifiées comme ayant posé des gestes de VSMC.

## DANS QUELS CONTEXTES ONT LIEU LES ÉVÉNEMENTS DE VIOLENCE SEXUELLE ?

Chaque répondant.e ayant rapporté avoir vécu au moins un événement de violence sexuelle de la part d'une autre personne affiliée au Cégep de l'Outaouais a été questionné.e sur le contexte dans lequel ces situations sont survenues. Le **tableau 11** présente les fréquences d'énonciation des contextes par les participant.es à l'étude.

Tableau 11

Fréquences d'énonciation des contextes dans lesquels ont eu lieu les événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC) vécus depuis l'arrivée au Cégep, **selon le statut collégial**

	Étudiant.e (n = 262) %	Enseignant.e (n = 45) %	Autre employé.e (n = 23) %
Dans le cadre des activités d'études ou d'enseignement	62,7	32,1	3,6
Lors d'une fête, d'un 5 à 7 ou autre activité sociale	14,9	25,9	24,3
Dans l'environnement virtuel	13,6	2,5	2,0
Pendant que j'effectuais mes tâches au travail, à l'exception des activités d'enseignement	11,7	62,9	92,8
Lors d'une activité d'intégration dans le programme	2,2	0,0	0,0
Dans le cadre d'une activité parascolaire	2,5	6,2	13,8
Dans un contexte d'implication étudiante	1,9	0,0	0,0
Lors d'une activité d'intégration sportive	1,8	0,0	0,0
Dans un contexte sportif (excluant activités d'intégration)	3,4	7,4	5,6
Dans un contexte d'emploi étudiant au Cégep	2,7	0,0	4,9
Dans le cadre d'un stage	0,5	0,0	0,0
Dans le transport	0,5	0,0	0,0
Dans le cadre d'un voyage d'études ou humanitaire	0,3	6,2	0,0

- Globalement, on constate que la majorité des événements de violence sexuelle entre personnes affiliées au Cégep de l'Outaouais se déroulent sur les campus du Cégep, et ce, autant pour les étudiant.es que les membres du personnel.
- Les événements de VSMC se produiraient le plus souvent dans des contextes directement liés aux études ou au travail. En effet, 62,7 % des étudiant.es ont rapporté que les VSMC subies ont eu lieu lors de leurs activités d'études alors que 62,9 % des enseignant.es et 92,8 % des autres employé.es ont signalé que les événements subis avaient eu lieu lorsqu'ils.elles effectuaient leurs tâches au travail (hormis les activités d'enseignement).
- Les activités sociales, telles qu'une fête ou un 5 à 7, apparaissent également comme un contexte propice aux événements de VSMC rapportés. Chez les répondant.es, cette proportion s'étend de 14,9 % pour les étudiant.es, à 24,3 % pour les employé.es non-enseignant, et jusqu'à 25,9 % pour les enseignant.es.
- Dans le cas des étudiant.es, 13,6 % ont rapporté avoir vécu au moins une VSMC dans un contexte virtuel (réseaux sociaux, messagerie textes, etc.).

## QUELLES SONT LES RÉPERCUSSIONS DES ÉVÉNEMENTS DE VIOLENCE SEXUELLE ?

En vue de mieux saisir les conséquences des violences sexuelles vécues en milieu collégial par les membres de la communauté du Cégep de l'Outaouais, une liste de onze énoncés a été présentée aux répondant.es. Les personnes participantes ayant indiqué avoir subi au moins une VSMC devaient indiquer si elles avaient ressenti ces répercussions à la suite des événements. Ces répercussions, énumérées au **tableau 12**, sont ressenties dans différentes sphères : la vie scolaire et professionnelle, la vie personnelle et sociale, la santé physique et la santé mentale. C'est dans cette dernière sphère, qu'ont été abordées les caractéristiques associées à un état de stress post-traumatique.

Tableau 12

Conséquences ressenties à la suite des événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC) vécus depuis l'arrivée au Cégep	VSMC depuis l'arrivée au Cégep (n = 339) %
→ <b>Conséquences apparentées à l'état de stress post-traumatique (ÉSPT)</b>	<b>36,7</b>
Avez-vous essayé fortement de ne pas y penser ou fait des efforts pour éviter des situations qui vous rappelaient l'événement ?	21,4
Avez-vous été constamment sur vos gardes, en état d'alerte ou sursautiez-vous facilement ?	18,6
Avez-vous ressenti de la culpabilité ou été incapable d'arrêter de vous blâmer ou de blâmer d'autres personnes pour l'événement ou tout autre problème causé par cet événement ?	16,7
Avez-vous eu des cauchemars à propos de cet événement ou y avez pensé alors que vous ne le vouliez pas ?	14,6
Avez-vous ressenti que vous étiez engourdi.e ou détaché.e des autres, des activités ou de l'environnement ?	11,5
→ <b>Autres conséquences affectant le fonctionnement</b>	<b>39,4</b>
Avez-vous modifié certaines habitudes dans votre vie sociale ou votre utilisation des réseaux sociaux ?	26,0
Avez-vous éprouvé des difficultés dans votre vie affective, sexuelle ou intime ?	18,4
Avez-vous éprouvé des difficultés à poursuivre vos activités au Cégep, soit dans vos études, le sport ou le travail ?	16,2
Avez-vous eu l'intention ou avez-vous changé votre parcours scolaire, sportif ou professionnel ?	9,5
Avez-vous augmenté votre consommation d'alcool ou de drogues ?	7,2
→ <b>Participant.es rapportant au moins une conséquence</b>	<b>48,0</b>
→ <b>Participant.es atteignant le seuil clinique associé à l'ÉSPT</b>	<b>13,4</b>

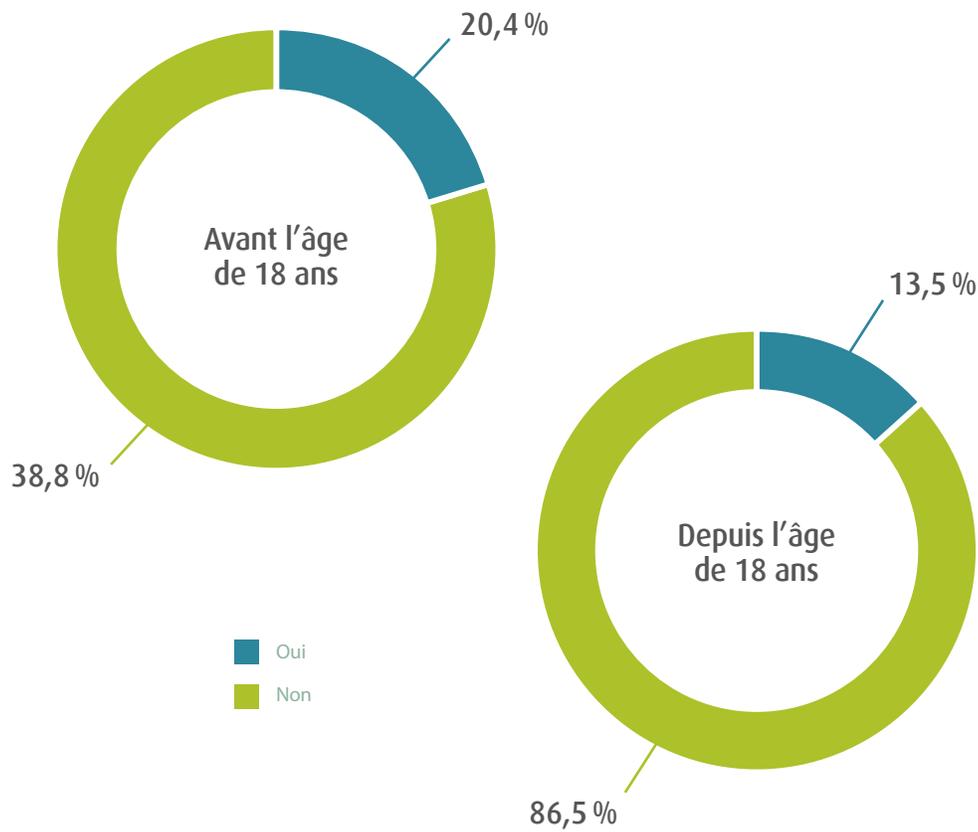
- Près de la moitié (48,0 %) des participant.es ayant subi au moins un événement de VSMC depuis leur arrivée au Cégep ont rapporté au moins une conséquence directement liée à cet événement. Des analyses complémentaires ont permis de constater que les étudiantes apparaissent particulièrement susceptibles de rapporter des répercussions en lien avec les VSMC subies (56,4 %).
- De plus, on remarque qu'environ une personne victime sur sept (13,4 %) rapporte des conséquences atteignant le seuil clinique associé à l'état de stress post-traumatique, c'est-à-dire trois des cinq symptômes établis dans le *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders* (DSM-5). Ces symptômes sont, par exemple, l'évitement de situations qui rappellent l'événement, l'hypervigilance (être constamment sur ses gardes ou en état d'alerte), ou encore faire des cauchemars en lien avec la situation subie.
- Si l'on observe les personnes ayant rapporté au moins une conséquence apparentée à l'état de stress post-traumatique (ÉSPT) en lien avec les gestes de violence sexuelle subis en contexte collégial, on constate que la proportion s'élève à plus du tiers (36,7 %) des répondant.es. À ce titre, l'évitement est la répercussion la plus fréquemment rapportée (21,4 %) suivie de l'hypervigilance (18,6 %).
- Par ailleurs, près de 40,0 % des répondant.es ayant rapporté des VSMC ont déclaré avoir ressenti au moins une répercussion sur leur fonctionnement psychosocial. Les principales répercussions signalées concernent la modification de certaines habitudes dans leur vie sociale ou leur utilisation des réseaux sociaux (26,0 %) et des difficultés dans leur vie affective, sexuelle ou intime (18,4 %). En outre, 16,2 % ont répondu avoir éprouvé des difficultés à poursuivre leurs activités au Cégep, soit dans leurs études, leur sport ou leur travail, et 9,5 % ont affirmé avoir eu l'intention ou avoir changé leur parcours scolaire, sportif ou professionnel à la suite des événements subis.

### QU'EN EST-IL DE LA VICTIMISATION SEXUELLE À L'EXTÉRIEUR DU MILIEU COLLÉGIAL ?

Si la vaste majorité des questions posées dans le cadre du questionnaire PIECES concernaient spécifiquement les enjeux de violence sexuelle en milieu collégial (donc impliquant d'autres personnes affiliées au Cégep), les répondant.es ont également été questionné.es sur un éventuel vécu d'agression sexuelle à l'extérieur du cadre collégial. Deux questions ont été posées aux participant.es à cet égard : 1) *Est-ce qu'une personne non affiliée au Cégep vous a déjà touché.e sexuellement, alors que vous ne le vouliez pas, ou encore vous a forcé.e à la toucher ou à toucher, d'une façon sexuelle, une autre personne ?* et 2) *À l'exception des attouchements sexuels mentionnés précédemment, est-ce qu'une personne non affiliée au Cégep vous a déjà forcé.e à avoir une relation sexuelle, incluant une pénétration orale, anale ou vaginale, alors que vous ne le vouliez pas ?* Les répondant.es étaient invité.es à répondre pour deux périodes de référence distinctes soit avant et après l'âge de 18 ans. Ces données sont illustrées à la **figure 3**.

### Figure 3

Proportion des participant.es ayant rapporté avoir subi une agression sexuelle par une personne non-affiliée à la communauté collégiale, selon l'âge au moment de l'événement (n = 790)



- On constate qu'un.e répondant.e sur cinq (20,4 %) rapporte avoir été touché.e sexuellement sans son consentement, avoir été forcé.e à toucher, d'une façon sexuelle, une autre personne, ou encore avoir été forcé.e à avoir une relation sexuelle, incluant une pénétration orale, anale ou vaginale, avant l'âge de 18 ans et environ un.e répondant.e sur sept (13,5 %) à l'âge adulte.

## 3.2 Dévoilement et dénonciation

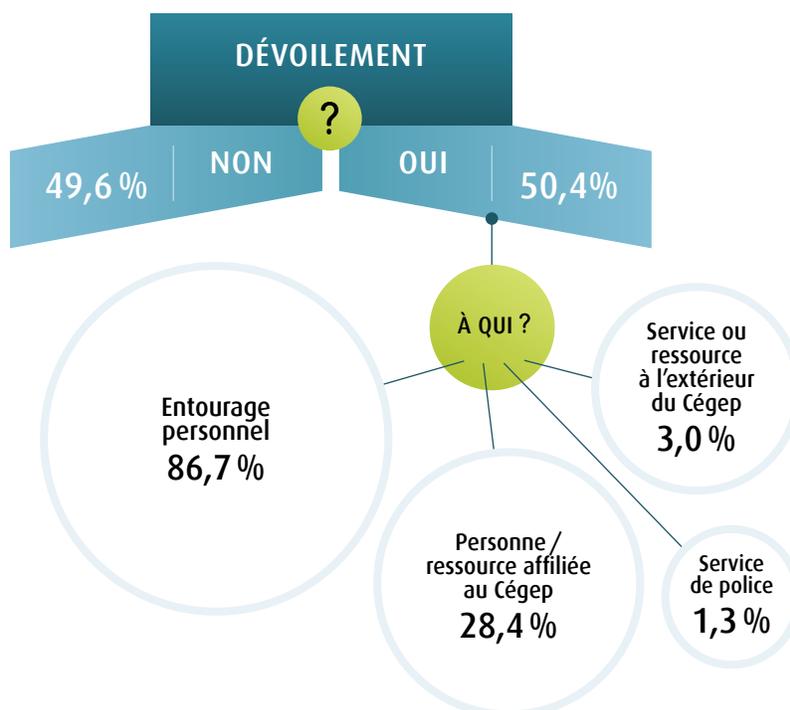
Des données sur le dévoilement et la dénonciation des événements de violence sexuelle en milieu collégial ont également été recueillies auprès des participant.es. Un dévoilement renvoie au fait de se confier à une autre personne en lui mentionnant une situation subie. Dans le cadre de cette étude, le signalement ou la dénonciation de violences sexuelles impliquent, pour leur part, de rapporter une situation à une ressource ou instance du Cégep ou encore de déposer une plainte formelle au Cégep relativement à l'événement en question.

### À QUI LES PERSONNES VICTIMES SE CONFIENT-ELLES ?

La **figure 4** illustre la fréquence du dévoilement des événements subis de la part d'un.e autre membre de la communauté collégiale depuis l'arrivée au Cégep ainsi que les personnes ou instances auprès desquelles les victimes se sont confiées.

**Figure 4**

**Fréquences de dévoilement des événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC) vécus depuis l'arrivée au Cégep et ses destinataires (n = 316)**



- On remarque d'abord qu'un peu plus de la moitié des répondant.es (50,4 %) ayant vécu au moins un événement de VSMC ont dévoilé les faits à d'autres personnes. Ceci signifie que près de la moitié des personnes victimes (49,6 %) ne se sont jamais confiées à quiconque (à l'interne ou à l'externe) en ce qui a trait aux gestes subis en milieu collégial.

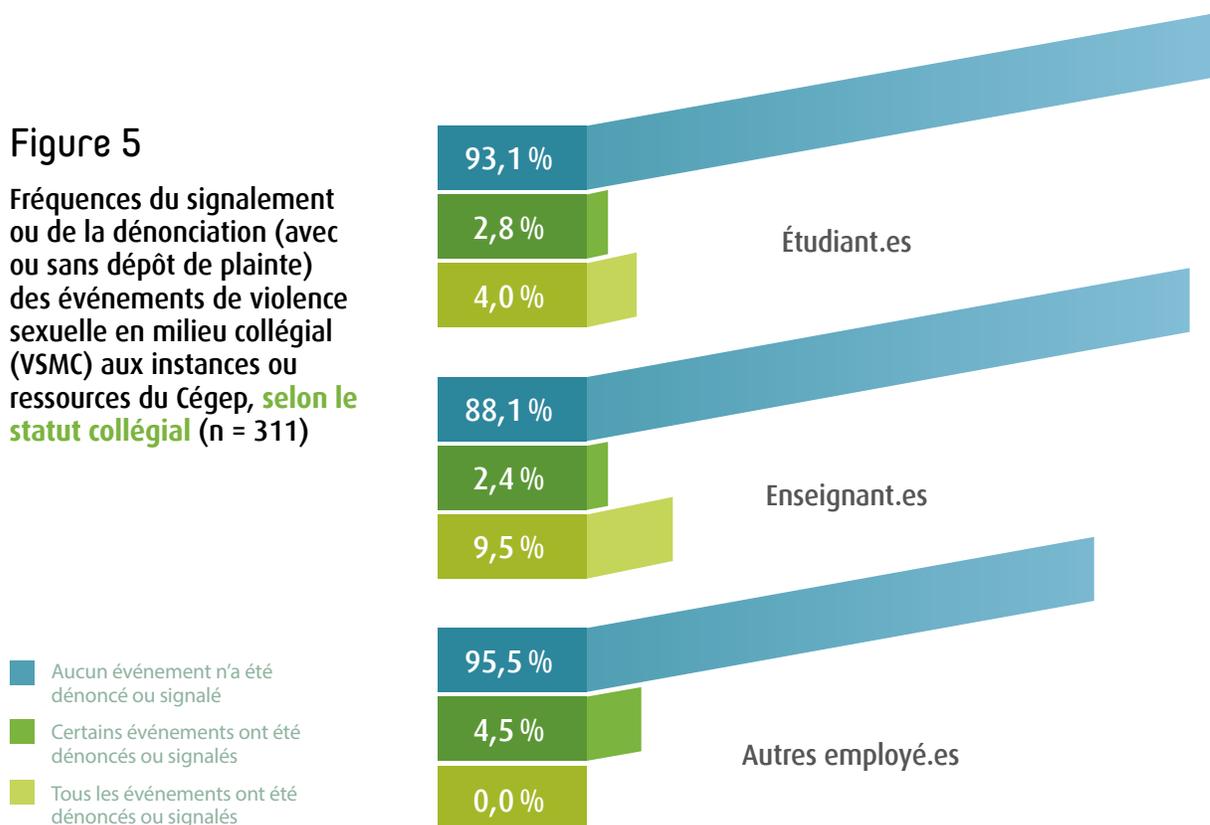
- La plupart des personnes ayant dévoilé des gestes de violence subis l'ont fait auprès de leur entourage personnel (86,7 %). Dans une plus faible proportion, qui apparaît tout de même considérable (28,4 %), ces personnes se sont confiées à une ressource ou à une personne affiliée au Cégep.
- Rappelons que le Service d'intervention et de prévention des violences à caractère sexuel (SIPVACS) (ainsi que la Politique de prévention des violences à caractère sexuel, dont il est issu) ont été officiellement diffusés auprès de la communauté collégiale en septembre 2019, soit quelques semaines seulement avant la collecte de données de la présente étude. La vaste majorité des répondant.es ayant indiqué s'être confié.es à une personne ou ressource affiliée au Cégep l'ont donc fait auprès d'autres instances.

## LES PERSONNES VICTIMES DÉNONCENT-ELLES LES ÉVÉNEMENTS SUBIS AUPRÈS DES INSTANCES DU CÉGEP ?

Comme évoqué précédemment, il est tout à fait possible de dévoiler une situation subie à une personne ou à une ressource du Cégep, sans pour autant signaler l'événement ou porter plainte auprès des autorités compétentes. Ainsi, les personnes répondantes ont été invitées à préciser si elles avaient dénoncé les événements de VSMC qu'elles avaient subis (tous, certains d'entre eux ou aucun) auprès des ressources ou instances du Cégep. La **figure 5** répertorie les fréquences de signalement ou de dénonciation des personnes victimes, selon leur statut collégial.

**Figure 5**

**Fréquences du signalement ou de la dénonciation (avec ou sans dépôt de plainte) des événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC) aux instances ou ressources du Cégep, selon le statut collégial (n = 311)**



- La vaste majorité des personnes (93,1 % pour les étudiant.es, 88,1 % pour les enseignant.es et 95,5 % pour les employé.es) rapportent n'avoir signalé ou dénoncé aucun des événements de VSMC auprès du Cégep de l'Outaouais et ce, peu importe leur statut au sein de l'institution.
- Les analyses n'ont démontré aucune différence statistiquement significative entre les groupes.

Lorsque les personnes répondantes n'avaient signalé ou dénoncé aucun événement, elles étaient invitées à en indiquer la ou les raisons à partir d'une liste de seize choix de réponses. Les personnes répondantes pouvaient indiquer une ou plusieurs raisons qui s'appliquaient à leur situation. Le **tableau 13** présente les fréquences des raisons de non-signallement / non-dénonciation des événements de VSMC, selon le statut collégial.

## Tableau 13

Fréquences d'énonciation des raisons expliquant l'absence de signalement ou de dénonciation des événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC), <b>selon le statut collégial</b>	Étudiant.es (n = 105) %	Membres du personnel (n = 33) %
Je croyais que la situation n'était pas assez grave pour la signaler	71,4	57,6
Je n'avais pas considéré cet événement comme étant du harcèlement ou une violence sexuelle.	42,9	33,3
Je me sentais capable de gérer la situation par moi-même	41,0	40,6
Je voulais simplement mettre l'incident derrière moi et ne plus y penser*	34,3 <sub>a</sub>	15,2 <sub>b</sub>
Je craignais que ma plainte ne soit pas traitée de manière confidentielle	11,4	15,2
Je craignais de ne pas avoir suffisamment de preuves pour que les instances du Cégep puissent intervenir	14,4	9,4
Je craignais que des personnes du Cégep ne prennent pas la situation au sérieux	11,4	12,1
Je voulais que personne ne soit au courant de cette situation	14,4	6,3
Je trouvais les démarches trop compliquées pour dénoncer la situation au Cégep	11,4	9,1
Je craignais les représailles de la personne ayant commis ces gestes ou de son entourage	11,4	9,1
Je ne savais pas que le Cégep pouvait m'aider dans cette situation	10,5	9,1
Je ne savais pas à qui m'adresser au Cégep	5,7	9,1
Je n'avais pas confiance dans les personnes ou instances / ressources en place au Cégep	5,7	9,1
J'avais peur qu'on pense que j'étais en partie responsable de la situation	8,6	6,3
Je craignais des conséquences négatives pour mon emploi, ma session, l'obtention de mon diplôme, de mon parcours sportif ou de mon implication socioculturelle	5,8	6,3
Je craignais de compromettre l'emploi ou les études de la personne ayant commis ces gestes	7,6	3,0

### Note

Les lettres différentes indiquent que les proportions des groupes diffèrent significativement les unes des autres ( $p < 0,05$ ). Des étoiles (\*  $p < 0,05$ ; \*\*  $< 0,01$ ; \*\*\*  $p < 0,001$ ) ont été intégrées à l'énoncé pour indiquer une différence significative entre les statuts.

- Les trois motifs de non-dénonciation les plus fréquents, tant pour les étudiant.es que pour les membres du personnel, sont de croire que la situation n'était pas assez grave pour être signalée (respectivement 71,4 % et 57,6 %), ne pas considérer que cet événement comme étant du harcèlement ou une violence sexuelle (42,9 % et 33,3 %) et se sentir capable de gérer la situation par soi-même (41,0 % et 40,6 %).
- On constate par ailleurs que plus du tiers des étudiant.es (34,3 %) ont rapporté ne pas avoir signalé la situation au Cégep puisqu'ils.elles souhaitaient mettre l'incident derrière eux.elles et ne plus y penser. À ce titre, on observe une différence statistiquement significative par rapport aux employé.es dont 15,2 % ont choisi cet item.
- Les autres raisons sélectionnées par les répondant.es pour expliquer la non-dénonciation au Cégep des VSMC subies renvoient à des craintes entourant quatre sphères : la **confidentialité** (crainte que la plainte ne soit pas traitée de façon confidentielle, souhait que personne au Cégep ne soit au courant de la situation), la **qualité de l'accueil** et la **confiance** envers les instances ou ressources du Cégep (crainte que la situation ne soit pas prise au sérieux ou d'être jugé.e responsable de la situation, manque de confiance envers les personnes ou instances en place), les **démarches au Cégep** (craintes de ne pas avoir assez de preuves, démarches perçues comme trop compliquées au Cégep, crainte de représailles de la personnes ayant commis les gestes et/ou de conséquences négatives sur l'emploi, le parcours scolaire, les activités sportives ou socioculturelles, et crainte relative à la compromission de l'emploi ou des études de la personne ayant commis les gestes) et, finalement, la **méconnaissance des services disponibles** au Cégep (ne pas savoir que le Cégep peut aider et ne pas savoir à qui s'adresser).

## QUELLES MESURES POURRAIENT FACILITER LA DÉNONCIATION DES VIOLENCES SEXUELLES AU CÉGEP ?

Une question ouverte a été posée à l'ensemble des répondant.es dans le but de sonder leurs perceptions relativement aux mesures qui pourraient être mises en place afin de faciliter le signalement et la dénonciation des VSMC au Cégep de l'Outaouais. De nombreux éléments de réponses ont été soumis par les 319 participant.es ayant répondu à cette section du questionnaire. À noter que, au-delà des enjeux spécifiques à la dénonciation des VSMC, plusieurs suggestions des répondant.es ciblaient également des mesures facilitant l'accès à des services de soutien et d'accompagnement.

### → Pertinence des ressources spécialisées

Plusieurs répondant.es ont salué la création d'un guichet unique (le Service d'intervention et de prévention des violences à caractère sexuel), la création d'un poste pour une ressource spécialisée en matière d'intervention et de prévention des violences à caractère sexuel ainsi que la mise en œuvre d'activités de sensibilisation et de formation à ce sujet.

*« Je crois qu'avec la venue d'une intervenante spécialisée, cela permettra beaucoup d'anticiper les besoins auxquels nous pouvons faire face. »*

### → Diversification des ressources disponibles

Alors que certain.es estiment suffisantes les ressources en place, d'autres jugeraient utile que plus d'intervenant.es soient disponibles pour accueillir des dévoilements et des plaintes. Comme l'indiquent les deux témoignages suivants, cette mesure pourrait permettre d'accroître l'accessibilité aux services, tout en permettant aux membres de la communauté de se diriger vers différentes personnes en fonction de leur aisance et du sentiment de confiance à leur endroit.

*« Plus de personnes ressources différentes pour se sentir en confiance de dénoncer des actes sexuels »*

*« Je crois qu'il y a présentement une seule personne affectée à ce dossier pour les 3 campus du Cégep de l'Outaouais. Je crois qu'il devrait y avoir au moins une personne par campus afin d'assurer une présence continue »*

### → Amélioration de la promotion et de l'accessibilité des ressources

En outre, de nombreuses suggestions de répondant.es concernent une meilleure promotion des services existants ainsi que la mise en place de modalités favorisant leur accessibilité par les membres du personnel et par les personnes étudiantes. L'objectif est de faire en sorte que la nature des services et leur fonctionnement soient mieux connus des membres de la communauté collégiale et que chacun.e puisse se sentir à l'aise de les utiliser ou d'y recourir en cas de besoin.

En ce qui a trait à la promotion des services, plusieurs suggèrent de mettre en place des mesures permettant d'en accroître la visibilité : l'intensification de la publicité par le biais d'un affichage continu, l'envoi de courriels et de MIO au début de chaque session, l'intégration de l'information dans les plans de cours, l'accès à la documentation liée aux services offerts à l'interne ainsi qu'aux ressources disponibles à l'externe (sous forme de foire aux questions sur le site web ou sur Omnivox, par exemple). Certain.es participant.es souhaitent que les intervenant.es soient mieux connu.es de la population collégiale, notamment par le biais d'une « tournée des classes ».

*« Étant professionnelle, il arrive que des étudiants se confient parce qu'ils ont développé un sentiment de sécurité en notre présence. Donc, comment arriver à aider ce jeune sans qu'il ait à tout recommencer avec une autre intervenante (TS)? »*

## → Diversification des modalités de prise de contact et de dénonciations

De nombreuses observations soulevées par les répondant.es concernent la nature des modalités en place pour communiquer avec les ressources compétentes et pour dénoncer les situations subies au Cégep. La plupart des suggestions favorisent la disponibilité de modalités anonymes, c'est-à-dire des façons de communiquer avec une personne ressource qui garantiraient la non-divulgence de l'identité de la personne utilisatrice, ou encore la disponibilité de modalités à caractère numérique (courriel, message texte, clavardage ou à partir d'une page web) entre autres pour porter plainte directement, en ligne.

*« Il pourrait peut-être y avoir un site anonyme clairement présenté aux étudiants où ils pourraient facilement faire le signalement, la dénonciation ou la plainte de gestes de violences à caractère sexuel »*

Plusieurs évoquent le fait qu'un premier contact anonyme, via une modalité virtuelle, pourrait permettre aux personnes d'obtenir une réponse à leurs questions et, éventuellement, de se sentir suffisamment en sécurité pour rencontrer un.e intervenant.e et entamer une démarche de dénonciation, si c'est ce qu'elles souhaitent. Enfin, d'autres participant.es suggèrent la création d'espaces physiques, par exemple des boîtes à divers endroits sur les campus, pour inviter les gens à signaler par écrit les situations vécues.

## → Démarches et traitement des signalements et des plaintes

Quelques témoignages font état de défis rencontrés au moment de l'accueil et du traitement de plainte.

*« Je crois que (...) le suivi d'une plainte laisse à désirer; surtout pour moi, un homme qui a dénoncé les avances sexuelles d'une collègue femme, on m'a dit que ce n'était qu'un malentendu, parce que j'étais gentil et souriant avec la dame, c'est ce qui expliquait ses avances intenses. Sérieusement! C'est comme justifier les commentaires à caractère sexuel qu'un homme pourrait dire à une femme qu'il juge être habillée de façon sexy... »*

Cet extrait souligne la nécessité pour les personnes assurant le suivi des plaintes d'être convenablement formées et outillées, de façon à accueillir les signalements et à intervenir adéquatement. Cela soulève également la question de la pertinence d'une ressource spécialisée pouvant offrir un accompagnement à la personne victime, notamment dans le cadre d'une démarche de signalement ou de plainte formelle, ou encore pour conseiller les personnes menant l'enquête et les interventions périphériques, le cas échéant.

*« Que les victimes puissent ressentir qu'elles sont bien entourées, et de les épauler dans leurs démarches »*

*« D'encourager ceux et celles qui veulent faire une plainte ou un signalement de le faire »*

Finalement, quelques participant.es mentionnent que la communauté collégiale bénéficierait d'efforts de clarification et d'un meilleur arrimage des différentes démarches et processus de plainte au sein de l'établissement. Un.e participant.e souligne, par exemple, que la dénonciation de harcèlement, d'intimidation ou de violence autres que sexuels devraient faire l'objet du même type d'accueil, d'accompagnement et de traitement que les événements de nature sexuelle. Un.e autre répondant.e mentionne la confusion générée par la diversité des démarches de plainte au Cégep : plainte académique, plainte relative à une situation de violence ou de harcèlement sexuel, plainte relative à une situation de violence ou de harcèlement d'une autre nature, etc.

### → Information, sensibilisation et formation

Plusieurs suggestions soulevées par les participant.es concernent les efforts à déployer en matière d'information, de sensibilisation et de formation des membres de la communauté collégiale. Quelques-un.es mentionnent qu'une plus grande sensibilisation à la question du consentement et aux conséquences délétères du « victim blaming » (la tendance à blâmer la personne victime pour les gestes qu'elle a subis) contribuerait à ce que les « *victim*es se sentent à l'aise de dénoncer et ne préfèrent pas garder ça pour elles ».

Plus largement, quelques témoignages insistent sur l'importance, pour toute personne en position d'autorité, d'une formation en matière de reconnaissance des situations à risque ou de violence à caractère sexuel, incluant les modes d'intervention, les principes de base de l'accueil bienveillant lors d'un dévoilement et les actions à poser, le cas échéant.

**« Mieux former les professeurs pour reconnaître si ce genre d'activité se produit dans leur classe, pour ainsi les dénoncer, ou mieux les informer pour qu'ils s'impliquent plus »**

En ce qui a trait à la nature des activités de sensibilisation et de formation, plusieurs répondant.es ont suggéré de diversifier les approches et les types d'activité (vidéos, messages dans les hauts parleurs, affiches, conférences, ateliers dynamiques, etc.), notamment pour éviter la redondance qui pourrait amener les membres de la communauté à « décrocher ». Dans le même ordre d'idées, des participant.es proposent d'intégrer des « *campagnes de sensibilisation dans les programmes* », « *d'encourager les discussions en classe et en discipline* » ou de miser sur des contenus « *élaborés par un groupe d'étudiant(e)s et par un groupe de membres du personnel* ».

Un autre commentaire suggère davantage d'informations et d'efforts de sensibilisation « *dans les programmes où un sexe est en minorité* ». De façon complémentaire, quelques répondant.es proposent la mise en œuvre d'« *ateliers d'affirmation de soi* » et de cours d'« *autodéfense* » pour les personnes davantage à risque de subir des VSMC, afin de mieux les outiller en cas d'agression.

### → Consolidation d'une culture de tolérance zéro

Finalement, certain.es participant.es évoquent l'importance de consolider une « culture de tolérance 0 » envers les violences à caractère sexuel au sein de l'institution, et ce, « en commençant par les employés ». Un autre témoignage suggère la mise en valeur des comportements respectueux.

### 3.3 Connaissance et utilisation des ressources disponibles

Cette section fait le point en matière de connaissance des ressources, des recours et des services disponibles au Cégep de l'Outaouais, incluant les défis liés à leur accès et à leur utilisation effective par les personnes étudiant et travaillant au Cégep. Comme évoqué précédemment, notons que, tout juste avant la diffusion du questionnaire et sa promotion, différents moyens de communication et diverses activités avaient été mis en œuvre pour faire connaître aux membres de la communauté l'existence de la *Politique interne de prévention des violences à caractère sexuel* ainsi que les services offerts par le SIPVACS.

#### LES RESSOURCES ET SERVICES DISPONIBLES SONT-ILS CONNUS ?

Au moment de la collecte de données, nous avons vérifié la connaissance qu'avaient les répondant.es des ressources existantes. Le **tableau 14** présente la proportion des participant.es ayant indiqué connaître l'existence du SIPVACS et de la *Politique*, selon leur statut.

Tableau 14

Proportion des participant.es connaissant les ressources liées à la prévention des violences à caractère sexuel au Cégep de l'Outaouais, selon leur statut collégial

	Étudiant.es (n= 644) %	Enseignant.es (n= 72) %	Autres employé.es (n= 49) %	Échantillon total (n= 765) %
Le Service de prévention des violences à caractère sexuel (SIPVACS) <sup>***</sup>	41,0 <sub>a</sub>	66,7 <sub>b</sub>	83,7 <sub>b</sub>	46,1
La <i>Politique de prévention des violences à caractère sexuel</i> <sup>***</sup>	46,5 <sub>a</sub>	90,3 <sub>b</sub>	87,8 <sub>b</sub>	53,3

#### Note

Les lettres différentes indiquent que les proportions des groupes diffèrent significativement les unes des autres ( $p < 0,05$ ). Des étoiles (\*  $p < 0,05$ ; \*\*  $< 0,01$ ; \*\*\*  $p < 0,001$ ) ont été intégrées à l'énoncé pour indiquer une différence significative entre les statuts. Dans ce tableau, la comparaison des lettres doit être effectuée horizontalement.

- De façon statistiquement significative, les membres du personnel (enseignant.es et autres employé.es) étaient proportionnellement plus nombreux.euses que les étudiant.es à connaître ces ressources institutionnelles au moment de la collecte de données au Cégep de l'Outaouais (novembre 2019).
- Moins de la moitié des étudiant.es sondé.es avaient connaissance de l'existence du SIPVACS (41,0 %) et de la *Politique de prévention des violences à caractère sexuel* (46,5 %).
- On remarque finalement que les enseignant.es étaient davantage informé.es de l'existence de la *Politique* (90,3 %) que de celle du SIPVACS (66,7 %).

## QUELS SONT LES DÉFIS LIÉS À L'ACCÈS ET À L'UTILISATION DES SERVICES OFFERTS ?

Les participant.es ont ensuite été questionné.es sur leur propension à utiliser les services offerts au SIPVACS en lien avec un événement de VSMC. Le **tableau 15** présente les réponses des répondant.es en fonction de leur statut collégial et de leur genre.

### Tableau 15

**Proportion de répondant.es ayant indiqué qu'ils.elles auraient des hésitations à consulter le SIPVACS en lien avec un événement violence sexuelle en milieu collégial (VSMC), selon le genre et le statut collégial**

	<i>n</i>	Oui Hésitation à consulter %	Non Pas d'hésitation à consulter %
→ Échantillon total	416	17,3	82,7
Étudiant.es	334	19,5	80,5
Enseignant.es	49	6,1	93,9
Employées (autres)	33	12,1	87,9
Femmes	244	16,4	83,6
Hommes	159	16,4	83,6
Minorités de genre	12	41,7	58,3

- Si la majorité (82,7 %) des répondant.es rapportent qu'ils.elles n'auraient aucune hésitation à consulter le SIPVACS en cas de besoin, on constate tout de même qu'une proportion non négligeable de participant.es (17,3 %) a émis des craintes à ce titre.
- Aucune différence statistiquement significative n'est observée selon le statut collégial et le genre des répondant.es.

Une attention particulière a été accordée aux motifs d'hésitation soulevés par certain.es participant.es. Pour ce faire, la question ouverte suivante leur a été posée : « Quelle est la principale raison pour laquelle vous auriez des hésitations à consulter le SIPVACS ? ». Au total, 59 répondant.es ont fourni une réponse textuelle à cette question.

L'une des principales raisons invoquées est la **gêne et la honte** associées à l'expérience de violence à caractère sexuel. Du même coup, on nomme la  **Crainte du jugement** de la part des intervenant.es (peur que les faits rapportés ne soient jugés « pas assez graves » ou de ne pas être pris.e au sérieux) et la crainte du regard des autres, notamment s'il est su que l'on consulte ce service. Ce dernier aspect souligne l'importance du caractère confidentiel des services proposés. D'ailleurs, des  **craintes relatives à la confidentialité** ont été émises par de nombreux.es répondant.es.

Plusieurs répondant.es font état de leur embarras à dévoiler des événements aussi intimes à des personnes inconnues, mentionnant du même coup leur préférence à se confier à des personnes de leur entourage : « *Je crois que je me sentirais mieux d'en parler à des gens qui me connaissent déjà, qui ne baseront pas leur opinion sur moi sur ce que j'ai vécu* ». De façon analogue, plusieurs indiquent ne pas savoir qui sont les professionnel.les offrant le service et considèrent ne  **pas avoir assez d'informations** sur la nature des services offerts et sur les moyens de communiquer avec le SIPVACS : « *Il est dur de faire confiance à quelqu'un ou à une organisation dont on n'a jamais entendu parler et qui nous a jamais été présenté* ». On note aussi la réticence de certain.es participant.es qui s'interrogent sur les implications d'une consultation au SIPVACS. Enfin, plusieurs expriment leurs  **craintes en lien avec de potentielles répercussions négatives** affectant leur avenir.

D'un autre côté, quelques participant.es énoncent leur  **malaise à consulter un.e intervenant.e** qui est également un.e collègue de travail ou à consulter un.e employé.e alors qu'ils.elles ont un statut de gestionnaire : « *En tant que gestionnaire, consulter un(e) autre employé(e) me rendrait probablement mal à l'aise* ». De façon similaire, certain.es affirment se sentir plus à l'aise de **recourir à des ressources externes**, notamment pour des raisons de confidentialité ou de distanciation : « *Je ne voudrais pas mélanger mes émotions privées et mon milieu de travail, j'aurais tendance à aller à l'externe* ». Des répondant.es mentionnent également une plus grande difficulté à consulter pour soi-même qu'à intervenir dans le cadre d'une démarche de consultation entreprise pour une autre personne ayant subi une situation de violence sexuelle.

Enfin, quelques participant.es indiquent avoir eu des  **expériences négatives dans le passé** lorsqu'ils.elles ont entrepris des démarches de demande d'aide ou de dénonciation au Cégep, ce qui affecterait leur confiance à l'endroit de la nouvelle ressource mise en œuvre, le SIPVACS.

### 3.4 Personnes confidentes et intervention des témoins

Les personnes répondantes ont été questionnées à savoir si elles avaient déjà été témoins d'une situation de harcèlement ou de violence sexuelle de la part d'une personne de la communauté collégiale ou si elles avaient reçu des confidences à ce sujet. Lorsqu'elles répondaient par l'affirmative, des questions complémentaires leur étaient posées en vue de connaître leur propension à intervenir et, le cas échéant, la nature de leur intervention et leurs motivations sous-jacentes.

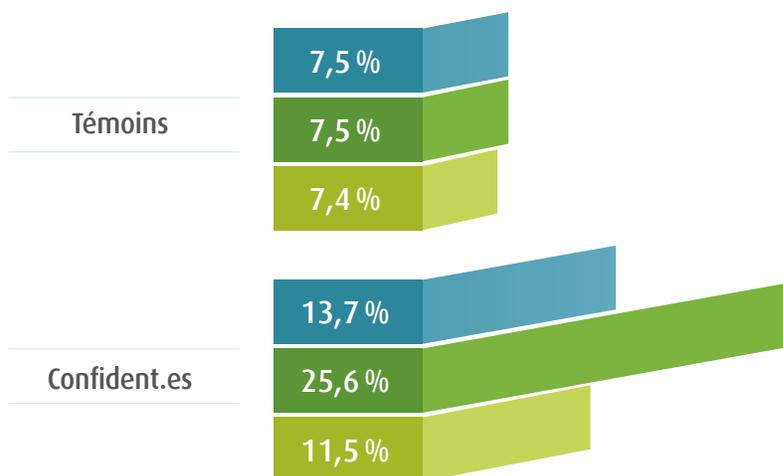
#### QUELLE EST L'IMPORTANCE DES PERSONNES TÉMOINS ET CONFIDENTES?

La **figure 6** illustre la proportion de personnes témoins ou confidentes d'événements de VSMC au Cégep de l'Outaouais, selon leur statut.

**Figure 6**

**Proportion des personnes ayant été témoins ou confidentes d'événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC) depuis leur arrivée au Cégep, selon le statut collégial (n = 771)**

- Échantillon total
- Membres du personnel
- Étudiant.es



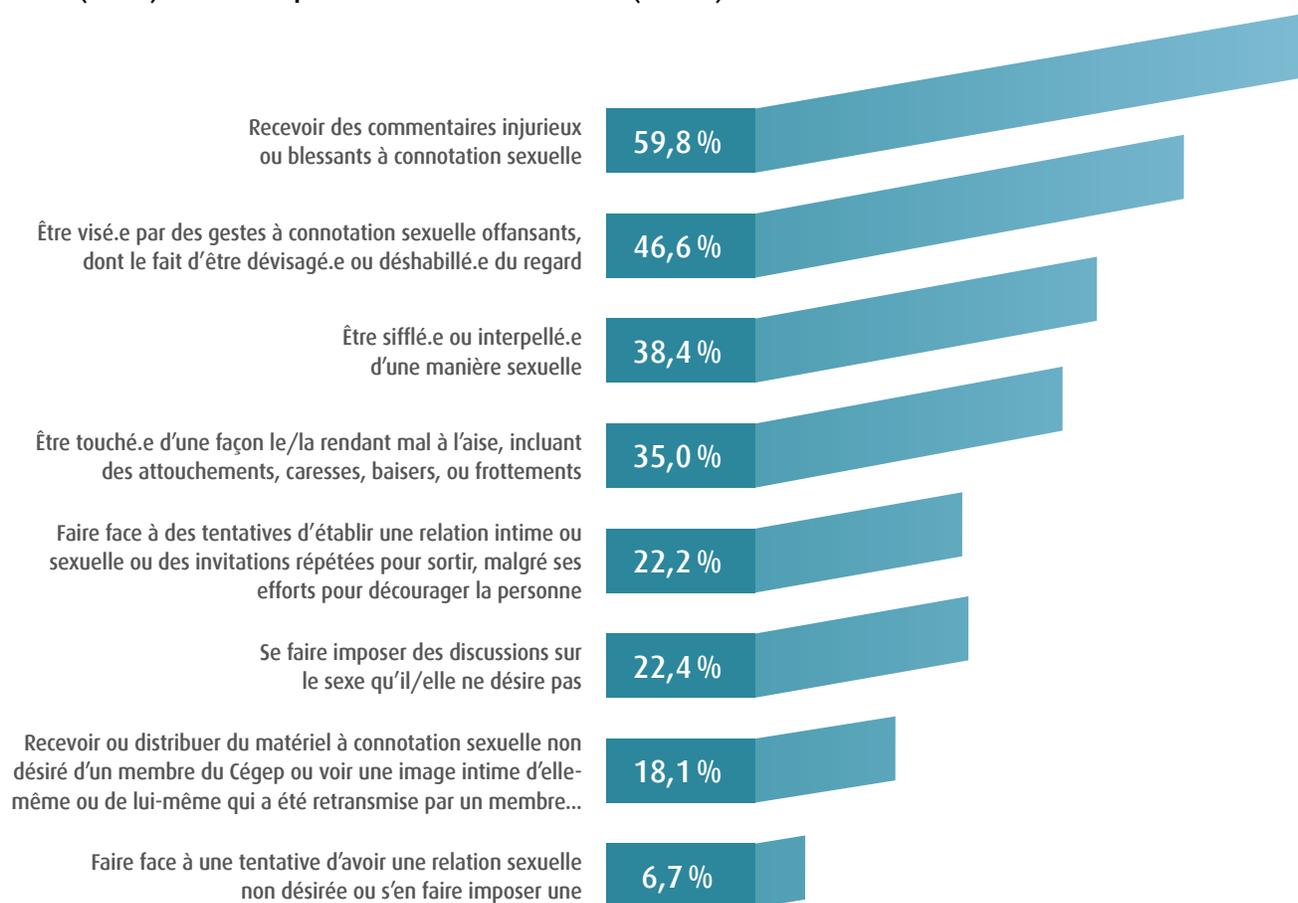
- 7,4 % des répondant.es ont déclaré avoir été témoins d'au moins une VSMC depuis leur arrivée au Cégep. Il est probable que cette proportion se situe en deçà de la réalité puisque, comme on l'a vu précédemment, certains gestes peuvent ne pas avoir été identifiés comme étant de l'ordre des VSMC.
- En ce qui a trait aux dévoilements, un membre du personnel sur quatre (25,6 %) a indiqué avoir déjà reçu au moins une confiance de la part d'une personne affiliée au Cégep en lien avec un événement de VSMC. À ce sujet, on constate que les membres du personnel sont proportionnellement plus nombreux que les étudiant.es (13,7 %) à recevoir des confidences en matière de VSMC. Sur le plan statistique, cette différence de proportion apparaît hautement significative.

## QUELLE EST LA NATURE DES ÉVÉNEMENTS DONT LES PERSONNES SONT TÉMOIN ?

Les personnes ayant indiqué avoir été témoins d'événements de VSMC ont été questionnées quant à la nature des gestes qu'elles avaient vus ou entendus. Les participant.es pouvaient indiquer plusieurs choix de réponse ce qui explique que le total dépasse 100%. La **figure 7** illustre les fréquences d'énonciation de ces événements.

### Figure 7

#### Fréquences d'énonciation des événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC) dont les répondant.es ont été témoins (n = 58)



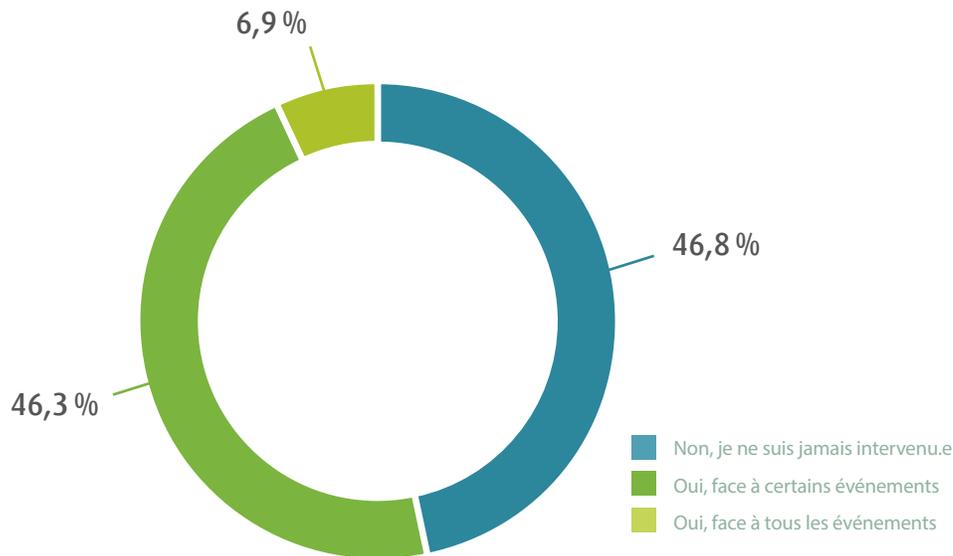
- Chez les témoins, plus de la moitié des répondant.es (59,8 %) ont identifié les commentaires injurieux ou blessants à connotation sexuelle comme étant l'événement auquel ils ont assisté.
- Les trois autres situations les plus fréquemment rapportées par les témoins sont les regards offensants (46,6 %), les sifflements ou les interpellations de nature sexuelle (38,4 %) et les touchers malaisants (35,0 %).
- Des analyses complémentaires n'ont démontré aucune différence statistiquement significative selon le genre ou le statut collégial des répondant.es, ce qui pourrait toutefois s'expliquer par la petite taille de l'échantillon.

## EST-CE QUE LES TÉMOINS INTERVIENNENT ?

La question suivante a été posée aux personnes ayant été témoin de VSMC : « Dans cet ou ces événements dont vous avez été témoin, êtes-vous intervenu.e indirectement ou directement ? ». La figure suivante indique la propension des témoins à intervenir dans le cadre de VSMC.

### Figure 8

#### Fréquences d'intervention des témoins dans les événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC) (n = 50)



- Presque la moitié des répondant.es (46,8 %) affirment n'être jamais intervenus lors d'événements qu'ils.elles auraient vus ou entendus.
- Une proportion similaire de participant.es (46,3 %), affirment être intervenu.es dans certains des événements dont ils.elles ont été témoins.
- Une faible proportion de répondant.es (6,9 %) ont rapporté être intervenu.es dans tous les événements de violence sexuelle dont ils.elles ont été témoins.
- Des analyses complémentaires n'ont démontré aucune différence statistiquement significative selon le genre ou le statut collégial des témoins, ce qui pourrait, encore une fois, s'expliquer par la taille restreinte de l'échantillon.

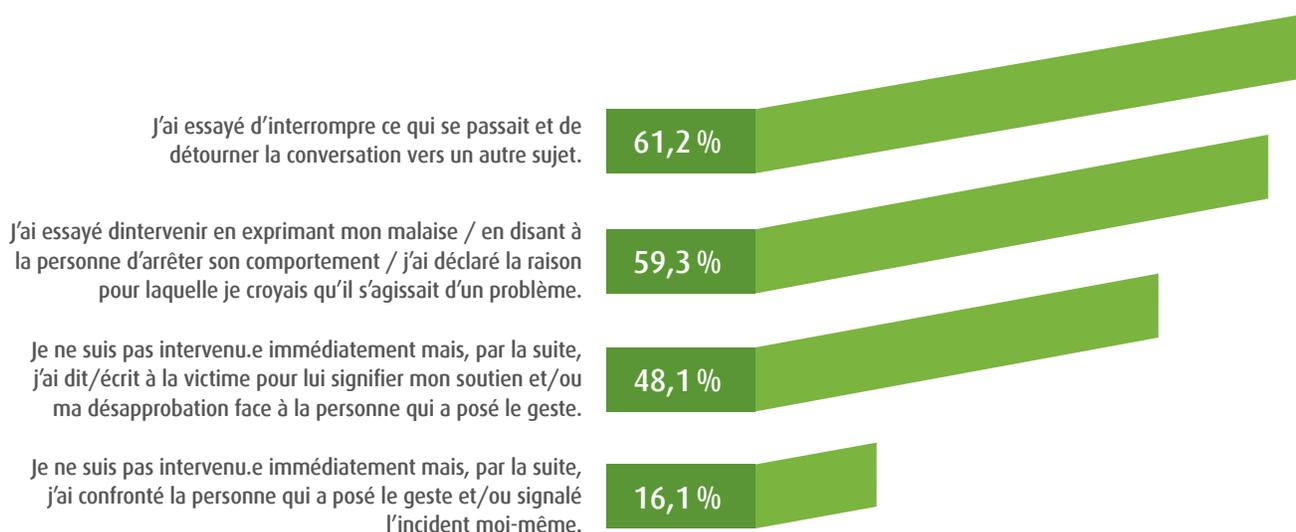
## QUELLES SONT LA NATURE DE L'INTERVENTION ET LES MOTIVATIONS DES TÉMOINS ?

### → De quelles façons interviennent les témoins ?

Dans le but de connaître la nature des interventions survenues, une série de quatre énoncés a été soumise aux personnes ayant indiqué être intervenues dans au moins un événement de VSMC. La **figure 9** illustre les principales stratégies et approches sélectionnées par les répondant.es parmi les options proposées.

### Figure 9

#### Fréquences d'énonciation des stratégies ou approches utilisées par les témoins pour intervenir face à des événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC) (n = 26)



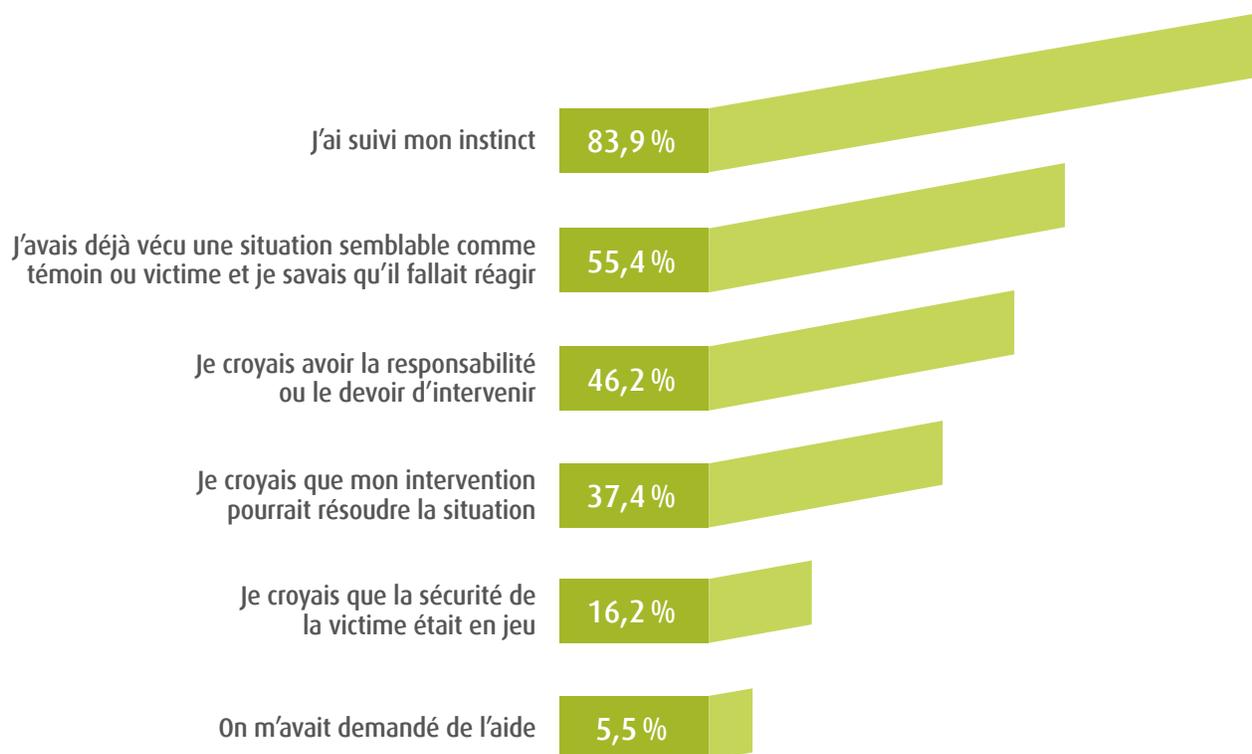
- Les deux principales stratégies ciblées par les répondant.es sont de l'ordre de l'intervention directe : interrompre la situation et détourner la conversation (61,2 %); exprimer son malaise ou demander à la personne de cesser son comportement (59,3 %).
- Près de la moitié des répondant.es (48,1 %) ont indiqué être intervenu.es *a posteriori*, en communiquant avec la victime pour lui offrir du soutien ou pour lui signifier leur désapprobation des agissements de la personne ayant posé le geste.
- La petite taille de l'échantillon n'a pas permis d'identifier d'éventuelles différences statistiquement significatives selon le genre ou le statut collégial des témoins.

## → Pour quelles raisons interviennent les témoins ?

Dans le but de connaître leurs motivations, une série d'énoncés a été proposée aux témoins qui avaient indiqué être intervenus dans au moins un événement. La **figure 10** illustre les raisons invoquées.

### Figure 10

Fréquences d'énonciation des raisons justifiant l'intervention des témoins d'événements de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC) (n = 27)



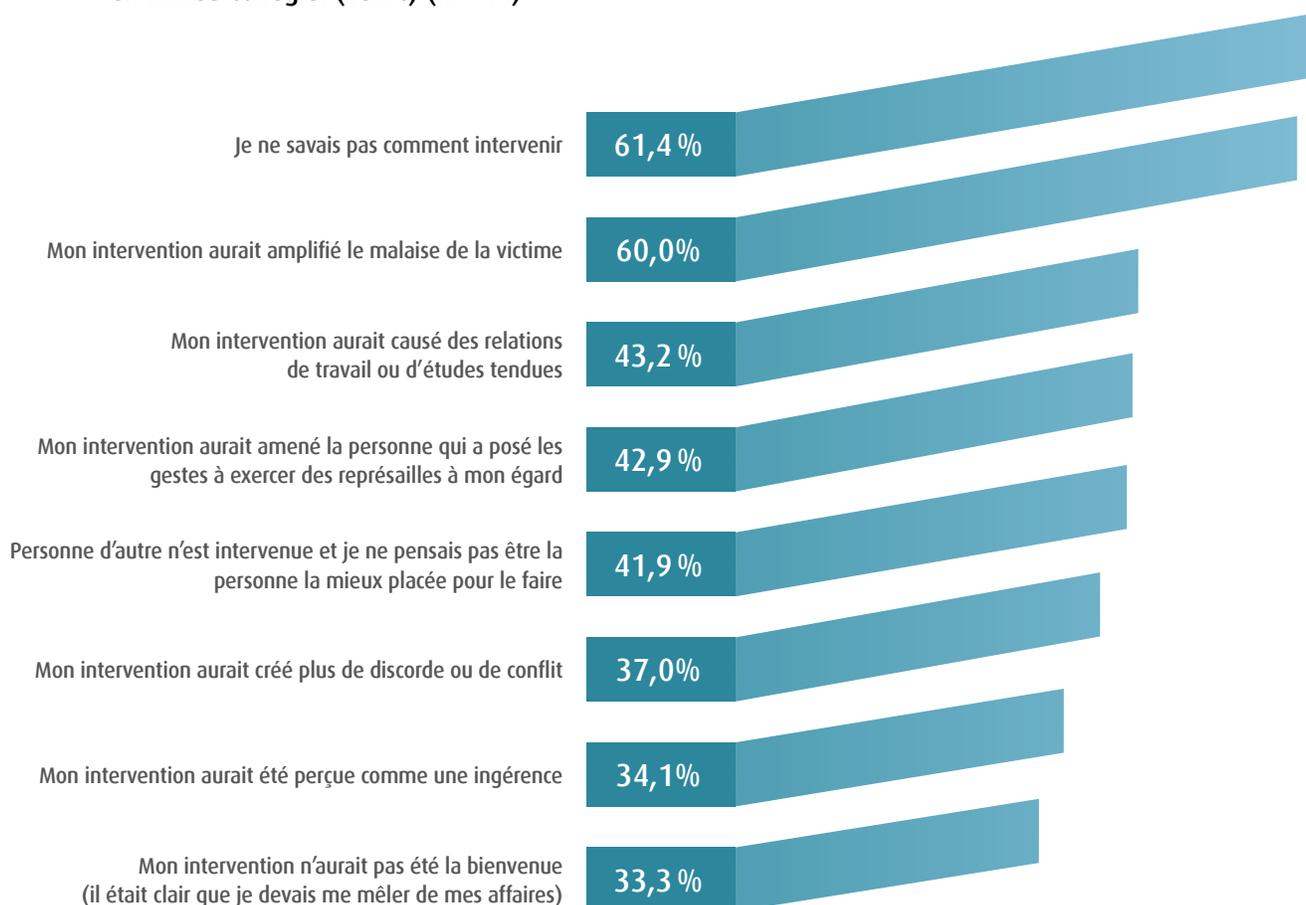
- La plupart des personnes ayant déclaré être intervenues lors d'une situation de VSMC, soit près de 83,9%, considèrent avoir « suivi leur instinct ».
- Les autres raisons fréquemment invoquées par les répondant.es sont le fait d'avoir vécu une situation semblable et de savoir qu'il fallait réagir (55,4 %), de croire que c'était leur devoir d'intervenir (46,2 %) et de croire que leur intervention pourrait résoudre la situation (37,4 %).
- Une fois de plus, la petite taille de l'échantillon n'a pas permis d'illustrer d'éventuelles différences statistiquement significatives selon le genre ou le statut des témoins.

## → Pour quelles raisons les témoins n'interviennent-ils.elles pas ?

Afin de mieux comprendre les raisons derrière la non-intervention des témoins, une série d'énoncés a été soumise aux personnes se disant avoir été témoins de VSMC sans intervenir dans ces situations. Celles-ci devaient sélectionner les réponses qui s'appliquaient dans leur cas, décrites à la **figure 11**. À noter que le total des réponses dépasse 100%, puisque les participant.es pouvaient faire plus d'un choix.

### Figure 11

#### Fréquences d'énonciation des raisons de non-intervention des témoins de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC) (n = 44)



- Parmi les énoncés proposés, les deux raisons les plus souvent invoquées par les personnes n'étant pas intervenu sont qu'elles ne savaient pas comment faire (61,4 %) et qu'elles craignaient d'amplifier le malaise de la victime (60,0 %).
- Plusieurs raisons sélectionnées par les répondant.es font état de la crainte que leur intervention ne génère davantage de conséquences négatives : par exemple, des relations de travail ou d'études tendues (43,2%), des représailles à leur endroit (42,9 %), davantage de discorde ou de conflit (37,0 %).

## 3.5 Consentement sexuel

### QUELLES SONT LES ATTITUDES PAR RAPPORT AU CONSENTEMENT SEXUEL ?

Les participant.es étaient invité.es à répondre à des questions portant sur leurs attitudes relatives au consentement sexuel, en indiquant leur degré d'accord à une série de douze énoncés (1 « Fortement en désaccord », 2 « Plutôt en désaccord », 3 « Ni en désaccord, ni en accord », 4 « Plutôt en accord » et 5 « Fortement en accord »). Aux fins de la présente analyse, les cinq options de réponse ont été regroupées en trois catégories : en désaccord (incluant « Fortement » et « Plutôt en désaccord »), neutre, et en accord (incluant « Plutôt » et « Fortement en accord »).

En fonction des réponses émises pour chacun des douze énoncés, une cote moyenne globale a été calculée pour chaque participant.e, puis des analyses bivariées ont été menées pour évaluer si des différences significatives apparaissaient entre les cotes des répondant.es selon le genre ou le statut collégial. Une cote moyenne globale (*M*) plus élevée indique des attitudes plus favorables vis-à-vis le consentement sexuel.

Dans l'échantillon du Cégep de l'Outaouais, aucune distinction statistiquement significative n'a été observée entre les étudiant.es et les membres du personnel en ce qui a trait à leur cote moyenne globale respective. Bref, ces deux groupes ne semblent pas différents dans leur adhésion aux attitudes vis-à-vis le consentement sexuel.

Les tableaux suivants font état de la répartition des réponses, pour chaque énoncé relatif aux attitudes à l'égard du consentement sexuel, d'abord pour l'ensemble des répondant.es puis en fonction de leur genre.

Le **tableau 16** présente la répartition des réponses pour l'ensemble des personnes de l'échantillon ayant répondu à cette section.



## Tableau 16

Fréquences des énoncés reflétant les attitudes à l'égard du consentement sexuel pour l'ensemble des répondant.es (n = 806)

	En désaccord	Neutre	En accord
	%	%	%
Le consentement est nécessaire tant pour les caresses génitales que pour la pénétration (digitale, vaginale ou anale).	1,5	0,7	97,8
Le consentement sexuel doit toujours être obtenu AVANT le début de toute activité sexuelle.	1,0	3,0	96,0
La personne qui initie une activité sexuelle devrait supposer qu'elle N'A PAS le consentement sexuel de l'autre et s'assurer de l'obtenir avant d'aller plus loin.	4,1	3,3	92,6
Le consentement devrait être obtenu avant TOUT type de comportement sexuel, incluant les baisers ou les caresses.	4,7	7,4	87,9
Il est tout aussi important d'obtenir le consentement sexuel dans TOUTES les relations, peu importe si les personnes ont eu des activités sexuelles ensemble avant.	5,8	7,7	86,6
Si une proposition sexuelle est faite et que votre partenaire dit « non », c'est correct de continuer à négocier la proposition. (I)	88,9	6,8	4,3
La pénétration (digitale, vaginale ou anale) est la seule activité sexuelle qui exige un consentement verbal explicite. (I)	86,3	6,4	7,4
En initiant une activité sexuelle, il est correct de présumer le consentement de l'autre personne et de continuer jusqu'à ce qu'elle dise « non ». (I)	73,7	14,3	11,9
Si votre partenaire veut s'engager dans une activité sexuelle, c'est correct de continuer même s'il ou elle est ivre. (I)	71,8	16,5	11,7
Demander verbalement le consentement sexuel diminue le plaisir de l'activité sexuelle (l'ambiance est brisée, par exemple). (I)	65,0	21,8	13,2
Il est suffisant d'obtenir le consentement au début d'une activité sexuelle, pas besoin de s'en assurer à chacune des étapes. (I)	65,2	11,6	23,2
Si le consentement sexuel pour une pénétration (digitale, vaginale ou anale) est déjà obtenu, alors on peut présumer que l'autre personne consent aussi pour les baisers et les caresses sexuels. (I)	51,9	18,1	30,0

### Note

Les énoncés se terminant avec un (I) sont des items inversés.

- D'emblée, on constate que la grande majorité des répondant.es manifeste des attitudes plutôt favorables au regard du consentement sexuel.

- Néanmoins, une proportion non négligeable de répondant.es se déclare neutre ou en accord avec des énoncés qui sont incompatibles avec la législation canadienne sur le consentement libre et éclairé, ou encore neutre par rapport à de tels énoncés. Ces derniers concernent notamment la pression sexuelle et le fait de présumer du consentement sexuel de l'autre personne sans le valider auprès d'elle (Éducaloi, 2020).
  - 13,8% des répondant.es sont d'accord ou neutres par rapport à l'énoncé « Si une proposition sexuelle est faite et que votre partenaire dit "non", c'est correct de continuer à négocier la proposition ».
  - 26,2% des répondant.es sont d'accord ou neutres relativement à l'énoncé « En initiant une activité sexuelle, il est correct de présumer le consentement de l'autre personne et de continuer jusqu'à ce qu'elle dise "non" ».

Le **tableau 17** présente la répartition des réponses pour chacun des énoncés selon le genre de la personne répondante. Les personnes issues des minorités de genre (n = 20) ne sont pas représentées dans ce tableau en raison de la taille restreinte de l'échantillon.

Tableau 17

Fréquences des énoncés reflétant les attitudes à l'égard du consentement sexuel, selon le genre	Femmes (n = 461)			Hommes (n = 326)		
	En désaccord	Neutre	En accord	En désaccord	Neutre	En accord
	%	%	%	%	%	%
Le consentement est nécessaire tant pour les caresses génitales que pour la pénétration (digitale, vaginale ou anale).	1,3	0,4	98,2	0,9	1,6	97,5
Le consentement sexuel doit toujours être obtenu AVANT le début de toute activité sexuelle.	0,7	2,4	96,9	1,3	4,1	94,6
La personne qui initie une activité sexuelle devrait supposer qu'elle N'A PAS le consentement sexuel de l'autre et s'assurer de l'obtenir avant d'aller plus loin **	2,2	2,0	95,9	5,3	5,3	89,3
Le consentement devrait être obtenu avant TOUT type de comportement sexuel, incluant les baisers ou les caresses.	3,1	7,7	89,3	7,0	7,6	85,4
Il est tout aussi important d'obtenir le consentement sexuel dans TOUTES les relations, peu importe si les personnes ont eu des activités sexuelles ensemble avant *	3,7	8,5	87,7	8,5	6,9	84,6

Tableau 17 (suite)

Fréquences des énoncés reflétant les attitudes à l'égard du consentement sexuel, selon le genre	Femmes (n = 461)			Hommes (n = 326)		
	En désaccord	Neutre	En accord	En désaccord	Neutre	En accord
	%	%	%	%	%	%
Si une proposition sexuelle est faite et que votre partenaire dit « non », c'est correct de continuer à négocier la proposition. (I) ***	95,2	2,9	2,0	80,4	12,6	6,9
La pénétration (digitale, vaginale ou anale) est la seule activité sexuelle qui exige un consentement verbal explicite. (I) ***	91,9	2,4	5,7	78,2	12,3	9,5
En initiant une activité sexuelle, il est correct de présumer le consentement de l'autre personne et de continuer jusqu'à ce qu'elle dise « non ». (I) **	77,2	10,9	11,8	67,3	19,8	12,9
Si votre partenaire veut s'engager dans une activité sexuelle, c'est correct de continuer même s'il ou elle est ivre. (I) ***	76,1	16,7	7,2	63,5	17,6	18,9
Demander verbalement le consentement sexuel diminue le plaisir de l'activité sexuelle (l'ambiance est brisée, par exemple). (I) ***	77,5	15,3	7,2	47,9	30,9	21,1
Il est suffisant d'obtenir le consentement au début d'une activité sexuelle, pas besoin de s'en assurer à chacune des étapes. (I) ***	76,6	10,3	13,1	48,4	14,5	37,1
Si le consentement sexuel pour une pénétration (digitale, vaginale ou anale) est déjà obtenu, alors on peut présumer que l'autre personne consent aussi pour les baisers et les caresses sexuels. (I) ***	59,0	19,2	21,8	41,2	16,7	42,1

**Note**

Les énoncés se terminant avec un (I) sont des items inversés. Des étoiles (\* p < 0,05; \*\* < 0,01; \*\*\* p < 0,001) ont été intégrées à l'énoncé pour indiquer une différence significative entre les genres.

- On observe une différence statistiquement significative selon le genre lorsque l'on compare les cotes moyennes globales. En effet, les analyses révèlent que les hommes ( $M = 48,24$  ;  $ÉT = 6,71$ ) manifestent des attitudes significativement moins favorables au consentement sexuel que les femmes ( $M = 53,27$  ;  $ÉT = 5,64$ ) ( $p = 0,012$ ) et que les personnes issues de minorités de genre ( $M = 53,10$  ;  $ÉT = 6,49$ ) ( $p = 0,000$ ).

- Ceci transparait d'ailleurs dans la majorité des énoncés reflétant les attitudes vis-à-vis le consentement. Par exemple, les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à être d'accord avec le fait que de demander verbalement le consentement sexuel diminue le plaisir de l'activité sexuelle (respectivement 21,1 % et 7,2 %), qu'il est suffisant d'obtenir le consentement au début d'une activité sexuelle et non à chaque étape (37,1 % et 13,1 %) et que le consentement obtenu pour une pénétration permet de présumer que l'autre consent aux baisers et aux caresses sexuels (42,1 % et 21,8 %).

## 3.6 Sentiment de sécurité

### QUEL EST LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ SUR LES LIEUX DU CÉGEP DE L'OUTAOUAIS ?

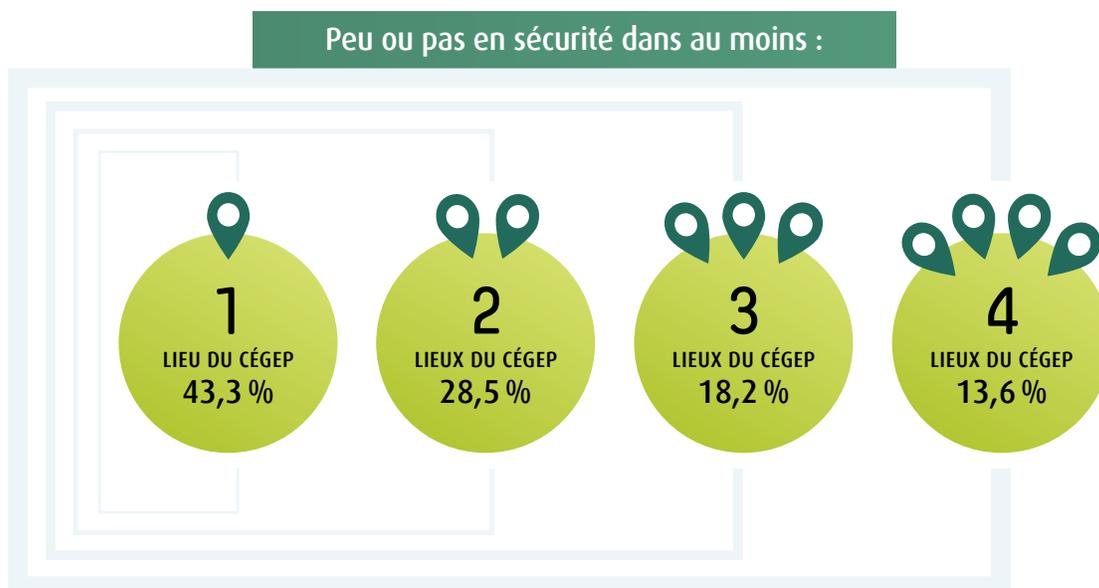
Dans le but d'assurer à la communauté collégiale un milieu d'étude et de travail sécuritaire, il importe d'évaluer le sentiment de sécurité de ses membres dans les différents espaces du Cégep. Les données suivantes pourront identifier les améliorations pouvant être apportées à l'aménagement des lieux sur les différents campus.

À partir d'une liste de 19 lieux intérieurs et extérieurs associés à leur principal campus d'appartenance, les participant.es étaient invité.es à évaluer leur sentiment de sécurité dans chacun de ces espaces. Si les répondant.es n'avaient jamais fréquenté l'un ou l'autre de ces lieux, ils.elles pouvaient alors cocher « je ne sais pas / ne s'applique pas ».

D'abord, les analyses ont révélé que 56,7 % des personnes répondantes se sentent en sécurité dans l'ensemble des endroits qu'elles fréquentent au Cégep de l'Outaouais. À l'inverse, comme le montre la figure suivante, 43,3 % ont identifié au moins un lieu où ils.elles se sentent peu ou pas en sécurité. 28,5 % des répondant.es ont indiqué ressentir de l'insécurité dans au moins deux lieux, 18,2 % dans au moins trois lieux et 13,6 % dans au moins quatre lieux.

Figure 12

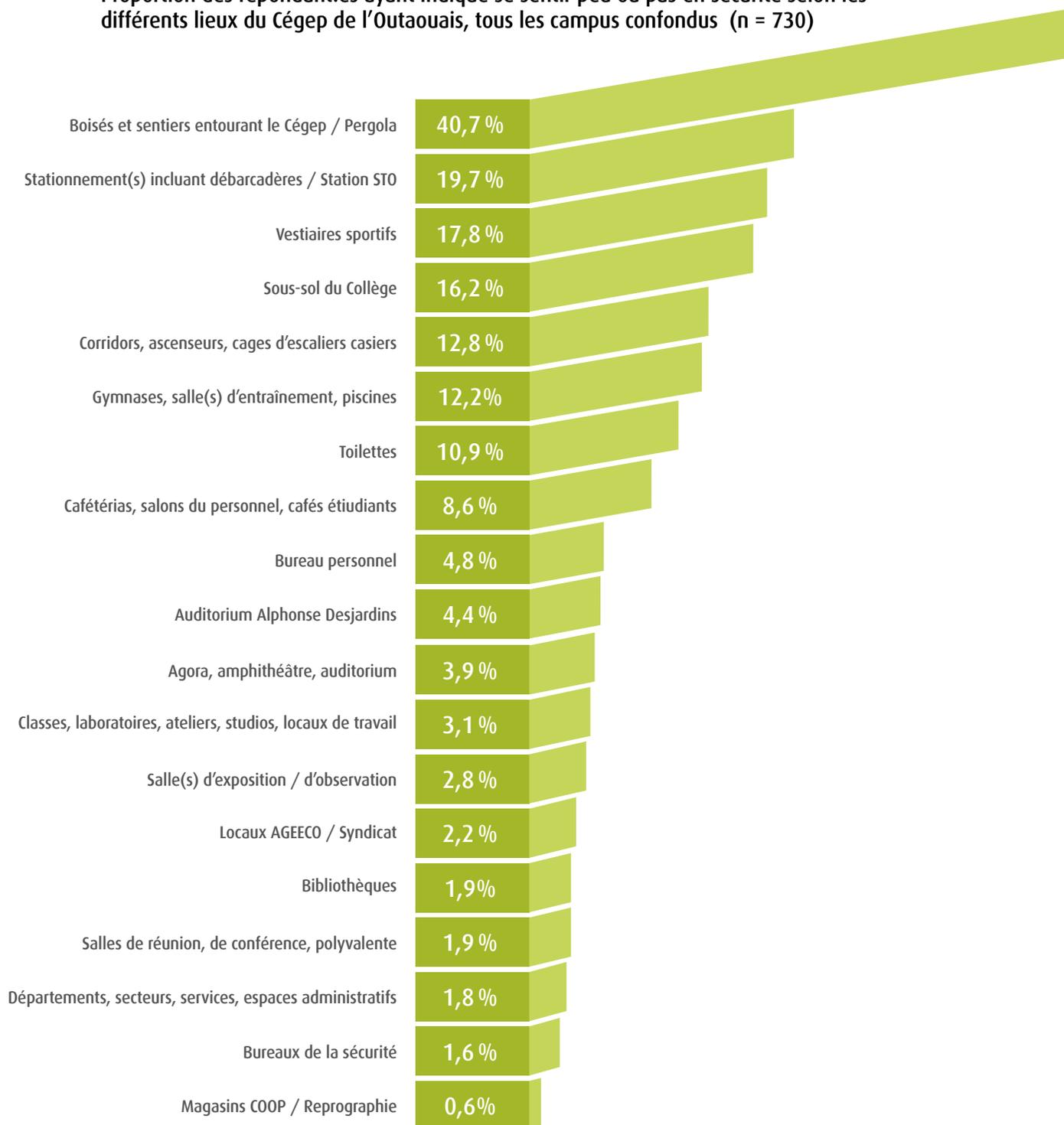
Proportion des répondant.es rapportant se sentir peu ou pas en sécurité au Cégep, selon le nombre de lieux (n = 746)



La figure suivante permet d'identifier les lieux où les membres de la communauté collégiale sont le plus enclins à se sentir peu ou pas en sécurité.

## Figure 13

Proportion des répondant.es ayant indiqué se sentir peu ou pas en sécurité selon les différents lieux du Cégep de l'Outaouais, tous les campus confondus (n = 730)



- Parmi les répondant.es qui fréquentent les lieux recensés, 40,7 % se sentent peu ou pas en sécurité dans les boisés et les sentiers entourant le Cégep. Cela représente le lieu où le sentiment de sécurité des membres de la communauté collégiale est le plus faible.
- Les autres endroits qui génèrent le plus fréquemment un sentiment d'insécurité sont les stationnements et les débarcadères de la Société de Transport de l'Outaouais (STO) (19,7 %), les vestiaires sportifs (17,8 %) et les sous-sols du Cégep (16,2 %).

## QUI EST LE PLUS SUSCEPTIBLE DE SE SENTIR PEU OU PAS EN SÉCURITÉ ET DANS QUELS ESPACES ?

En fonction des réponses obtenues pour chacun des espaces énoncés, des analyses ont été effectuées afin de dégager le nombre moyen d'endroits au sein desquels les personnes se sentent peu ou pas en sécurité, selon le campus, le genre et le statut collégial.

Ces analyses n'ont démontré aucune différence significative en fonction du campus d'appartenance ou du statut collégial. Toutefois, elles font état d'une distinction au regard du genre des répondant.es. En effet, les données démontrent que le nombre moyen de lieux générant un plus faible sentiment de sécurité est proportionnellement plus élevé chez les femmes ( $M = 1,51$ ;  $ÉT = 2,06$ ) que chez les hommes ( $M = 1,00$ ;  $ÉT = 2,34$ ). On peut en conclure que les femmes de la communauté collégiale se sentent moins en sécurité que les hommes lorsqu'elles se retrouvent dans les espaces attenants au Cégep de l'Outaouais.

En vue de dresser un portrait plus précis des enjeux liés au sentiment de sécurité des membres de la communauté collégiale, des analyses désagrégées selon le campus d'appartenance, le genre et le statut des répondant.es ont également été menées.

Le **tableau 18** fait état du sentiment de sécurité des participant.es dans les différents lieux associés au Cégep de l'Outaouais, en fonction du principal campus d'appartenance des répondant.es. Les données présentées dans ce tableau permettent d'identifier, pour chaque campus, les espaces où les répondant.es sont plus enclin.es à se sentir peu ou pas en sécurité au Cégep.

## Tableau 18

Fréquence du sentiment de sécurité dans les différents lieux du Cégep de l'Outaouais, selon le campus d'appartenance	Gabrielle-Roy (n = 448)		Félix-Leclerc (n = 258)		Louis-Reboul (n = 28)	
	Peu ou pas en sécurité	En sécurité	Peu ou pas en sécurité	En sécurité	Peu ou pas en sécurité	En sécurité
	%	%	%	%	%	%
Boisés et sentiers entourant le Cégep / Pergola	42,5	54,8	31,1	68,9	27,3	72,7
Stationnement(s) incluant débarcadères / Station STO	22,2	77,8	16,9	83,1	4,3	95,7
Vestiaires sportifs	17,6	82,4	17,6	82,4	n/a	n/a
Sous-sol du collège	15,1	84,9	n/a	n/a	n/a	n/a
Corridors, ascenseurs, cages d'escaliers, casiers	12,7	87,3	13,2	86,8	10,3	89,3
Gymnases, salle(s) d'entraînement, piscines	12,9	87,1	11,1	88,9	n/a	n/a
Toilettes	10,5	89,5	11,8	88,2	10,7	89,3
Cafétérias, salons du personnel, cafés étudiants	9,2	90,8	8,1	91,9	4,0	96,0
Bureau du personnel	5,2	94,8	3,9	96,1	4,8	95,2
Agora, amphithéâtre, auditorium	4,0	96,0	4,1	95,9	n/a	n/a
Classes, laboratoires, ateliers, studios, locaux de travail	3,9	96,1	1,7	98,3	3,7	96,3
Salle(s) d'exposition / d'observation	1,6	98,4	3,2	96,8	n/a	n/a
Locaux AGEECO / Syndicat	3,3	96,7	0,6	99,4	n/a	n/a
Bibliothèques	2,1	97,9	1,2	98,1	n/a	n/a
Salles de réunion, de conférence, polyvalente	1,8	98,2	1,5	98,5	5,0	95,0
Départements, secteurs, services, espaces administratifs	0,8	99,2	3,3	96,7	4,0	96,0
Bureaux de la sécurité	2,1	97,9	1,0	99,0	0,0	100,0
Magasins COOP / Reprographie	0,9	99,1	0,0	100,0	n/a	n/a

- Aux campus Gabrielle-Roy (GR) et Félix Leclerc (FL), les quatre endroits les plus fréquemment cités en lien avec un plus faible sentiment de sécurité sont les boisés et les sentiers entourant le Cégep (GR : 42,5 %, FL : 31,1 %), les stationnements et les débarcadères de la Société de Transport de l'Outaouais (STO) (GR : 22,2 %, FL : 16,9 %), les vestiaires sportifs (GR : 17,6 %, FL : 17,6 %) ainsi que les sous-sol du Cégep (GR : 15,1 %).
- Les données relatives au campus Louis-Reboul doivent être considérées avec précaution compte tenu du faible nombre de répondant.es dont c'était le principal campus d'appartenance. On peut toutefois noter que les deux lieux les plus fréquemment rapportés comme générant un plus faible sentiment de sécurité sur ce campus sont les boisés ou sentiers entourant le campus (27,3 %) et les toilettes (10,7 %).

Le **tableau 19** illustre le sentiment de sécurité des participant.es, en fonction de leur genre, dans les différents lieux associés au Cégep de l'Outaouais. Les personnes issues des minorités de genre (n = 20) ne sont pas représentées dans ce tableau en raison de la taille restreinte de l'échantillon. Des analyses complémentaires ont toutefois démontré qu'en moyenne, les personnes appartenant aux minorités de genre se sentent peu ou pas en sécurité dans 2,5 lieux au Cégep.



## Tableau 19

### Fréquence du sentiment de sécurité dans les différents lieux du Cégep de l'Outaouais, selon le genre

	Femmes (n = 426)		Hommes (n = 289)	
	Peu ou pas en sécurité	En sécurité	Peu ou pas en sécurité	En sécurité
	%	%	%	%
Boisés et sentiers entourant le Cégep / Pergola ***	56,2	43,8	18,3	81,7
Stationnement(s) incluant débarcadères / Station STO***	25,9	74,1	11,4	88,6
Vestiaires sportifs**	18,9	81,1	14,8	85,2
Sous-sol du collège**	23,4	76,6	9,4	90,6
Corridors, ascenseurs, cages d'escaliers, casiers	15,1	84,9	9,3	90,7
Gymnases, salle(s) d'entraînement, piscines**	13,0	87,0	9,7	90,3
Toilettes*	9,9	90,1	11,1	88,9
Cafétérias, salons du personnel, cafés étudiants	8,3	91,7	8,5	91,5
Bureau du personnel*	6,1	93,9	2,3	97,7
Auditorium Alphonse Desjardins	4,5	95,5	4,4	95,6
Agora, amphithéâtre, auditorium	3,1	96,9	4,9	95,1
Classes, laboratoires, ateliers, studios, locaux de travail	3,7	96,3	2,5	97,5
Salle(s) d'exposition / d'observation	1,8	98,2	3,9	96,1
Locaux AGEECO / Syndicat	1,2	98,8	3,8	96,2
Bibliothèques	2,2	97,8	1,4	98,6
Salles de réunion, de conférence, polyvalente	1,6	98,4	1,7	98,3
Départements, secteurs, services, espaces administratifs**	1,4	98,6	1,5	98,5
Bureaux de la sécurité	1,9	98,1	0,4	99,6
Magasins COOP / Reprographie	0,0	100,0	1,4	98,6

#### Note

Des étoiles (\* p < 0,05; \*\* < 0,01; \*\*\* p < 0,001) ont été intégrées à l'énoncé pour indiquer une différence significative entre les genres.

- On remarque que plus de la moitié des femmes participantes (56,2 %) affirment se sentir peu ou pas en sécurité dans les boisés et les sentiers entourant le Cégep.
- De façon proportionnelle, elles sont significativement plus enclines que les hommes à se sentir peu ou pas en sécurité dans les boisés et les sentiers entourant le Cégep (56,2 % c. 18,3 %), dans les stationnements et aux débarcadères d'autobus (25,9 % c. 11,4 %) et au sous-sol du Cégep (23,4 % c. 9,4 %).
- Bien que le nombre de répondant.es issue.es de minorité sexuelles soit restreint, il nous semble important de mentionner que ces personnes apparaissent, de façon proportionnelle, plus nombreuses que les femmes et les hommes à ressentir de l'insécurité dans les vestiaires sportifs (respectivement 50,0 %, 18,9 % et 14,8 %), dans les gymnases, les salles d'entraînement et les piscines (40,0 %, 13,0 % et 9,7 %), les toilettes (33,3 %, 9,9 % et 11,1 %) et les départements, les secteurs, les services et les espaces administratifs (13,3 %, 1,4 % et 1,5 %).

Le **tableau 20** présente le sentiment de sécurité des participant.es dans les différents lieux du Cégep de l'Outaouais, en fonction de leur statut.



Tableau 20

Fréquence du sentiment de sécurité dans les différents lieux du Cégep de l'Outaouais, selon le statut collégial	Étudiant.es (n = 611)		Membres du personnel (n = 119)	
	Peu ou pas en sécurité	En sécurité	Peu ou pas en sécurité	En sécurité
	%	%	%	%
Boisés et sentiers entourant le Cégep / Pergola***	37,2	62,8	56,3	43,7
Stationnement(s) incluant débarcadères / Station STO	18,9	81,1	23,9	76,1
Vestiaires sportifs	18,2	81,8	14,8	85,2
Sous-sol du collège	15,7	84,3	18,5	81,5
Corridors, ascenseurs, cages d'escaliers, casiers	13,8	86,2	7,6	92,4
Gymnases, salle(s) d'entraînement, piscines	12,8	87,2	9,2	90,8
Toilettes	11,6	88,4	7,6	92,4
Cafétérias, salons du personnel, cafés étudiants**	10,1	89,9	0,8	99,2
Bureau du personnel	5,6	94,4	1,7	98,3
Auditorium Alphonse Desjardins	4,1	95,9	5,5	94,5
Agora, amphithéâtre, auditorium	4,4	95,6	1,0	99,0
Classes, laboratoires, ateliers, studios, locaux de travail	2,9	97,1	4,4	95,6
Salle(s) d'exposition / d'observation	3,3	96,7	1,2	98,8
Locaux AGEECO / Syndicat	1,8	98,2	4,2	95,8
Bibliothèques	2,0	98,0	1,9	98,1
Salles de réunion, de conférence, polyvalente	2,0	98,0	0,9	99,1
Départements, secteurs, services, espaces administratifs	1,8	98,2	1,7	98,3
Bureaux de la sécurité	1,8	98,2	0,9	99,1
Magasins COOP / Reprographie	0,7	99,3	0,0	100,0

**Note**

Des étoiles (\* p < 0,05; \*\* < 0,01; \*\*\* p < 0,001) ont été intégrées à l'énoncé pour indiquer une différence significative entre les genres

- De façon proportionnelle, les membres du personnel (56,3 %) sont significativement plus nombreux que les étudiant.es (37,2 %) à se sentir peu ou pas en sécurité dans les boisés et sentiers à proximité du cégep<sup>9</sup>.
- D'un autre côté, les étudiant.es (10,1%) sont proportionnellement plus enclin.es que les membres du personnel (0,8 %) à rapporter se sentir peu ou pas en sécurité dans les cafétérias, les salons du personnel et les cafés des campus. Cette différence apparaît significative sur le plan statistique.

## QUELS SONT LES ÉLÉMENTS EXPLICATIFS ENTOURANT UN PLUS FAIBLE SENTIMENT DE SÉCURITÉ ?

Afin de mieux comprendre les raisons entourant le faible sentiment de sécurité des membres de la communauté collégiale dans certains espaces des campus, nous avons demandé aux répondant.es de fournir des précisions lorsqu'ils.elles avaient préalablement indiqué s'être déjà senti.es peu ou pas en sécurité dans au moins un lieu. Au total, 247 personnes ont fourni une réponse à cette question ouverte. Il est à noter que les facteurs rapportés ne relèvent pas nécessairement de craintes directement ou explicitement liées à de potentielles violences à caractère sexuel. On constate tout de même plusieurs liens logiques et plausibles avec cet enjeu.

### → Souvenir de l'agression et du meurtre d'une étudiante

L'agression et le meurtre d'une étudiante dans le boisé attenant au campus Gabrielle-Roy en 2011 semble avoir lourdement marqué les esprits. Ce tragique événement est l'une des principales raisons invoquées par les participant.es pour expliquer leur sentiment d'insécurité. En effet, plus de 80 participant.es ont spontanément soulevé ce facteur, comme l'illustre ce témoignage :

*« Je ne vais jamais dans le boisé car avec ce qui est arrivé à l'étudiante (...) j'ai la crainte permanente d'y être agressé »*

### → Manque d'éclairage et de surveillance : stationnements et débarcadères

Un autre élément de réponse rapporté par plus de 60 répondant.es concerne le manque de d'éclairage et de surveillance dans les stationnements et aux débarcadères attenants aux différents campus du Cégep de l'Outaouais. Le sentiment d'insécurité semble exacerbé le soir et lorsque ces lieux sont peu fréquentés :

*« À l'automne, à l'extérieur du Cégep, c'est vraiment noir, il n'y a pas assez d'éclairage. Surtout dans les aires de stationnement à côté du parc. Je travaille régulièrement le soir après 18h et lorsque je vais à ma voiture, je ne me sens pas en sécurité »*

De façon similaire, d'autres personnes ajoutent :

*« Le soir après les cours dans le stationnement, il fait noir et il n'y a plus de voitures. Je n'ai pas l'impression que s'il m'arrive quelque chose (...) il y aura des caméras ou des personnes qui en seront témoins »*

<sup>9</sup> Comme cela sera abordé dans la section suivante, on peut postuler que cet écart s'explique notamment par le fait qu'une majorité des membres du personnel actuel.les se souviennent du décès tragique d'une étudiante en 2011, alors que la vaste majorité des étudiant.es n'étaient pas au Cégep au moment des faits.

*« En hiver, il fait noir plus tôt et les bus prennent longtemps à venir et les étudiants attendent dans la noirceur. Cela me rend nerveuse d'attendre... »*

### → Présence de personnes aux comportements inquiétants

En outre, plus de 70 participant.es mentionnent la présence de personnes aux comportements étranges ou inquiétants dans les stationnements et près des débarcadères de la Société de Transport de l'Outaouais (STO), notamment des individus qui ne seraient pas affiliés à l'établissement. Plusieurs témoignages attestent la présence de cette source d'insécurité.

*« (...) en sortant du travail tard le soir par la cage d'escalier près de mon bureau j'étais arrivée face à face avec un homme qui déblayait l'entrée près de la porte. Il n'a posé aucun geste à caractère sexuel, mais son regard m'avait glacé le sang. Je m'étais alors sentie très vulnérable. J'ai fait une crise de panique tout de suite après. Je n'ai plus jamais été la dernière à quitter ce campus le soir. »*

*« Dans les stationnements il y a toujours des personnes bizarres, j'ai même à une reprise demandé assistance à un agent de sécurité »*

*« Des hommes âgés (...) rôdent souvent autour du Cégep ou près du boisé »*

*« Au débarcadère de la STO y'a du monde bizarre et weird qui m'approche, que je ne connais pas (...) ce qui me met mal à l'aise et pas trop en sécurité »*

Enfin, un.e autre répondant.e ajoute avoir reçu la confiance d'une personne ayant subi une agression dans un stationnement attendant au Cégep :

*« J'ai une amie qui s'est fait violenté et courir après dans un parking en dehors des heures de cours, le soir et pour des motifs peut-être sexuels »*

### → Endroits isolés et sombres à l'intérieur des établissements

Bon nombre de participant.es évoquent l'isolement, le faible éclairage, le manque de surveillance par caméra ou par des agent.es de sécurité ainsi que l'absence de dispositifs d'alerte dans certains espaces à l'intérieur des murs du Cégep. Certaines cages d'escalier (notamment dans la « nouvelle section du campus Félix-Leclerc »), les vestiaires sportifs, les sous-sols ainsi que les loges de l'auditorium ont été désignés comme des espaces générant un sentiment d'insécurité. Quelques répondant.es dénoncent expressément l'absence de dispositifs d'alerte dans ces lieux peu fréquentés ou perçus comme isolés. De façon similaire, plusieurs évoquent le manque d'intimité (absence de cloisons) dans les vestiaires sportifs, particulièrement dans « les douches » et dans « les salles pour se changer ».

Quelques participant.es rapportent également vivre un inconfort lié au fait de se retrouver seul.es en présence d'une personne en position d'autorité, notamment dans le bureau de celle-ci. À ce titre une personne mentionne :

*« Il y a toujours une possibilité que les choses tournent au vinaigre quand on est dans un bureau, seul(e) avec une figure d'autorité qui nous y a convoqué. Personnellement je m'en méfie toujours. »*

### → Exposition à des commentaires et des comportements désobligeants

Plusieurs répondant.es rapportent ressentir de l'insécurité face à des personnes rassemblées en groupe dans certains espaces bondés ou très fréquentés (par exemple, la cafétéria). On y craindrait les agissements d'hommes qui pourraient se livrer à des commentaires ou à des comportements inappropriés ou offensants. Les exemples suivants attestent ces appréhensions :

*« Je ne sais jamais si quelqu'un (des garçons) va m'attaquer ou va commencer à me parler de façon insistante »*

*« Les étudiants mâles qui me regardent, m'interpellent et passent des commentaires sur mon physique avec leurs amis me rendent nerveuse. »*

Enfin, quelques personnes affirment craindre les comportements ou les attitudes à caractère transphobe qui pourraient se manifester dans les endroits plus isolés comme les vestiaires et les toilettes.

## 3.7 Mobilisation face à l'enjeu des violences sexuelles

En fin de questionnaire, les répondant.es du Cégep de l'Outaouais ont été sondé.es quant à leur potentiel de mobilisation face à l'enjeu des violences à caractère sexuel. Pour ce faire, les participant.es ont été questionné.es sur leur sentiment de préoccupation et sur leur agentivité (ou leur croyance de pouvoir jouer un rôle positif) relativement à la problématique des violences sexuelles.

### LES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ COLLÉGIALE SONT-ILS.ELLES PRÉOCCUPÉ.ES PAR L'ENJEU DES VIOLENCES SEXUELLES?

Les données inscrites au **tableau 21** font état des réponses à la question « Comment vous sentez-vous face à l'enjeu des violences à caractère sexuel ? ». Quatre choix de réponse étaient fournis : « totalement indifférent.e », « plutôt indifférent.e », « plutôt préoccupé.e / mobilisée » et « totalement préoccupé.e / mobilisé.e ». Afin de faciliter la comparaison, les réponses ont été regroupées en deux catégories : « indifférent.es » ou « préoccupé.es / mobilisé.es ».

## Tableau 21

Proportion des répondant.es en fonction de leur sentiment par rapport à l'enjeu des violences sexuelles, selon le genre et le statut collégial	Genre			Statut collégial		Échantillon total (n = 749)
	Femmes (n = 434)	Hommes (n = 299)	Minorités de genre (n = 16)	Étudiant.es (n = 327)	Membres du personnel (n = 86)	
	%	%	%	%	%	
Indifférent.es	15,2 <sub>a</sub>	33,1 <sub>b</sub>	0,0 <sub>a</sub>	23,5 <sub>a</sub>	14,3 <sub>b</sub>	22,0
Préoccupé.es / mobilisé.es	84,8 <sub>a</sub>	66,9 <sub>b</sub>	100,0 <sub>a</sub>	76,5 <sub>a</sub>	85,7 <sub>b</sub>	78,0

### Note

Les lettres différentes indiquent que les proportions des groupes diffèrent significativement les unes des autres ( $p < 0,05$ ). Dans ce tableau, la comparaison des lettres doit être effectuée horizontalement.

- Au total, on constate qu'une majorité de répondant.es (78,0 %) se sentent préoccupé.es / mobilisé.es par rapport à l'enjeu des violences sexuelles. Cela signifie que 22,0 % des répondant.es, soit plus d'une personne sur cinq, se sont dits plutôt ou totalement indifférent.es face à cette problématique.
- On remarque des différences statistiques significatives selon le genre. En effet, 84,8 % des femmes et 100 % des personnes issues des minorités de genre se sont dites préoccupées / mobilisées face aux violences sexuelles, par rapport à une proportion de 66,9 % chez les hommes.
- Une différence statistiquement significative apparaît également au regard du statut collégial. À ce titre, 85,7 % des membres du personnel ont indiqué se sentir préoccupé.es/mobilisé.es, contre une proportion de 76,5 % chez les étudiant.es.

## CROIENT-ILS.ELLES POUVOIR JOUER UN RÔLE DANS LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ?

Le **tableau 22** illustre le sentiment d'agentivité des répondant.es, c'est-à-dire leur propension à croire qu'ils.elles peuvent personnellement jouer un rôle dans la prévention et la lutte contre les violences à caractère sexuel (VACS). Ces données sont présentées selon le genre et le statut au Cégep.

Tableau 22

Proportion des répondant.es en fonction de leur croyance de pouvoir jouer un rôle dans la prévention et la lutte contre les violences sexuelles, selon le genre et le statut collégial	Genre			Statut collégial		Échantillon total (n = 413)
	Femmes (n = 224)	Hommes (n = 177)	Minorités de genre (n = 12)	Étudiant.es (n = 327)	Membres du personnel (n = 86)	
	%	%	%	%	%	
Oui	75,0	72,9	83,3	67,3 <sub>a</sub>	100 <sub>b</sub>	74,3
Non	25,0	27,1	16,7	32,7 <sub>a</sub>	0 <sub>b</sub>	25,7

### Note

Les lettres différentes indiquent que les proportions des groupes diffèrent significativement les unes des autres ( $p < 0,05$ ). Dans ce tableau, la comparaison des lettres doit être effectuée horizontalement.

- Au total, près des trois-quarts des répondant.es (74,3 %) ont indiqué croire qu'ils.elles pouvaient contribuer à la prévention des violences à caractère sexuel et à la lutte contre elles. Conséquemment, plus d'une personne participante sur quatre a indiqué ne pas croire en la possibilité d'avoir un rôle à jouer à cet égard.
- Aucune différence statistiquement significative n'est apparue au regard du genre des répondant.es. En revanche, on observe une différence significative en fonction de leur statut. En effet, l'ensemble des employé.es participant.es ont répondu croire en la possibilité de jouer un rôle en ce sens, en comparaison à 67,3 % chez les s étudiant.es.

# 4

## Discussion et implications

Le chapitre précédent a permis de dresser un portrait détaillé de l'enjeu des violences sexuelles en milieu collégial (VSMC) au Cégep de l'Outaouais à partir des réponses des 927 participant.es provenant de la population étudiante et des membres du personnel. Les résultats présentés ont mis en lumière plusieurs facteurs liés à la victimisation; à la dénonciation, à l'accès aux services, au sentiment de sécurité sur les campus; aux attitudes envers le consentement sexuel, au potentiel de mobilisation des personnes confidentes et des témoins, ainsi qu'à celui de l'ensemble de la communauté collégiale.

Afin que les résultats de PIECES puissent réellement contribuer à la lutte contre les VSMC, au changement de culture qui s'impose et à la mobilisation de la communauté collégiale en ce sens, il apparaît essentiel de transposer les données issues de la recherche en constats clairs et en recommandations concrètes et réalistes qui pourront être mises en œuvre à travers les différentes instances compétentes du Cégep de l'Outaouais<sup>10</sup>. Ces constats et recommandations pourront également être éclairants pour d'autres institutions collégiales au Québec.

## 4.1 Faits saillants et constats clés

Trois principaux constats peuvent être dégagés de l'enquête PIECES pour le Cégep de l'Outaouais. Ceux-ci renvoient à trois dimensions : 1) l'ampleur des VSMC, 2) leur nature et impact, ainsi que 3) la réponse institutionnelle à cette problématique. Ces constats clés s'appuient directement sur des faits saillants eux-mêmes basés sur les données de l'étude. Dans certains cas, ils sont renforcés par des éléments de réflexion soutenus par la littérature.

### AMPLEUR DE LA PROBLÉMATIQUE

Le premier constat clé de la recherche PIECES concerne l'ampleur de la problématique des violences sexuelles au Cégep de l'Outaouais<sup>11</sup>.

#### FAITS SAILLANTS



#### DES CAS NOMBREUX ET RÉPÉTITIFS

Les résultats de l'enquête sont sans équivoque : les cas sont nombreux et répétitifs dans la population étudiante et chez les membres du personnel.

- Plus du tiers (36,6 %) des membres de la communauté collégiale ont subi au moins une forme de VSMC depuis leur arrivée au Cégep de l'Outaouais. Cette proportion s'élève à 29,5 % si l'on ne considère que les événements qui ont eu lieu dans la dernière année précédant l'étude.
- Plus précisément, environ un.e membre du personnel sur quatre (23,7 % pour les enseignant.es et 26,9 % pour les autres employé.es) et près d'un.e étudiant.e sur trois (30,2 %) rapportent avoir subi au moins un geste de VSMC au cours de la dernière année.
- Rappelons également que près du tiers des personnes ayant vécu des événements de VSMC (31,8%) déclarent avoir subi au moins deux formes différentes de violence sexuelle, soit, le plus souvent, du harcèlement sexuel et des comportements sexuels non désirés.

<sup>10</sup> À cet égard, les faits saillants, constats clés et recommandations exposés dans le présent rapport feront l'objet de plusieurs activités de transfert, d'échange et d'appropriation auprès des divers groupes représentant la communauté collégiale du Cégep de l'Outaouais, entre autres par le biais de conférences, d'ateliers et de rencontres. Certains éléments seront également intégrés au contenu de formations dispensées auprès de la communauté collégiale.

<sup>11</sup> Rappelons que l'instrument de victimisation sexuelle utilisé dans le cadre de l'enquête PIECES distingue le harcèlement sexuel (comportements verbaux et non verbaux qui ne visent pas la coopération sexuelle, mais qui se traduisent par des attitudes insultantes, hostiles et dégradantes), les comportements sexuels non désirés (comportements verbaux et non verbaux à caractère sexuel, offensants, non désirés ou non réciproques, incluant la tentative de viol et l'agression sexuelle) et la coercition sexuelle (chantage en retour de considérations futures reliées à l'emploi ou aux études).



## CELA SE PASSE SURTOUT SUR LES CAMPUS DU CÉGEP

L'enquête PIECES démontre clairement que les événements de VSMC se déroulent principalement sur les campus.

- Les données indiquent que les VSMC se produisent le plus souvent dans des contextes directement liés aux études ou au travail : 62,9 % des enseignant.es et 92,8 % des autres employé.es ont signalé que les événements subis avaient eu lieu lorsqu'ils.elles effectuaient leurs tâches au travail (sauf les activités d'enseignement) et 62,7 % des étudiant.es ont rapporté que les VSMC vécues se sont déroulées lors de leurs activités d'études.
- Les activités sociales, telles qu'une fête ou un 5 à 7, sont également des contextes propices aux événements de violence sexuelle entre membres de la communauté collégiale. Les répondant.es en témoignent dans une proportion de 14,9 % chez les étudiant.es, 25,9 % chez les enseignant.es et de 24,3 % chez les autres employé.es du Cégep de l'Outaouais<sup>12</sup>.



## PEU DE DÉVOILEMENTS, DE SIGNALEMENTS, DE PLAINTES

Les résultats de PIECES indiquent que la vaste majorité des événements ne sont pas rapportés au Cégep de l'Outaouais.

- 93,1 % des étudiant.es, 88,1 % des enseignant.es et 95,5 % des autres employé.es ayant subi au moins une situation de VSMC déclarent n'avoir signalé ou dénoncé aucun des événements vécus en contexte collégial. Autrement dit, le nombre de signalements et de plaintes n'est pas représentatif de l'ampleur de la problématique au Cégep de l'Outaouais.
- Près de la moitié des personnes victimes (49,6 %) ne se sont jamais même confiées à quiconque (à l'interne ou à l'externe) en ce qui a trait aux gestes de violence sexuelle subis en milieu collégial.
- La principale raison invoquée par les répondant.es qui n'ont pas voulu rapporter les événements à l'institution est le fait de considérer que « la situation n'est pas assez grave ». 71,4 % des étudiant.es et 57,6 % des membres du personnel ont choisi cet énoncé.



## ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

- Ceci confirme la nécessité, pour l'institution, d'adopter une position claire et proactive relativement à la prévention des violences sexuelles, plutôt que de se restreindre à des interventions de nature réactive lors d'événements spécifiques portés à son attention. Des efforts de promotion entourant la *politique de tolérance zéro* de l'institution, des activités efficaces de sensibilisation et des contenus de formation de qualité et bien ciblés pourront contribuer au changement des comportements et, ultimement, à la consolidation d'une culture de consentement, de respect et d'égalité entre les membres de la communauté collégiale.

<sup>12</sup> À noter que les participant.es pouvait sélectionner plusieurs réponses à cette question. C'est ce qui explique que les totaux sont supérieurs à 100 % notamment pour les employé.es non-enseignant (92,8 % d'entre eux.elles ont choisi lorsqu'ils.elles « effectuaient leur tâches au travail » et 24,3 % ont sélectionné « lors d'activités sociales, comme une fête ou un 5 à 7 »).



## UN SENTIMENT DE SÉCURITÉ MITIGÉ

De nombreux.euses membres de la communauté collégiale se sentent peu ou pas en sécurité dans certains espaces associés au Cégep de l'Outaouais.

- 43,3 % des personnes sondées ont identifié au moins un lieu où elles se sentent peu ou pas en sécurité au Cégep de l'Outaouais. Cette proportion s'élève à 18,2 % si l'on considère les personnes ayant identifié au moins trois lieux où elles ressentent de l'insécurité.
- Les lieux les plus fréquemment associés au sentiment d'insécurité sont les boisés et les sentiers entourant le Cégep (désignés par 40,7 % des répondant.es), les stationnements et les débarcadères d'autobus (19,7 %), les vestiaires sportifs (17,8 %) et les sous-sols (16,2 %).
- Les participants.es disposaient d'un espace pour expliquer leur sentiment d'insécurité. Les motifs suivants sont ressortis : le souvenir de l'agression mortelle d'une étudiante en 2011; le manque d'éclairage et de surveillance dans les stationnements, aux débarcadères d'autobus et dans certains endroits isolés à l'intérieur des bâtiments; la présence de personnes au comportement inquiétant; et l'exposition à des commentaires et à des comportements inappropriés et offensants, notamment de nature sexuellement explicite.
- Enfin, les femmes et les personnes issues de minorités de genre apparaissent nettement plus enclines que les hommes à se sentir peu ou pas en sécurité sur les campus du Cégep de l'Outaouais. Sachant que ces deux groupes sont surreprésentés parmi les personnes victimes de violence sexuelle au sein de la population générale (Perreault, 2020), il est plausible de croire que leur sentiment d'insécurité puisse y être lié.

## AMPLEUR DE LA PROBLÉMATIQUE



### CONSTAT CLÉ

En somme, en ce qui a trait à l'ampleur de la problématique et à l'instar de ce qui a été constaté pour l'ensemble des cégeps participant à la recherche PIECES (Bergeron et al., 2020), la **prévalence des VSMC est élevée sur les campus** du Cégep de l'Outaouais, c'est un **enjeu qui demeure silencieux** (peu de dévoilements, encore moins de signalements et de plaintes) et qui **contribue à miner le climat et le sentiment de sécurité** des membres de la communauté collégiale.

## NATURE ET IMPACT DES VSMC

Le deuxième constat clé de l'enquête PIECES concerne la nature des VSMC et leur impact sur la communauté du Cégep de l'Outaouais.

### FAITS SAILLANTS



#### FORTE PRÉVALENCE DU HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel représente la principale forme de VSMC subie par les membres de la communauté collégiale.

- Une personne répondante sur trois (33,8 %) rapporte avoir vécu au moins un événement de ce type depuis son arrivée au Cégep et plus d'une personne sur quatre (27,0 %) déclare avoir subi au moins une situation de harcèlement sexuel au cours des 12 mois précédant l'enquête.



#### ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

- Il existe une tendance, notamment dans le milieu de l'enseignement supérieur (Savoie et al., 2018), à banaliser et à minimiser les événements de violence à caractère sexuel, particulièrement ceux relatifs au harcèlement, de même qu'à sous-estimer leurs conséquences sur les personnes qui en sont la cible. Cette banalisation peut également contribuer au blâme et au jugement de la personne victime qui dévoile son vécu, qui est en quête de soutien ou qui entreprend des démarches de dénonciation, que ce soit dans les institutions postsecondaires ou, de façon plus large, au sein de la société (Ricci et al., 2019).
- Rappelons que le harcèlement sexuel inclut des comportements non souhaités à connotation sexuelle, tels que des commentaires insultants ou offensants, des sifflements, des regards intrusifs, des histoires et des blagues sexuelles à répétition, des remarques sur l'apparence, le corps ou la sexualité et des tentatives de discussions non désirées sur la sexualité. Lorsque considérés isolément, ces comportements, gestes et attitudes peuvent être interprétés comme anodins par certain.es (Bergeron et al., 2020). Or, la littérature démontre que, « *considérés dans une perspective cumulative et systémique* », ils « *renvoient en fait à des manifestations sournoises et banalisées (Savoie et al., 2018) d'une culture de non-respect et de non-consentement* » (Bergeron et al. 2020, p. 44) et ne sont pas sans conséquence pour les victimes (Klein et Martin, 2019).
- Bien qu'un certain nombre de personnes puissent les juger banales ou « peu graves » à première vue, les expériences de harcèlement sexuel peuvent réactiver des traumatismes antérieurs ou s'ajouter à d'autres expériences négatives vécues par les personnes ciblées (Haskell et Randall, 2019). Ceci renforce l'importance d'envisager le harcèlement sexuel comme s'inscrivant pleinement dans le continuum des violences à caractère sexuel (Québec, 2019) et de cibler ces comportements dans les efforts déployés en matière de prévention et de sensibilisation.

- Comme l'enquête PIECES l'a montré, le fait de ne pas considérer un événement comme étant du harcèlement ou une violence à caractère sexuelle constitue l'une des principales raisons derrière la non-dénonciation des VSMC dans l'échantillon du Cégep de l'Outaouais (42,9 % étudiant.es et 33,3 % membres du personnel). Ceci suggère que la banalisation et la minimisation des VSMC peuvent constituer un frein à l'affirmation de soi face à une situation, ainsi qu'à l'accès aux services de soutien et d'accompagnement.



### ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

- À ce propos, la littérature confirme que le fait de reconnaître un comportement ou un geste comme étant une manifestation de harcèlement ou de violence à caractère sexuel constitue une étape préalable et essentielle dans les programmes visant l'intervention des témoins (Orchowski et al., 2018). On peut également croire qu'une personne confidente accueillera mieux un dévoilement si elle reconnaît que la situation représente une forme de violence à caractère sexuel.



### LES AUTRES FORMES DE VSMC SONT AUSSI PRÉOCCUPANTES

L'enquête PIECES nous informe également sur les autres formes de violence sexuelle incluses dans l'instrument utilisé, soit les comportements sexuels non désirés et la coercition sexuelle. Bien que leurs proportions soient plus faibles que celles pour le harcèlement sexuel, ces manifestations sont troublantes à l'échelle humaine. Par conséquent, il nous semble essentiel d'insister sur la **dimension qualitative de ces données statistiques**.

- En ce qui concerne la coercition sexuelle, les résultats indiquent que 2,1 % des répondant.es ont subi au moins un événement de ce type depuis leur arrivée au Cégep, et 1,8 % au cours de la dernière année. Si ces chiffres apparaissent négligeables sur le plan statistique, ils représentent néanmoins un total de 34 épisodes de coercition sexuelle ayant été rapportés par les répondant.es, dont 30 qui ont été vécus au cours des 12 mois précédant l'enquête. Ce sont 16 personnes étudiant ou travaillant au Cégep de l'Outaouais qui, au cours d'une seule année, ont subi une ou plusieurs situations de chantage de nature sexuelle en retour de considérations futures liées à leur emploi ou à leurs études.



### ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

- Rappelons que 927 personnes ont participé à l'étude sur les 5 576 personnes étudiant ou travaillant au Cégep de l'Outaouais à l'automne 2019, période durant laquelle a eu lieu la collecte de données. Il est plausible de croire que ce nombre de 34 événements rapportés aurait été plus élevé si l'ensemble des membres de la communauté collégiale avait rempli le questionnaire.



## DES CONSÉQUENCES SIGNIFICATIVES CHEZ LES VICTIMES

Les données de PIECES indiquent, par ailleurs, que les répercussions des VSMC sont réelles, concrètes et importantes pour de nombreuses personnes victimes au Cégep de l'Outaouais.

- Près de la moitié (48,0 %) des participant.es ayant rapporté des VSMC depuis leur arrivée au Cégep ont évoqué au moins une conséquence directement liée à cet événement.
- Cette proportion se chiffre à 36,7 %, soit plus du tiers des répondant.es, si l'on considère les personnes ayant rapporté au moins une conséquence apparentée à l'état de stress post-traumatique (ÉSPT)<sup>13</sup> en lien avec les gestes subis en contexte collégial.
- Enfin, près de 40,0 % des répondant.es du Cégep de l'Outaouais ont déclaré que les événements de VSMC subis ont eu au moins une répercussion sur leur fonctionnement psychosocial. Les principales conséquences concernent la modification de certaines habitudes dans leur vie sociale ou leur utilisation des réseaux sociaux (26,0 %) et des difficultés dans leur vie affective, sexuelle ou intime (18,4 %). En outre, 16,2 % ont répondu avoir éprouvé des difficultés à poursuivre leurs activités au Cégep, que ce soit dans leurs études, leur sport ou leur travail, et 9,5 % ont affirmé avoir eu l'intention ou avoir changé leur parcours scolaire, sportif ou professionnel à la suite des événements subis.

## NATURE ET IMPACT DES VSMC



### CONSTAT CLÉ

Le **harcèlement sexuel** est la forme de VSMC qui se **vit au quotidien** et qui **est susceptible de nuire au climat de travail et d'études**. Bien qu'elles fassent l'objet de proportions moins élevées, les autres formes de VSMC sont également préoccupantes et doivent faire l'objet d'actions spécifiques en matière de prévention et d'intervention.

La **banalisation et la minimisation** des manifestations de violence sexuelle sont susceptibles d'**entraver l'accès aux services** pour les victimes, la **dénonciation** des situations, **l'intervention active des témoins** et la **qualité de l'accueil** de la part d'une personne confidente.

Autrement dit, la **reconnaissance du continuum des violences à caractère sexuel** (incluant les manifestations de harcèlement sexuel) et la sensibilisation à cette réalité s'avèrent essentielles pour effectuer un changement de culture au Cégep de l'Outaouais, dans l'ensemble des établissements collégiaux et au sein de la société.

<sup>13</sup> Ces symptômes sont, par exemple, l'évitement de situations qui rappellent l'événement, l'hypervigilance (être constamment sur ses gardes ou en état d'alerte), ou encore faire des cauchemars en lien à la situation subie.

## RÉPONSE INSTITUTIONNELLE

Le dernier constat clé émergeant de l'enquête PIECES concerne la réponse institutionnelle relative aux violences à caractère sexuel au Cégep de l'Outaouais.

Cette réponse concerne à la fois les efforts de sensibilisation et de formation des membres de la communauté collégiale, les services offerts en matière d'accompagnement psychosocial ou de référencement vers des ressources externes, le traitement des signalements et des plaintes, de même que les mesures liées au sentiment de sécurité des individus. Les résultats de l'enquête fournissent des indications pertinentes quant au déploiement de ces différents dispositifs de réponse.

## FAITS SAILLANTS



### LES VSMC CONCERNENT TOUT LE MONDE : LA RÉPONSE DOIT ÊTRE INCLUSIVE ET ADAPTÉE

Les résultats de PIECES font état de la diversité des individus concernées par les VSMC au Cégep de l'Outaouais et, dès lors, de la diversité des besoins de la communauté collégiale et des approches à mettre en œuvre pour la rejoindre.

#### *La victimisation en milieu collégial*

- En ce qui a trait à la victimisation en milieu collégial, les résultats de l'enquête générale PIECES<sup>14</sup> indiquent clairement une surreprésentation des femmes, des personnes issues de la diversité de genre et sexuelle, des personnes s'identifiant comme minorités visibles et des individus autochtones (Bergeron et al., 2020). À ce titre, les données globales de PIECES indiquent que les personnes appartenant à la diversité de genre sont deux fois plus susceptibles de subir des VSMC que les hommes (Bergeron et al., 2020). De plus, pour la période de référence des 12 mois précédant l'enquête, « *les personnes autochtones rapportent davantage de VSMC que les personnes allochtones (respectivement 37,9 % et 29,6 %) et les personnes faisant partie de minorités visibles en rapportent plus que celles n'appartenant pas à une minorité visible (respectivement 32,9 % et 29,4 %). De plus, les Autochtones sont plus nombreux et nombreuses à déclarer avoir vécu des comportements sexuels non désirés commis par une personne affiliée au Cégep (23,2 %) que les allochtones (13,9 %)* » (Bergeron et al., 2020, p.20).
- Les données spécifiques au Cégep de l'Outaouais (tout comme celles relevant de l'échantillon global de PIECES), démontrent que, parmi les étudiant.es, les membres d'un groupe d'activités socioculturelles (44,9 % par rapport à 30,1 % pour les non-membres) ainsi que les personnes vivant avec un trouble, une difficulté ou un handicap ayant un impact sur leur vie quotidienne (44,0 % par rapport à 27,0 % pour les personnes n'ayant pas ces difficultés) sont plus enclin.es à faire l'objet de violences sexuelles en milieu collégial.
- Puisque la VSMC constitue une problématique complexe et hétérogène, il apparaît également important de considérer l'ensemble des personnes victimes en vue de répondre à la diversité des besoins de la communauté collégiale. À ce propos, les résultats de PIECES révèlent que, bien que les hommes soient statistiquement moins nombreux à rapporter des VSMC que les femmes, plus d'un homme sur quatre (26,4 %) rapporte en avoir subi au

<sup>14</sup> On se réfère ici aux résultats globaux de PIECES, c'est-à-dire les données issues de l'ensemble des cinq cégeps participants à l'étude. Ces résultats proposent un portrait potentiellement plus représentatif de la réalité de certains groupes minoritaires puisqu'ils reposent sur un échantillon plus large que celui du Cégep de l'Outaouais.

moins une forme depuis son arrivée au Cégep de l'Outaouais, une proportion qui apparaît non négligeable. Aussi, comme on l'a vu, les étudiant.es ne sont pas les seul.es à risque de subir des violences sexuelles au sein de la communauté collégiale. En effet, un membre du personnel sur quatre (23,7 % pour les enseignant.es et 26,9 % pour les autres employé.es) rapporte avoir subi au moins un geste de VSMC au cours de l'année précédant l'étude.

#### *La victimisation à l'extérieur du milieu collégial*

- Les données ont démontré que la victimisation à l'extérieur du milieu collégial est également importante, à l'instar de ce qui ressort d'autres recherches auprès de populations liées aux établissements postsecondaires (Bergeron et al., 2016). Au Cégep de l'Outaouais, un.e répondant.e sur cinq (20,4 %) rapporte avoir subi une agression sexuelle (c'est-à-dire avoir été touché.e sexuellement sans consentement, avoir été forcé.e à toucher, d'une façon sexuelle, une autre personne, ou encore avoir été forcé.e à avoir une relation sexuelle, incluant une pénétration orale, anale ou vaginale) avant l'âge de 18 ans, et environ un.e répondant.e sur sept (13,5 %) à l'âge adulte. Rappelons que l'on se réfère ici à des situations survenant à l'extérieur du Cégep et commises par des individus non-affiliés à la communauté collégiale. Ce sont donc des situations complémentaires à celles qui sont susceptibles d'être vécues au Cégep.



#### **ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION**

- Ces données sur la victimisation externe nous semblent pertinentes puisque toute personne confrontée à l'enjeu des violences à caractère sexuel peut être amenée à consulter le SIPVACS et, si cela s'applique, à bénéficier, par exemple, de mesures d'accommodement et de prévention<sup>15</sup> afin que ces événements n'aient pas de conséquences délétères supplémentaires sur son parcours scolaire ou professionnel.

<sup>15</sup> « Les mesures d'accommodement et de prévention renvoient à des démarches entreprises en fonction de la situation spécifique et des besoins exprimés par la personne victime. Les mesures d'accommodement visent à amoindrir ou limiter les conséquences néfastes liées directement ou indirectement aux violences subies et pouvant affecter la trajectoire scolaire ou professionnelle de la victime. Elles peuvent consister, par exemple, en le report d'un examen ou de l'échéance d'un travail, le changement d'espace de bureau ou de classe, l'annulation sans échec d'un cours ou d'une session, etc. Les mesures de prévention réfèrent quant à elles à des démarches pouvant être entreprises notamment auprès de la personne visée par des allégations de VSMC, lorsqu'elle est membre de la communauté collégiale. Elles visent un arrêt d'agir, contribuent à la prévention de représailles envers la personne victime et peuvent ainsi permettre d'accroître le sentiment de sécurité de cette dernière. Elles peuvent inclure, par exemple, d'exiger que la personne ayant posé les gestes cesse tout contact avec la personne victime, ou prévoir un accompagnement de la victime par un.e agent.e de sécurité. Si la notion de mesure d'accommodement est présente dans la Loi 22.1, il est à noter que les définitions et les modalités des mesures d'accommodement et de prévention varient d'un établissement collégial à l'autre en fonction des pratiques et politiques institutionnelles » (Bergeron et al., 2020, p.47)

### *Le sentiment de sécurité en milieu collégial*

- Les données relatives au sentiment de sécurité sont également éloquentes quant à la diversité des besoins de la communauté collégiale. Comme mentionné précédemment, les femmes et les personnes issues de la diversité de genre apparaissent nettement plus nombreuses à ressentir de l'insécurité sur les campus du Cégep de l'Outaouais. On constate d'abord que plus de la moitié des femmes participantes (56,2 %) affirment se sentir peu ou pas en sécurité dans les boisés et les sentiers entourant le Cégep, contrairement à 18,3 % des hommes. Elles sont aussi significativement plus nombreuses que les hommes à ressentir de l'insécurité dans les stationnements et aux débarcadères d'autobus (25,9 % et 11,4 %) et au sous-sol du Cégep (23,4 % et 9,4 %).
- Les personnes issues de minorités de genre, quant à elles, ont plus tendance à ressentir de l'insécurité que les femmes et les hommes dans les vestiaires sportifs (respectivement 50,0 %, 18,9 % et 14,8 %), les gymnases, les salles d'entraînement et les piscines (40,0 %, 13,0 % et 9,7 %), les toilettes (33,3 %, 9,9 % et 11,1 %) et les départements, secteurs, services et espaces administratifs (13,3 %, 1,4 % et 1,5 %).
- De façon proportionnelle, les membres du personnel (56,3 %) sont significativement plus nombreux.ses que les étudiant.es (37,2 %) à se sentir peu ou pas en sécurité dans les boisés et les sentiers à proximité du Cégep. D'un autre côté, les étudiant.es (10,1 %) sont plus porté.es que les membres du personnel (0,8 %) à se sentir peu ou pas en sécurité dans les cafétérias, les salons du personnel et les cafés des campus.

### *Les personnes ayant posé des gestes de violence sexuelle*

- Les caractéristiques des personnes ayant posé des gestes de violence sexuelle font également écho à la complexité de la problématique et doivent nécessairement être prises en compte dans la mise en œuvre des activités et mesures de prévention et d'intervention. À ce propos, et comme c'est le cas au sein de la population générale (Perreault, 2020), les hommes demeurent les principaux responsables des gestes de violence sexuelle en milieu collégial (80,2 % chez les étudiant.es victimes et 74,3 % chez les membres du personnel victimes au Cégep de l'Outaouais). Notons également qu'une proportion non négligeable de femmes ont été rapportées comme étant à l'origine de gestes de VSMC (42,4 % chez les étudiant.es et 39,7 % chez les membres du personnel).
- Par ailleurs, les résultats<sup>16</sup> indiquent que les étudiant.es victimes de VSMC sont majoritairement ciblé.es par d'autres étudiant.es (88,2 %), mais également par des enseignant.es (13,8 %). De façon analogue, les membres du personnel sont principalement ciblé.es par d'autres employé.es (61,0 % par des enseignant.es et 38,4 % par des employé.es non enseignant). Toutefois, plus d'un.e membre du personnel sur quatre (27,3 %) indique avoir été l'objet de VSMC de la part d'étudiant.es. Enfin, dans environ 13 % des situations rapportées par les répondant.es, la personne ayant posé les gestes était en position d'autorité (12,9 % chez les membres du personnel et 13,7 % chez les étudiant.es).

<sup>16</sup> À noter que les totaux dépassent 100 % puisque les personnes répondantes pouvaient cocher plus d'une réponse, si elles avaient rapporté plus d'une situation de VSMC ou si plus d'une personne a posé des gestes à leur endroit.



## ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

- La diversité des personnes responsables des gestes de VSMC doit être prise en compte dans le déploiement d'activités de prévention au sein de la communauté, dans l'accueil de signalements ou de plaintes ainsi que dans les services d'accompagnement offerts aux personnes qui se questionnent sur leurs propres comportements et celles qui ont posé des gestes de cette nature.
- Plus largement, la diversité des caractéristiques des personnes victimes et des personnes responsables des violences sexuelles en milieu collégial suggère que tous.tes n'ont pas le même potentiel d'aisance vis-à-vis la personne-ressource en VACS, ni les mêmes préférences en terme de modalités de communication avec la ressource en place, ni les mêmes besoins en matière de services. Ainsi, il est plausible de croire que tous.tes n'ont pas la même propension à utiliser les services de soutien et les recours en matière de plaintes au Cégep.



## FAIBLE CONNAISSANCE ET UTILISATION DES RESSOURCES

Les données de l'enquête suggèrent d'ailleurs que les membres de la communauté collégiale utilisent peu les services et recours disponibles au Cégep de l'Outaouais.

- Comme mentionné précédemment, la vaste majorité des répondant.es (environ 90,0 %) déclare n'avoir dénoncé aucun des événements subis aux ressources et instances du Cégep. Aussi, moins de la moitié (46,1 %) des répondant.es connaissaient l'existence du Service d'intervention et de prévention des violences à caractère sexuel (SIPVACS) au moment de la collecte de données. On sait également que près de la moitié des personnes (49,6 %) ayant vécu des VSMC n'ont jamais dévoilé les faits à quiconque.
- Les motifs entourant ce faible recours aux ressources du Cégep sont multiples. D'abord, rappelons que tant le SIPVACS que la Politique de prévention des violences à caractère sexuel du Cégep de l'Outaouais n'ont été officiellement diffusés auprès de la communauté collégiale qu'en septembre 2019, soit quelques semaines seulement avant la collecte de données de la présente étude. Jusque là, aucune ressource spécialisée n'était disponible au Cégep de l'Outaouais.
- Fait encourageant, 82,7 % des participant.es affirment qu'ils.elles n'auraient aucune hésitation à consulter le Service d'intervention et de prévention des violences à caractère sexuel (SIPVACS) en cas de besoin. Chez les participant.es (17,3 %) ayant indiqué avoir des hésitations, les raisons invoquées sont la gêne et la honte, les craintes relatives au jugement de la part des intervenant.es, à la confidentialité et aux potentielles répercussions sur leur futur. D'autres mentionnent le fait de ne pas avoir assez d'informations sur la nature des services offerts et sur les moyens de communiquer avec le SIPVACS, le désir de recourir à une ressource non liée au milieu de travail ainsi que des expériences antérieures négatives dans leurs démarches de demande d'aide ou de dénonciation au Cégep.

- De façon complémentaire, les raisons invoquées par les répondant.es pour expliquer la non-dénonciation au Cégep des VSMC subies renvoient à des craintes ou à des questionnements relatifs à quatre sphères : la confidentialité (crainte que la plainte ne soit pas traitée de façon confidentielle, souhait que personne au Cégep ne soit au courant de la situation), la qualité de l'accueil, l'aisance et la confiance envers les personnes ou les instances en place (crainte que la situation en soit pas prise au sérieux ou d'être jugé.e responsable de la situation, manque de confiance envers les personnes/instances en place, malaise à consulter une personne employée du Cégep), les démarches nécessaires (craintes de ne pas avoir assez de preuves, démarches perçues comme trop compliquées, crainte de représailles de la part de la personne ayant commis les gestes, crainte de conséquences négatives sur l'emploi, le parcours scolaire, les activités sportives ou socioculturelles, et crainte relative à la compromission de l'emploi ou des études de la personne ayant commis les gestes) et, finalement, la méconnaissance des services disponibles (ne pas savoir que le Cégep peut aider, ne pas savoir à qui s'adresser, ne pas connaître la nature des services offerts) .



### FORT POTENTIEL DE MOBILISATION CONTRE LES VSMC

Finalement, les résultats de l'enquête PIECES témoignent du **potentiel de mobilisation des membres de la communauté** du Cégep de l'Outaouais face à l'enjeu des violences à caractère sexuel en milieu collégial.

#### *Les personnes confidentes*

- Les données concernant les dévoilements à l'interne indiquent une piste intéressante en matière de mobilisation de la communauté. En effet, 25,6 % des membres du personnel et 13,7 % des répondant.es ont indiqué avoir déjà reçu au moins une confiance de la part d'une autre personne du Cégep de l'Outaouais en ce qui a trait à des violences à caractère sexuel subies en milieu collégial. Les enseignant.es et autres employé.es apparaissent ainsi proportionnellement plus nombreux.euses que les étudiant.es à accueillir des dévoilements de VSMC.



### ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

- Ces résultats illustrent l'importance de former les membres de la communauté collégiale, particulièrement les membres du personnel, afin qu'ils.elles soient convenablement outillé.es pour accueillir un dévoilement de violence sexuelle et sachent vers quelles ressources diriger les personnes victimes.
- Ces personnes doivent donc être au courant des services disponibles à l'interne (ou du moins, de comment trouver cette information) et des moyens permettant de communiquer avec les ressources en place. À ce titre, la promotion des services experts-conseils du SIPVACS (qui visent à orienter les membres du personnel du Cégep en matière de situations impliquant du harcèlement ou d'autres violences à caractère sexuel), peut s'avérer utile pour la mobilisation des personnes confidentes ou témoins.

### *Les personnes témoins*

- Le rôle des témoins est primordial dans la prévention des VSMC (Orchowski et al., 2018) ainsi que dans la mise en application d'une culture de tolérance zéro à l'égard de ce type de comportements. Or, les résultats de PIECES démontrent que près de la moitié des répondant.es (46,8 %) affirment n'avoir jamais réagi face aux gestes de violence à caractère sexuel dont ils.elles ont été témoins au Cégep de l'Outaouais.
- À ce propos, les événements auxquels ont assisté la majorité des témoins relèvent principalement d'actes de type harcèlement sexuel (des commentaires injurieux ou blessants à connotation sexuelle, le fait de dévisager avec insistance ou de déshabiller du regard, des sifflements ou des interpellations à caractère sexuel). On peut ainsi postuler à nouveau que la banalisation ou la minimisation des violences à caractère sexuel, particulièrement des comportements de harcèlement sexuel, pourraient jouer un rôle dans la non-intervention des témoins de VSMC.
- Les principaux énoncés sélectionnés par les répondant.es au regard des raisons de leur non-intervention sont qu'ils.elles ne savaient pas comment intervenir face à la situation (61,4 %) et qu'ils.elles craignaient d'amplifier le malaise de la victime (60,0 %).



### **ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION**

- Ces diverses observations réitèrent la pertinence de former les membres de la communauté du Cégep de l'Outaouais relativement au continuum des violences à caractère sexuel (incluant les manifestations de harcèlement), à la notion de consentement, ainsi qu'aux différentes stratégies d'intervention active pour les témoins de VSMC.

### *Les personnes ayant posé des gestes ou se questionnant sur leurs comportements*

- La mobilisation de la communauté collégiale vis-à-vis les VSMC doit nécessairement inclure et cibler les personnes à risque de poser des gestes ou qui se questionnent sur leurs propres comportements. Pour ce faire, comme soulevé précédemment, il faut tenir compte de la diversité des caractéristiques des personnes posant des gestes, tout en déployant des efforts spécifiques et soutenus pour rejoindre la population masculine, largement surreprésentée parmi les responsables des VSMC.
- À cet effet, les données de l'enquête ont aussi révélé que les hommes manifestent des attitudes significativement moins favorables au consentement sexuel que les femmes et que les personnes issues de minorités de genre.
- Dans la même veine, les données globales de PIECES indiquent que les étudiant.es manifestent des attitudes significativement moins favorables envers le consentement sexuel que l'ensemble des employé.es.



## ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

- On constate dès lors que les démarches de sensibilisation ciblant les hommes de la communauté collégiale ainsi que les étudiant.es en général doivent insister sur la question du consentement sexuel. De façon plus large, les messages de sensibilisation et de formation en matière de VACS doivent chercher à susciter l'adhésion (particulièrement celle des hommes), l'introspection et les échanges constructifs en vue de contribuer à des changements de comportement chez les personnes ayant posé des gestes ou à risque d'en poser.
- De même, il apparaît essentiel que les efforts déployés en matière de promotion et les services offerts démontrent clairement une ouverture face à l'accueil et à l'accompagnement des personnes se questionnant sur leurs comportements ou attitudes.

### *L'ensemble de la communauté collégiale*

- Fait encourageant émanant de la recherche, une majorité (78,0 %) de répondant.es se sont dits préoccupé.es et mobilisé.es face à l'enjeu des violences sexuelles. Il n'en demeure pas moins que des efforts soutenus devront être consentis afin de mobiliser la portion non négligeable des participant.es (22,0 %) s'étant dits plutôt ou totalement indifférent.es face à cette problématique. D'ailleurs, à cet égard, les hommes apparaissent nettement moins enclins (66,9 %) que les femmes (84,8 %) et les personnes issues des minorités de genre (100%) à se dire préoccupés et mobilisés par l'enjeu des violences à caractère sexuel.
- Près des trois-quarts des participant.es (74,3 %) ont indiqué croire qu'ils.elles peuvent jouer un rôle pour prévenir et lutter contre les VACS. Des initiatives pourraient ainsi être mises en œuvre pour proposer des actions et stratégies concrètes en vue de favoriser l'engagement de ces personnes et, par la même occasion, tenter de gagner l'adhésion de celles (25,7 %, soit une personne sur quatre) qui ne croient pas pouvoir jouer un rôle dans la prévention des VACS. Les étudiant.es (dont 67,3 % ne croient pas pouvoir jouer un rôle) devront être particulièrement ciblé.es par les efforts de sensibilisation à ce titre.

## RÉPONSE INSTITUTIONNELLE



### CONSTAT CLÉ

L'institution peut notamment miser sur la **mobilisation du milieu collégial** afin de répondre aux **multiples défis** qui découlent, entre autres, de la **diversité des caractéristiques et des besoins** des personnes concernées en matière : a) de promotion et de communication entourant les ressources et services existant ; b) d'offre et d'accès aux services et recours disponibles (que ce soit pour de l'information, du soutien ou en lien aux mécanismes et espaces de dénonciation) ; c) de mesures liées au sentiment de sécurité des individus ; ainsi qu'en matière d) de sensibilisation, de développement des connaissances auprès des membres de la communauté collégiale.

## 4.2 Recommandations

Les constats clés issus de l'enquête PIECES au Cégep de l'Outaouais ainsi que les faits saillants sur lesquels ils reposent ont des implications concrètes pour le milieu collégial. Les recommandations ci-après ne représentent pas une liste exhaustive de l'ensemble des mesures pertinentes dans la lutte contre les violences à caractère sexuel (VACS), mais bien une série d'actions s'appuyant sur les données de l'enquête menée au Cégep de l'Outaouais. Or, puisque ces données sont conformes, pour la plupart, au portrait émanant de l'ensemble des cégeps participants à PIECES (Bergeron et al., 2020), ces propositions présentent également un potentiel de transférabilité à d'autres milieux collégiaux au Québec.

Par souci de clarté et en vue d'en faciliter l'opérationnalisation, les recommandations ont été regroupées selon cinq axes<sup>17</sup> pertinents à l'intervention et à la prévention des VACS en milieu collégial : 1) Information et promotion entourant les services et recours, 2) Sensibilisation, prévention et développement des connaissances, 3) Accompagnement des personnes et traitement des plaintes, 4) Sécurité des personnes, et 5) Leadership institutionnel.

### INFORMATION ET PROMOTION ENTOURANT LES SERVICES ET LES RECOURS

- Assurer la **visibilité des services offerts au Cégep** en matière de VACS au moyen d'une stratégie de communication et de promotion efficace et continue ciblant l'ensemble des membres de la communauté (étudiant.es et employé.es, incluant les personnes dirigeantes) (*ex : rappel de l'existence des services par messagerie interne et par courriel à chaque début de session, intégration aux plans de cours, diffusion d'une courte vidéo promotionnelle lors de l'accueil de nouveaux employé.es ou étudiant.es, affichage permanent à des endroits stratégiques sur les campus, affichage/diffusion de messages de promotion personnalisés selon la nature des lieux, les services ou les départements, etc.*);
- Offrir des **moyens de communication diversifiés** pour joindre le Service d'intervention et de prévention des violences à caractère sexuel (SIPVACS), incluant des modalités de prise de contact anonymes (*ex : téléphone, courriel, message texte anonyme, formulaire de plainte en ligne, TEAMS, etc.*);
- Assurer un **accès facile aux informations** en lien avec a) la nature des services offerts en matière d'accompagnement psychosocial (à l'interne et à l'externe), incluant les services experts-conseils, b) les mesures relatives au signalement ou au dépôt d'une plainte (incluant l'accompagnement offert à la personne plaignante et les mesures d'accommodement et de prévention pouvant être mises en place), c) les personnes ressources offrant ces services, et d) les moyens de communication disponibles (*ex : information détaillée dans les sections étudiant.es et employé.es du site internet du Cégep et sur le portail Omnivox, foire aux questions, etc.*);
- Communiquer clairement le fait que les services de **soutien et de conseil** sont destinés à l'ensemble des membres de la communauté collégiale et qu'ils sont disponibles pour les personnes victimes ainsi que pour les personnes ayant reçu un dévoilement, pour les témoins d'événements ou les personnes souhaitant signaler un événement et pour les personnes se questionnant par rapport à leurs propres comportements liés aux VACS, que ces événements aient eu lieu ou non dans le cadre d'activités collégiales ;

<sup>17</sup> Les axes retenus sont inspirés de la directive ministérielle « Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur 2017-2022 » du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Québec, 2017), elle-même issue de la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur (Éditeur du Québec, 2017).

- Dans les messages promotionnels transmis à la communauté collégiale, s'assurer d'adopter une **approche rassurante, bienveillante et inclusive** (*écriture et langage inclusifs, sous-titrage, diversité des représentations visuelles, etc.*) afin que l'ensemble des personnes susceptibles de vivre des VACS sentent qu'elles seront accueillies avec considération et professionnalisme, dans le respect des plus hauts standards de **confidentialité** ;
- Entreprendre des **démarches spécifiques de promotion** des services et recours disponibles auprès des instances du Cégep dont les activités sont destinées à des groupes surreprésentés parmi les personnes victimes de VSMC : a) les personnes vivant avec un trouble ou un handicap, b) les membres d'un groupe d'activités socioculturelles, c) les femmes, d) les personnes issues de la diversité de genre et sexuelle, e) les personnes s'identifiant comme minorités visibles, f) les individus autochtones ;
- Maintenir des **liens de partenariat** avec les organismes de la communauté et avec les intervenant.es d'autres établissements collégiaux (notamment à travers la Table intersectorielle en matière de violences à caractère sexuel en milieu collégial) en vue de s'informer des stratégies de communication qui semblent fonctionner efficacement ailleurs et envisager de collaborer au partage et à la production d'**outils communs de promotion et communication** ;

## SENSIBILISATION, PRÉVENTION ET DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES

- Utiliser les **résultats de l'enquête PIECES** pour sensibiliser les membres de la communauté collégiale à la prévalence, à la nature, aux contextes, aux répercussions ainsi qu'aux autres enjeux entourant les VACS en milieu collégial. Se référer également aux données du présent rapport pour **cibler et prioriser les destinataires et les contenus** des campagnes de sensibilisation et de formation ;
- Déployer des activités et des contenus de sensibilisation et de formation visant à accroître la reconnaissance et la compréhension des membres de la communauté collégiale en ce qui a trait au **continuum des violences à caractère sexuel** (incluant les manifestations de harcèlement sexuel) de façon à a) encourager les personnes victimes à recourir aux services et à signaler les situations subies, b) contribuer à ce que les personnes confidentes accueillent adéquatement les dévoilements de VACS, et c) encourager les témoins à intervenir activement face à un événement de VACS ;
- Prévoir des contenus et activités de sensibilisation et de formation spécifiques pour les **personnes en position d'autorité** (membres de la haute direction, gestionnaires, représentant.es des syndicats et de l'association étudiante, enseignant.es, représentant.es étudiant.es des programmes, agent.es de sécurité, etc.) compte tenu de leur responsabilité vis-à-vis le maintien d'un climat de travail et d'études sain et sécuritaire et de leurs interventions potentielles à titre de témoins, de confidentes ou de collaborateur.trices à la mise en application de mesures d'accommodement ou de prévention ;
- Prévoir des contenus et activités de sensibilisation et de formation spécifiques pour les **autres employé.es qui sont susceptibles d'être témoins** de situation de VACS ou d'accueillir des dévoilements dans le cadre de leurs rôles et responsabilités (ex : agent.es de bureau, agent.es d'entretien, employé.es à la manutention, etc.) ;
- Créer et maintenir des **partenariats avec d'autres instances du Cégep** (services, comités, etc.) dans le but de collaborer au déploiement d'activités de sensibilisation et de formation, ainsi qu'auprès d'enseignant.es et/ou des programmes d'études afin d'intégrer des contenus relatifs à la prévention des VACS dans des cours et de promouvoir la réalisation de **projets étudiants** en la matière ;

- Cibler les personnes à risque de poser des gestes, notamment les personnes s'identifiant comme hommes, par le biais d'une **approche proactive, constructive et positive** visant à susciter leur introspection, leur adhésion à une culture de consentement et de respect ainsi que leur mobilisation comme témoins actifs et comme alliés dans la prévention des VACS ;
- **Mobiliser l'ensemble la communauté collégiale** à travers la diffusion d'exemples d'actions et de stratégies simples et concrètes, démontrant que tous.tes peuvent jouer un rôle pour prévenir et lutter contre les VACS au Cégep (*ex : animer des discussions dans les cours ou dans les réunions de travail, se renseigner individuellement et mutuellement sur les services offerts au SIPVACS, appuyer ou mener des projets de sensibilisation « par et pour », s'outiller pour mieux accueillir et mieux comprendre les enjeux de VACS, diffuser des messages proposant des stratégies d'intervention simples pour les témoins d'événements de VACS, etc.*);

## ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ET TRAITEMENT DES PLAINTES

- Proposer des **services accessibles, inclusifs et adaptés** à l'ensemble de la communauté collégiale, en portant une attention particulière aux personnes les plus à risque de subir des VACS, de même qu'à celles se questionnant sur leurs propres comportements ;
- Mettre en place des mécanismes et des **mesures favorisant l'aisance et la confiance** des membres de la communauté collégiale, à la fois pour aller chercher des services de soutien (à l'interne et à l'externe) et pour signaler les événements subis (*ex : présenter le rôle et le fonctionnement du guichet unique, incluant les modalités entourant la gestion de l'information et de la confidentialité, notamment dans le cadre de rencontres avec les gestionnaires, les coordonnateur.trices et les représentant.es syndicaux.ales, diffuser les ressources externes disponibles, etc.*);
- Maintenir des **partenariats avec les ressources externes** spécialisées pour consultation et référencement (*ex : Centre d'aide aux victimes d'actes criminels, Centre d'aide et de lutte contre les agressions sexuelles, Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille, Service de police de la Ville de Gatineau, psychothérapeutes spécialisés à l'externe, etc.*);
- Garantir **l'efficacité des mesures d'accommodement et de prévention** en s'assurant que les dispositifs nécessaires soient en place, soient connus et soient proposés aux personnes victimes afin qu'elles se sentent à l'aise, en sécurité et en confiance pour signaler une situation de VACS ou pour porter plainte ;
- S'assurer que les personnes responsables de l'application de la Politique de prévention des VACS (les intervenant.es du SIPVACS et les représentant.es des directions, particulièrement la direction des ressources humaines et la direction des affaires étudiantes et communautaires) soient **sensibilisé.es et outillé.es** a) par rapport aux **modalités d'accompagnement** des personnes victimes, des personnes ayant posé des gestes de VACS et des personnes se posant des questions sur leurs propres comportements, ainsi que b) pour comprendre les **réalités et les défis spécifiques** que rencontrent certaines personnes dans l'accès aux services et aux recours disponibles (en fonction de leur genre, leur orientation sexuelle, leur appartenance socioculturelle, leur apparence, leurs capacités physiques, leur statut collégial, etc.);
- Encourager les personnes responsables de l'application de la Politique de prévention des VACS (les intervenant.es du SIPVACS et les représentant.es des directions, particulièrement la direction des ressources humaines et la direction des affaires étudiantes et communautaires) à **se positionner**

**comme allié.es** de façon ouverte et ostentatoire vis-à-vis toute personne victime de VACS, particulièrement les personnes appartenant aux groupes surreprésentés parmi les victimes de même qu'à celles qui font face à des défis spécifiques dans l'accès aux services (ex : les hommes, les gestionnaires, etc.) (ex : afficher de façon visible le symbole « allié.es » des personnes de la diversité sexuelle et de genre, utiliser un langage inclusif, ajouter les pronoms d'usage dans la signature, etc.);

## SÉCURITÉ DES PERSONNES

- **Accroître la surveillance et améliorer l'éclairage** dans les stationnements, aux débarcadères d'autobus, et à proximité des boisés et sentiers entourant les campus (ex : tournées des agent.es de sécurité, ajouts de caméras, ajouts de lumière, etc.);
- Instaurer et s'assurer de tenir à jour des **mesures spécifiques** pour accroître le sentiment de sécurité dans les vestiaires sportifs (ex : ajouter des cloisons dans les douches pour hommes, placer des affiches interdisant les téléphones cellulaires, etc.) et les sous-sols du Cégep;
- Mettre en place des mesures pour garantir qu'en **situation d'urgence**, les personnes pourront communiquer rapidement avec le service de sécurité du campus (ex. installer des boutons panique dans les espaces isolés à l'intérieur et dans les stationnements et près des débarcadères, afficher les coordonnées du service de sécurité, augmenter la force du réseau cellulaire dans les zones isolées, etc.);
- Instaurer des **dispositifs permettant de sécuriser les personnes** qui en ressentent le besoin (ex : plan de protection pour les personnes victimes, proposer un service de raccompagnement dans le stationnement en soirée, mener une consultation auprès des femmes et les personnes issues des minorités de genre afin de cibler d'autres mesures permettant d'accroître leur sentiment de sécurité au Cégep, créer un programme de type « Sentinelle » pour former des témoins actifs prêt.es à intervenir sur les campus, etc.);
- S'assurer que les **agent.es de sécurité soient outillé.es et sensibilisé.es** face aux enjeux de VACS, aux approches d'intervention à privilégier et aux ressources disponibles à l'interne et à l'externe (ex : mettre à jour et assurer la mise en application du Protocole d'intervention VACS pour le service de sécurité du Cégep, créer des capsules vidéo dynamiques pour la formation continue des agent.es de sécurité, fournir à chaque poste de sécurité une liste des ressources à transmettre aux personnes victimes, etc.)

## LEADERSHIP INSTITUTIONNEL

Afin que les changements souhaités se concrétisent, percolent à travers l'institution, imprègnent le milieu et perdurent, il apparaît essentiel pour la haute direction du Cégep de l'Outaouais de :

- Se **positionner ouvertement et clairement** vis-à-vis des membres de la communauté collégiale en ce qui a trait à sa politique de tolérance zéro et à son engagement dans la lutte contre les VACS;
- Mettre en place des **mesures concrètes et pérennes** pour que cet engagement soit incarné et promu par toutes les instances et toutes les personnes dirigeantes de l'établissement (ex : par le biais de la promotion de la Déclaration d'engagement en matière de VACS, et des directives entourant les relations intimes en contexte d'autorité, etc.);
- **Demeurer mobilisée**, au fil des années, en dépit de la multitude d'autres défis et enjeux avec lesquels elle doit composer, et continuer de faire **rayonner son leadership** en matière d'intervention et de prévention des violences à caractère sexuel.

# Conclusion

L'enquête PIECES a permis de mettre en lumière **l'ampleur, la nature et les répercussions** des violences à caractère sexuel (VACS) au Cégep de l'Outaouais, de mieux en comprendre les rouages et d'identifier des approches et **stratégies prometteuses** pour prévenir et lutter contre cette problématique au sein de la communauté collégiale.

Si les résultats relatifs à la victimisation au sein du milieu collégial sont préoccupants, les recommandations qui découlent de la recherche PIECES, elles, sont encourageantes. Elles suggèrent que l'adoption d'une **approche proactive**, bienveillante et constructive suscitant l'introspection et la mobilisation, ainsi que le déploiement **d'efforts soutenus**, ciblés, soucieux de la diversité et des besoins des personnes victimes, pourront contribuer à ce que tous.les évoluent dans un environnement sain, sécuritaire et propice aux études et au travail.

Dans cette perspective, les faits saillants, constats clés et recommandations issus de ce rapport de recherche seront largement diffusés au Cégep de l'Outaouais. Ils feront l'objet de conférences, d'ateliers ainsi que de plusieurs **activités de transfert, d'échanges et d'appropriation** auprès des personnes, groupes, services, départements et autres instances compétentes du milieu. L'objectif poursuivi est de transposer les recommandations en un **plan d'action** composé de mesures concrètes, réalistes et réalisables qui pourront être portées par différentes parties prenantes du milieu.

Cette étape apparaît cruciale en vue de contribuer à mettre fin au silence et à la tolérance entourant les VACS, à améliorer l'accessibilité aux services et à favoriser le déploiement d'activités de sensibilisation et de formation adaptées. Plus généralement, l'opérationnalisation de ces recommandations participera à consolider une **culture de consentement fondée sur des relations saines et respectueuses** entre les membres de la communauté collégiale. À ce titre, il est également à souhaiter que les constats clés et les recommandations émis dans ce rapport soient présentés et discutés dans d'autres cégeps du Québec, de façon à ce que les efforts investis par le Cégep de l'Outaouais puissent bénéficier à **l'ensemble du réseau collégial**.

Au-delà de ces démarches, et pour que les changements souhaités se concrétisent, percolent à travers l'institution, imprègnent le milieu et perdurent, il est essentiel que la haute direction du Cégep de l'Outaouais poursuive ses efforts afin que sa **politique de tolérance zéro** et son engagement dans la lutte contre les VACS soient activement véhiculés par l'ensemble des instances et des représentant.es de l'institution.

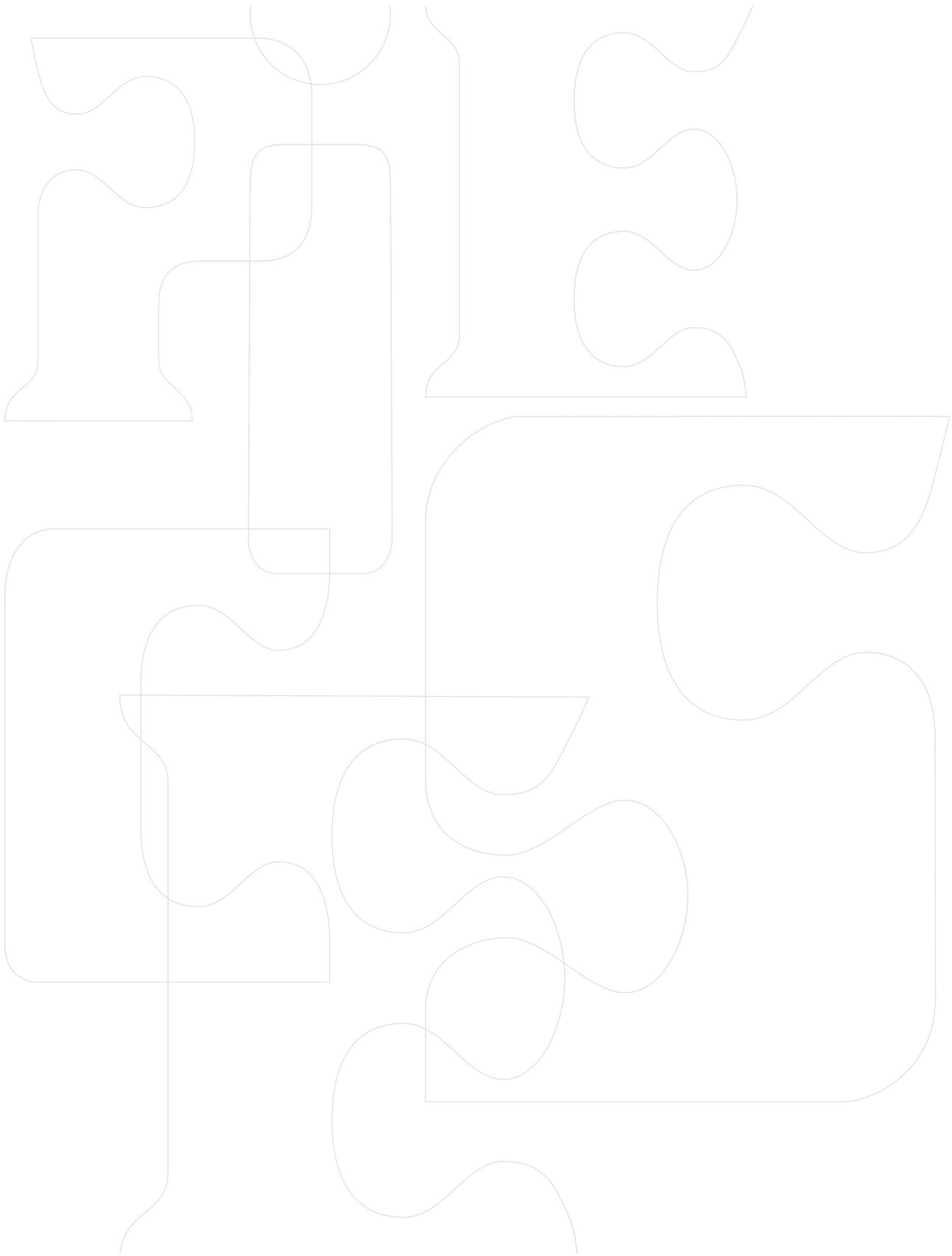
En demeurant mobilisé par rapport à cette problématique et en y investissant les ressources nécessaires, le Cégep de l'Outaouais continuera de rayonner comme l'un des chefs de file du réseau collégial québécois en matière de **prévention et de lutte contre les violences à caractère sexuel**.



# Bibliographie

- Basile, K. C., Smith, S. G., Breiding, M. J., Black, M. C. et Mahendra, R. R. (2014). Sexual Violence Surveillance: Uniform Definitions and Recommended Data Elements, Version 2.0. Repéré sur le site des Centers for Disease Control and Prevention: [https://www.cdc.gov/violenceprevention/pdf/sv\\_surveillance\\_definitions-2009-a.pdf](https://www.cdc.gov/violenceprevention/pdf/sv_surveillance_definitions-2009-a.pdf)
- Bergeron, M., Hébert, M., Ricci, S., Goyer, M.-F., Duhamel, N., Kurtzman, L., Auclair, I., Clennett-Sirois, L., Daigneault, I., Damant, D., Demers, S., Dion, J., Lavoie, F., Paquette, G. et Parent, S. (2016). Violences sexuelles en milieu universitaire au Québec : Rapport de recherche de l'enquête ESSIMU. Montréal : Université du Québec à Montréal.
- Bergeron, M., Gagnon, A., Blackburn, M.-È., M-Lavoie, D., Paré, C., Roy, S., Szabo, A., et Bourget, C. (2020). Rapport de recherche de l'enquête PIECES : Violences sexuelles en milieu collégial au Québec. Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, Université du Québec à Montréal, Montréal, Québec.
- Bureau de coopération interuniversitaire. (2016). Le harcèlement et les violences à caractère sexuel dans le milieu universitaire. Rapport du Groupe de travail sur les politiques et procédures en matière de harcèlement sexuel et de violence sexuelle (GT-PHS). Récupéré de [http://www.crepuq.qc.ca/IMG/pdf/Rapport-GT-PHS\\_adopte-CA\\_2016-10-14-VF.pdf](http://www.crepuq.qc.ca/IMG/pdf/Rapport-GT-PHS_adopte-CA_2016-10-14-VF.pdf)
- Burczycka, M. (2020). Les expériences de comportements sexualisés non désirés et d'agressions sexuelles vécues par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes, 2019. Juristat, produit no 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- Cégep de l'Outaouais (2018). Plan d'action en matière de prévention des violences à caractère sexuel. Récupéré de [https://cegepoutaouais.qc.ca/wp-content/uploads/2020/10/Annexe\\_1\\_Plan\\_daction.pdf](https://cegepoutaouais.qc.ca/wp-content/uploads/2020/10/Annexe_1_Plan_daction.pdf)
- Cégep de l'Outaouais (2019a). Politique de prévention des violences à caractère sexuel. Récupéré de [https://cegepoutaouais.qc.ca/wp-content/uploads/2020/10/Politique\\_pour\\_la\\_prevention\\_des\\_violences\\_a\\_caractere\\_sexuel\\_DRH-P8.pdf](https://cegepoutaouais.qc.ca/wp-content/uploads/2020/10/Politique_pour_la_prevention_des_violences_a_caractere_sexuel_DRH-P8.pdf)
- Cégep de l'Outaouais (2019b). Soutenir et consolider une culture d'engagement et de collaboration. Plan stratégique + Plan d'aide à l'apprentissage et à la réussite 2019-2024. Récupéré de [https://cegepoutaouais.qc.ca/wp-content/uploads/2020/11/Cegep\\_Plan\\_Strategique.pdf](https://cegepoutaouais.qc.ca/wp-content/uploads/2020/11/Cegep_Plan_Strategique.pdf)
- Conroy, S. et Cotter, A. (2017). Les agressions sexuelles autodéclarées au Canada, 2014 : faits saillants. Récupéré de <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2017001/article/14842-fra.pdf?st=M3NF6nkF>
- Éditeur officiel du Québec (2017, 8 décembre). Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur. Récupéré de <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/P-22.1>
- Éducaloi (2020). Le consentement sexuel. Dans Éducaloi – La loi expliquée en un seul endroit. Récupéré de <https://educaloi.qc.ca/capsules/le-consentement-sexuel/>
- Gaudreault, M. M. et Normandeau, S.-K. avec la collaboration de Jean-Venturoli, H. et St-Amour, J. (2018). Caractéristiques de la population étudiante collégiale : valeurs, besoins, intérêts, occupations, aspirations, choix de carrière. Données provenant du Sondage provincial sur les étudiants des cégeps (SPEC) administré aux étudiants nouvellement admis aux études collégiales à l'automne 2016. Jonquière, ÉCOBES – Recherche et transfert, Cégep de Jonquière, 133 pages.
- Haskell, L. et Randall, M. (2019). The Impact of Trauma on Adult Sexual Assault Victims. Récupéré de [https://www.justice.gc.ca/eng/rp-pr/jr/trauma/trauma\\_eng.pdf](https://www.justice.gc.ca/eng/rp-pr/jr/trauma/trauma_eng.pdf)
- Hébert, M., Julien, M., Bergeron, M. et Daigneault, I. (2018). Les activités préventives en matière de violences sexuelles dans les milieux collégiaux et universitaires – Portrait des interventions actuelles. Montréal : Université du Québec à Montréal. Récupéré de <https://chairesvssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/Activites-preventives-en-matiere-de-violences-sexuelles-dans-les-milieux-collégiaux-et-universitaires-Portrait-des-interventions-actuelles-1.pdf>
- Jager, J., Putnik, D. L. et Bornstein, M. H. (2017). More than Just Convenient: The Scientific Merits of Homogeneous Convenience Samples. *Developmental Methodology*, 85(2), p.13-30.

- Khan, F., Rowe, C. J. et Bidgood, R. (2019). Le courage d'agir : élaborer un cadre pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe dans les établissements d'enseignement postsecondaire au Canada, Toronto (Ontario), Possibility Seeds.
- Klein, L. B. et Martin, S. L. (2019). Sexual Harassment of College and University Students: A Systematic Review. *Trauma, Violence, & Abuse*, 1-16. <https://doi.org/10.1177/1524838019881731>
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. (2017). Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur 2017-2022. Récupéré de [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/enseignement-superieur/Brochure-Violences-sexuelles-VF.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/enseignement-superieur/Brochure-Violences-sexuelles-VF.pdf)
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. (2019). Glossaire – Violences à caractère sexuel. Récupéré de [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/documents/enseignement-superieur/Glossaire-Violence-caractere-sexuel.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/enseignement-superieur/Glossaire-Violence-caractere-sexuel.pdf)
- Orchowski, L.M., Edwards, K.M., Hollander, J.A., Banyard, V.L., Senn C.Y. et Gidycz, C.A. (2018). Integrating Sexual Assault Resistance, Bystander, and Men's Social Norms Strategies to Prevent Sexual Violence on College Campuses: A Call to Action. *Trauma, Violence & Abuse*, 1-17. <https://doi.org/10.1177/1524838018789153>
- Paillé, P. et Mucchielli, A. (2012). Chapitre 11 - L'analyse thématique. Dans : P. Paillé & A. Mucchielli (dir), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (pp. 231-314). Paris: Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.paill.2012.01.0231>
- Perreault, S. (2020). La violence fondée sur le sexe : les agressions sexuelles et les agressions physiques dans les territoires du Canada. 2018. Juristat, produit no 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- Pierre, A. (2017). Mots choisis pour réfléchir au racisme et à l'anti-racisme. *Droits et libertés*, 35(2), p.15.
- Ricci, S., Bergeron, M. et Rousseau, C. (2019). Capsule infographie #2 – Culture du viol en milieu universitaire, ce qu'en pensent étudiant-e-s, enseignant-e-s et employé-e-s. Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, Université du Québec à Montréal, Montréal, Québec.
- Saillant, F. (2018). Minorité et minorisés. Dans Saillant, F. et Lamoureux, È., *InterReconnaissance – La mémoire des droits dans le milieu communautaire au Québec* (p. 97-98). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Savoie, L., Pelland, M.-A., Morin, S., Boudreau, L. C. et Grandisson, S. (2018). L'invisibilité de la violence sexuelle ordinaire chez les étudiantes universitaires : des expériences à comprendre. *Philosopher en féministes*, 31(2), 141-158. <https://doi.org/10.7202/1056246ar>
- Secrétariat à la condition féminine. (2016). Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021. Récupéré de [http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Brochure\\_Violences\\_Sexuelles.pdf](http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/Violence/Brochure_Violences_Sexuelles.pdf)
- Tremblay, A. (1991). Sondages, histoire, pratique et analyses. Boucherville : Gaëtan Morin éditeur, 492 p.



**PIECES**

Projet intercollégial d'étude  
sur le **consentement**,  
l'**égalité** et la **sexualité**

**VIOLENCES SEXUELLES  
EN MILIEU COLLÉGIAL**

**RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE  
POUR LE CÉGEP DE L'OUTAOUAIS**